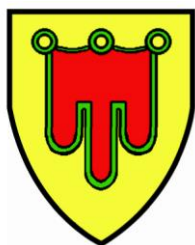


CERCLE GÉNÉALOGIQUE  
ET HÉRALDIQUE  
DE L'Auvergne ET DU VELAY



# A moi Auvergne !

**Dans ce numéro :**

Archives électorales de Mauriac

Bernard ARNAULT – Suite

Christian LACROIX

Connaissez-vous Prosper MARILHAT ?

Aléas de la vie autrefois

Des Auvergnats en migration

Questions/Réponses (15 pages)



L'abbesse de Beaumont, Marie Gilberte de Chabannes, par un entrepreneur, dans un devis de restaurations (1742)  
(Archives du Puy-de-Dôme, cote 50H71)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 36<sup>e</sup> ANNÉE – 2<sup>e</sup> TR. 2013

N° 144

mai 2013

8,25 € le numéro

## SOMMAIRE

<b>Le mot du Président</b>	.....	<i>A. ROSSI</i>	page. 61
<b>Avis importants</b>	Permanences et réunions à venir .....	<i>LA RÉDACTION</i>	page 62
<b>Livradois-Forez</b>	Chroniques n° 79 : réunion du 6 octobre à Olliergues.....	<i>H. PONCHON</i>	page 64
<b>Cantal</b>	Archives électorales de l'arrond. de Mauriac (1 <sup>er</sup> Emp.).....	<i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 65
<b>Paléographie</b>	Déclaration de grossesse en 1792 .....	<i>A. ROSSI</i>	page 72
<b>Méthodes et sources</b>	Le Service militaire et les Registres matricules .....	<i>JF. CROHAS</i>	page 74
<b>Il y a 100 ans, la Guerre</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2013 - Éphémérides.....	<i>JF. CROHAS</i>	page 77
<b>Bourgs, villages et lieux</b>	Le fusil LEBEL (modèle 86, modifié 93).....	<i>JF. CROHAS</i>	page 78
<b>Vie et métiers d'autrefois</b>	Le château de Montcellet à Vichel (63).....	<i>M. COLAS</i>	page 79
	Les Feydit à Channet (15).....	<i>R. RAYMOND (†)</i>	page 82
	Les remplacements militaires .....	<i>J. PAGEIX</i>	page 84
	Jean CHALETEIX, prêtre insermenté.....	<i>G. LIAUTARD</i>	page 85
	Deux témoignages de curés sous la Révolution .....	<i>JL. MARSSET</i>	page 87
	Des mariages à Beaumont (63).....	<i>J. PAGEIX</i>	page 89
<b>Personnages et familles</b>	A propos des inhumations.....	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page 93
	Compléments à la généalogie de Bernard ARNAULT .....	<i>H. PONCHON</i>	page 94
	Christian LACROIX, un couturier d'Auvergne et Limousin.....	<i>H. PONCHON</i>	page 96
	Prosper MARILHAT, peintre orientaliste .....	<i>JP. BATISSE</i>	page 99
<b>Auvergnats en migration</b>	La descendance de J-B. GIROT-POUZOL.....	<i>C. PÉRA</i>	page 102
	Des Auvergnats de-ci, de-là .....	<i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 104
<b>Crayons des adhérents</b>	Soldats auvergnats morts à l'extérieur (1792-1914).....	<i>JP BARTHÉLEMY</i>	page 106
	BEAUGUT.....	<i>R. DETERNE</i>	page 108
<b>Questions &amp; Réponses</b>	COUDERCHET .....	<i>G. DESROCHES</i>	page 108
	Questions du CGHAV .....	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page 110
	Un peu de poésie.....	<i>AM. THEALLIER</i>	page 115
	Réponses du CGHAV .....	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page 116
<b>Couvertures :</b>	Vicaires et prêtres communalistes (suite de la p. 93) .....	<i>LES ADHÉRENTS</i>	page 124
	1 <sup>ère</sup> = Caricature de l'abbesse de Beaumont (63) en 1742		
	4 <sup>ème</sup> = Jean Baptiste MARILHAT et une rue du Caire		

**Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».**

### **COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS**

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

**Cotisation/Abonnement 2013 à la revue** (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

**Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV** : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer = **38 Euros**.

**Cotisation 2013 au CGHAV sans abonnement** (simple ou couple) = **25 Euros**.

**Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV**

**Pour des commandes, s'adresser à :**

**1/ Monsieur Robert LÉOTOING**, 47 rue d'Yerres – 91230 Montgeron, pour les commandes de numéros anciens de « A moi Auvergne ! », commandes de publications diverses et des répertoires (BMS. et 6<sup>e</sup> RFE)

**6<sup>e</sup> RFE - Répertoire des Familles Étudiées** par les membres du CGHAV (*port compris*) : ..... 15 Euros

**Numéros anciens disponibles** : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2012/2013*) = 8,25 Euros)

**2/ Monsieur Henri PONCHON**, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2<sup>ème</sup> Ed. par Pierre Lucien POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET ..... 27 Euros

« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†) ..... 29 Euros

« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL ..... 27 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET ..... 13 Euros

« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI..... 13 Euros

« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON..... 8 Euros

« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON ..... 8 Euros

« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE ..... 27 Euros

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL..... 13 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les procès criminels de l'Auvergne au 18<sup>e</sup> siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY ..... 29 Euros

« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY ..... 15 Euros

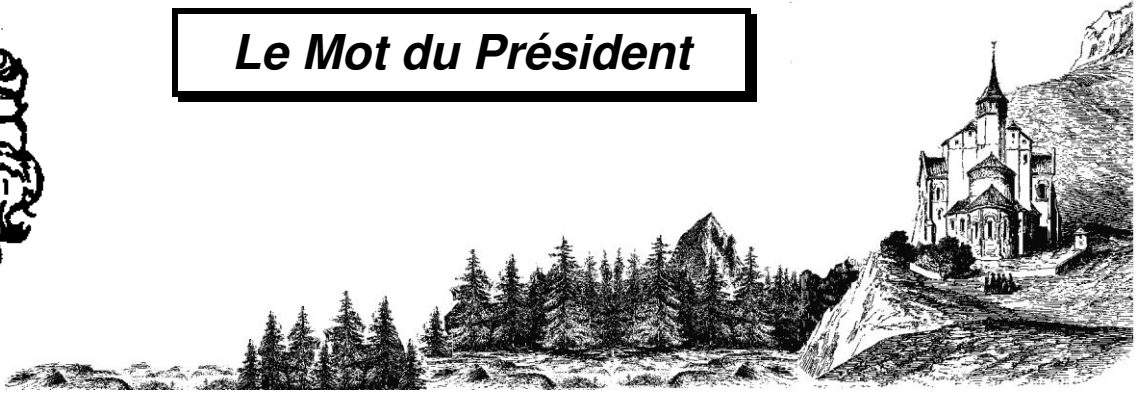
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT ..... 29 Euros

« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages) ..... 11 Euros

« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-ss-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.).. 21 Euros



## **Le Mot du Président**



**Chers Amis,**

Notre cercle continue à bien se porter, même si nous perdons, bon an, mal an, un petit nombre d'adhérents chaque année. Une vingtaine en cette année 2013.

Il semble que les nouveaux adhérents qui nous rejoignent ne soient pas tout à fait assez nombreux pour compenser nos pertes « naturelles », liées à l'âge, ainsi que le départ de certains pour qui la généalogie n'est pas devenue une passion.

Nous voudrions faire plus en termes d'entraide envers les uns et les autres mais, pour cela, nous avons besoin de chacun d'entre vous, que ce soit pour enrichir notre revue par des articles ou pour participer à la convivialité du forum internet. Pour ce dernier, seulement 350 d'entre vous y sont inscrits, alors que c'est aujourd'hui un moyen d'échanges convivial, qui devient de plus en plus incontournable.

Échanges, convivialité, entraide, c'étaient les maîtres mots qui animaient notre ami André DUCHAMP, qui vient de disparaître après des années de maladies qui l'handicapaient tant au niveau de ses déplacements que de sa vue qui lui rendait la lecture très difficile. Mais cela ne l'empêchait pas de poursuivre l'approfondissement de ses recherches sur sa petite région de la Chaise Dieu et d'en distribuer les résultats tout autour de lui.

Ce numéro de « A moi Auvergne ! » vous apportera toute une série d'articles sur des sujets aussi différents que la généalogie de quelques personnages connus d'hier et d'aujourd'hui, mais aussi sur des curiosités ou des éléments intéressants trouvés au fil des recherches.

Et puis, n'oubliez pas l'intérêt des « Crayons » : le moyen de publier sa propre généalogie, avec un double objectif. D'une part la soumettre aux autres adhérents de notre Cercle qui pourront éventuellement la compléter à partir de leurs propres recherches. D'autre part fournir des éléments à la construction généalogique d'autres adhérents. « Cousiner » présente l'intérêt de se trouver à plusieurs sur la même recherche, d'où des échanges et une entraide, profitables à tous.

Il n'est pas besoin d'un arbre portant sur quinze générations pour publier un « Crayon ». Les deux exemples qui figurent dans ce numéro représentent de courtes généalogies, mais cela n'enlève rien à leur intérêt.

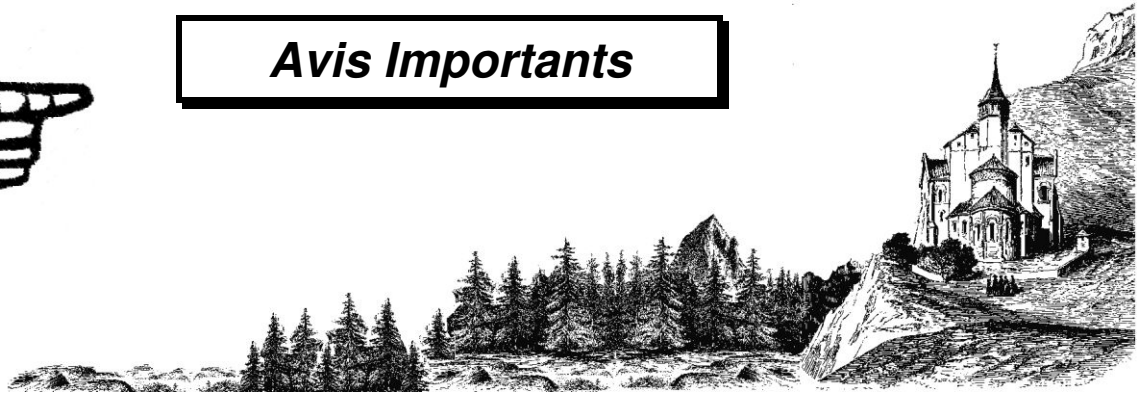
Merci d'avance de vos contributions, quelles qu'elles soient. C'est finalement le but réel d'une association.

Bien cordialement à tous

Alain ROSSI



## Avis Importants



### CLERMONT-FERRAND

#### Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,  
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2013 : les 1<sup>er</sup> lundi, 2<sup>e</sup> mercredi et 3<sup>e</sup> vendredi à la bibliothèque du 55 rue de Châteaudun à Clermont-Ferrand, de 14h30 à 17h30.

<b>Mai</b>	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	<b>Juin</b>	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21
<b>Juillet</b>	Lundi 1 <sup>er</sup>	<b>Octobre</b>	Lundi 7 Mercredi 16 Vendredi 25
<b>Novembre</b>	Lundi 4 Mercredi 13 Vendredi 22	<b>Décembre</b>	Lundi 2 Mercredi 11 Vendredi 20

#### A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :  
[cghav@orange.fr](mailto:cghav@orange.fr)  
ou Mme M.-F. BRUNEL : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

### LYON

#### Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon  
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 heures à 17h00 le 3<sup>e</sup> mardi du mois et un samedi par trimestre de 9 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

#### Prochaines réunions :

Mardi 21 mai 2013, 14 heures à 17 heures

Mardi 18 juin 2013, 14 heures à 17 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657  
[jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Brigitte LACROIX : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

### PARIS - RÉGION PARISIENNE

#### Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Grâce à « La France Généalogique », nous sommes installés dans la salle de la **Maison des Associations du 1<sup>er</sup> arrondissement**, 5 bis rue du Louvre, 75001 Paris, où la réunion se tient les 1<sup>er</sup> mercredi du mois soit le **5 juin**, dans les horaires habituels de **14h15 à 18h45**.

De 14h15 à 17 heures, chacun peut faire part des problèmes qu'il rencontre personnellement dans ses recherches auprès des responsables du Cercle.

Il est également possible de consulter les outils de recherche dont nous disposons (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres).

Pour la consultation de ces ouvrages, il convient auparavant de s'assurer de leur disponibilité et de les commander quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005  
[barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538  
[rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr)

**De 17 heures à 18h45**, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

### CONGRÈS NATIONAL DE GÉNÉALOGIE

31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin 2013 - Marseille

Ce très important congrès qui se tient tous les deux ans, aura lieu, en cette année 2013 à Marseille.

En dehors des communications techniques sur des sujets généalogiques et apparentés, il sera accompagné d'un « Salon de Généalogie » où seront présentes les principales associations membres, comme nous, de la Fédération Française de Généalogie.

Vous pourrez y rencontrer des représentants de toutes ces associations qui pourront vous aider dans vos recherches.

Le « Salon de la Généalogie » et ses exposants sont accessibles librement pour un coût très modeste.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site internet dédié au Congrès :

<http://www.congresgenealogie2013.fr>

## LES GÉNÉALOGIQUES 2013

Comme il y a deux ans, un salon de la généalogie se tiendra à **Paris**, le **dimanche 10 novembre** (retenez bien cette date), de 9h30 à 18 heures, dans les Salons de l'Aveyron, 17 rue de l'Aubrac, Paris 12<sup>e</sup>.

Comme il y a deux ans, nous y serons pour vous y accueillir, mais vous pourrez aussi y rencontrer les membres d'autres associations généalogiques de province et de la région parisienne.

## LES BOIS NOIRS

Le **20 juillet** à partir de 14 heures, l'association, les « *Amis des Bois Noirs* » organise, à l'occasion de leur Assemblée générale, la 11<sup>ème</sup> Rencontre des Bois Noirs

Celle-ci sera consacrée à « Religion et religiosité dans les Bois Noirs, selon le programme suivant

- 14 heures : AG des Amis des Bois Noirs
- 14h30-16 h : table ronde ouvrant le sujet
- 16h -19h : 7 ateliers sur les parties du sujet
- 

La rencontre aura lieu au château de Landrevie (dit « château Michelin ») à Arconsat (63)

Pour toute information complémentaire voir le site internet de l'association :

[www.lesamisdesboisnoirs.fr](http://www.lesamisdesboisnoirs.fr)

## Cousinade AGRIPPA

Notre ami et adhérent Claude PAULET, fondateur d'AGRIPPA (Association Généalogique et de Recherches hIstoriques sur le Patronyme PAulet), organise une « Cousinade » les **samedi 27 et dimanche 28 juillet 2013** à Ste Catherine du Fraisse (63), autour des patronymes PAULET/POLET ainsi que RODIER, CLAUDIERE, PINET, FAUGERE, SAUVADET.

Le maire de Ste Catherine, M. Jean-Yves PAULET, met à la disposition de l'association, pour ces deux jours, la salle des fêtes communale, ce qui permettra une exposition des recherches réalisées depuis 20 ans.

Cette cousinade se veut une réunion familiale, amicale, conviviale et chaleureuse. Sur les deux jours, elle permettra des échanges généalogiques et de souvenirs familiaux, dans une totale liberté de mouvement, permettant des visites dans le voisinage, mais un point fort sera le banquet du samedi soir au restaurant « La Clairière » à Chambon sur Dolore.

Pour toute informaion, vous pouvez contacter Claude PAULET soit par téléphone 01 49 35 10 06 ou par courriel [clanpa@agrippa.fr](mailto:clanpa@agrippa.fr).

Le site internet de l'association est à l'adresse suivante

[www.agrippa.fr](http://www.agrippa.fr).

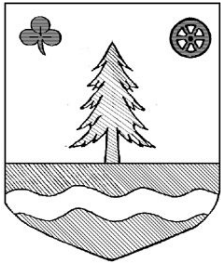
## Un deuil

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons le décès d'un de nos très ancien adhérents, **M. André DUCHAMP**. En dépit de ses nombreuses et sévères maladies, ce généalogiste passionné a travaillé très en profondeur sur notre petite région de la Chaise Dieu et des bourgs environnants (Bonneval, Connangles, Cistrières, etc.). Il est très important de souligner que ce qui comptait pour lui était la collaboration, la coopération, les échanges, la mise à la disposition de tous de tout ce qu'il pouvait découvrir.

J'ai eu de très nombreuses occasions d'échanger avec lui sur des patronymes et des ancêtres communs de « nos » villages.

Malheureusement cela s'est toujours fait au téléphone car, il ne se déplaçait plus depuis longtemps.

C'est un grand ami généalogiste que nous avons perdu.



## Chroniques du Livradois-Forez



### CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 79

par Henri PONCHON (cghav – 62)

#### 6 octobre 2013, rendez-vous à Olliergues, Réunion et exposition généalogique

Vous ne l'aviez peut-être pas encore noté sur votre agenda. La réunion **Livradois-Forez 2013** est fixée cette année au **dimanche 6 octobre à Olliergues**. Prenez date !

Cette réunion sera en outre couplée, au cours de la semaine précédente, avec une exposition généalogique, coordonnée par Mme Renée DESSAGNE. Elle sera principalement consacrée aux familles du canton d'Olliergues et communes avoisinantes mais toutes les généalogies de la zone seront les bienvenues.

Tous ceux qui veulent participer à cette exposition avec des généalogies, des photos, des documents... sont invités à se faire connaître, dès à présent, auprès de Renée DESSAGNE ([renee.dessagne@orange.fr](mailto:renee.dessagne@orange.fr)) ou moi-même. Plusieurs adhérents ont déjà fait part de leur intention de participer en exposant des généalogies ou documents. N'hésitez donc pas.

Le lieu précis et les horaires seront indiqués dans le prochain numéro.

Qu'on se le dise !

#### Le pays d'Olliergues

Cela tombe bien (un simple hasard), mais Jean-Louis BOITHIAS vient juste de sortir son ouvrage *Le pays d'Olliergues aux siècles passés, ses terroirs, ses activités, ses hommes* (Editions des Monts d'Auvergne). Après les cantons de Saint-Anthème, Viverols, Arlanc et Ambert, celui consacré à Olliergues est un imposant volume de plus de 600 pages (49,50 euros qui les valent bien) et, comme toujours, magnifiquement illustré : photos récentes, cartes postales anciennes, photos de famille, croquis...

Comme dans les précédents volumes, vous retrouverez les multiples activités artisanales ou industrielles du canton qui ont fait sa diversité et sa richesse au cours des siècles passés : les moulins, les huileries et fromageries, les

tanneries, les usines de tissage et la transformation d'une activité individuelle en usines. Les métiers du bois dans leurs diversités : bacholliers, boisseliers, saboteries mécaniques et fabriques de galoches, scieries mécaniques.

Et aussi, vous découvrirez le polissage des perles et le montage des chapelets à Vertolaye, Marat et Olliergues, les ateliers de coutellerie locaux, la taillanderie, la fabrication de tondeuses et sécateurs à Olliergues...

Sans oublier pour nous généalogistes, l'histoire de ces familles à la tête de ces ateliers ou usines, de ces créateurs locaux qui firent l'activité de cette partie de la vallée de la Dore et de ses abords.

Citons les VILLADERE d'Olliergues et leur usine de tondeuse bien connue, les DUCROS-DUCHER puis SAUDINOS-RITOURET fabricant de perles à Chebance, les BALME et leur manufacture de bijouterie religieuse à Olliergues, les POUMARAT au Genilhat, les GAUTHIER à Chebance, la coutellerie BESSET-LAROCHE au Brugeron, les usines de décolletage GERVAIS puis GROUET à Licheron (Giroux), les papeteries de Giroux, les RIGAUD-PELOCIEUX puis SORIN-BOUTIN la fabrique de tissage du Moulin neuf à Marat-Vertolaye et sa vente à la société pharmaceutique UCLAF (aujourd'hui SANOFI) qui assure une grande partie de l'emploi local et bien d'autres noms à découvrir au fil des pages.

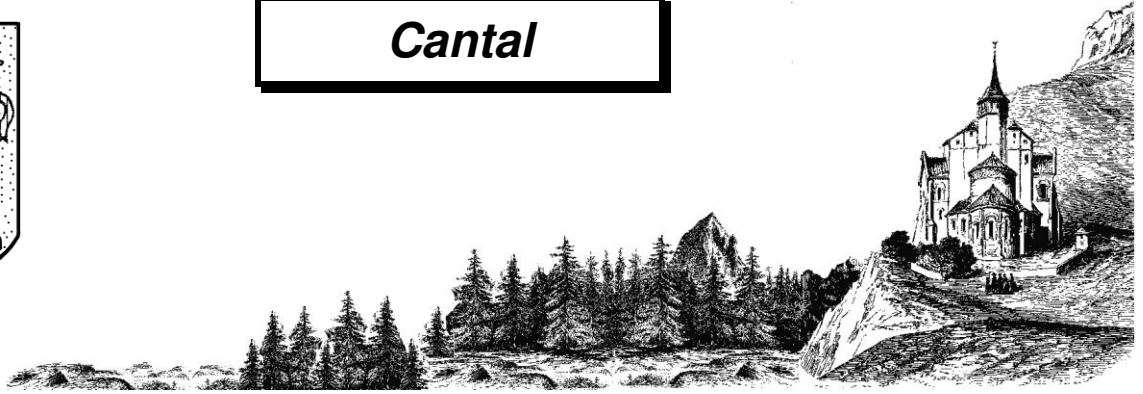
Tout au long des chapitres, des photos de famille, des photos de groupe d'employés : ceux de l'huilerie de Licheron, de la Société Laitière du Livradois à Vertolaye, de l'usine de toile du Genilhat à Olliergues, de l'usine PÉLOCIEUX, de la fabrique de toiles LEDUCQ à Giroux, de l'usine de bonneterie DUBIEN à Repote, de l'usine GAUTHIER à Chebance...

Également de très nombreuses photos d'outillages des différents métiers, des anciennes factures, des cartes géographiques, des plans topographiques, des croquis d'installations, de moulins...

On ne peut entrer dans le détail, dans le fourmillement des informations et données mais, à coup sur, de la matière pour enrichir vos généalogies locales, vos histoires familiales.



**Cantal**



## L'ARRONDISSEMENT DE MAURIAC SOUS LE PREMIER EMPIRE AU TRAVERS DES ARCHIVES ÉLECTORALES

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Les archives électorales constituent une source d'information intéressante sur la population et les notables au XIX<sup>e</sup> siècle pour ceux qui veulent ancrer leur histoire familiale dans le milieu local.

### Quelques rappels sur l'histoire électorale.

Sous la Révolution, la Convention a été élue en 1792 au suffrage universel, mais indirect. Tous les Français âgés d'au moins 21 ans et n'étant pas en état de domesticité se réunirent en assemblées primaires au niveau des cantons pour désigner de grands électeurs qui allaient désigner les députés en leur sein au niveau du département.

La Constitution de 1793 a instauré le suffrage universel direct, mais ne fut jamais appliquée.

La Constitution de l'an III qui fonda le Directoire revint à un suffrage censitaire, comme en 1791 lors des élections à l'Assemblée Législative.

Le Consulat puis l'Empire rétablirent le suffrage universel, mais inventèrent des dispositifs électoraux qui le vident de sa substance en le réduisant à un simple droit de présentation. Si le citoyen est floué, le généalogiste peut trouver de nombreuses informations dans les listes et les états générés par ces dispositifs complexes.

Dans un premier temps, la Constitution de l'an VIII a retenu le système des listes de notabilités cher à SIEYES. Dans chaque commune, tous les citoyens âgés de 21 ans choisissent le 10<sup>ème</sup> d'entre eux pour former la liste des notabilités communales; ces notabilités se réunissent au chef-lieu d'arrondissement pour élire le 10<sup>ème</sup> d'entre eux sur la liste des notabilités départementales; les notables départementaux élisent à leur tour, au chef-lieu du département, le 10<sup>ème</sup> d'entre eux pour former la liste nationale. C'est sur la liste nationale émanant des différents départements que le Sénat choisit « les représentants du peuple » dans les différentes instances (Tribunat, Corps législatif)

Dans la Constitution de l'an X, BONAPARTE qui n'apprécie guère le système de SIEYES, met en place un dispositif qui est plus directement représentatif mais laisse au gouvernement la même liberté de choix sur une liste préconstituée. L'Assemblée primaire, dite cantonale, réunie au chef-lieu de canton (ou de la section de canton) composée de tous les hommes âgés d'au moins 21 ans, sans condition de cens, élit :

1 - les membres du Collège électoral d'arrondissement, à raison de 1 pour 500 habitants, avec un minimum de 120 et un maximum de 200.

2 - les membres du Collège électoral de département, à raison de 1 pour 1000 habitants, qui doivent être choisis parmi les 600 citoyens les plus imposés du département.

3 - les candidats aux fonctions de juge de paix, les candidats aux fonctions de conseiller municipal dans les villes de plus de 5000 habitants et directement les conseillers municipaux dans les communes plus petites.

Les membres des collèges électoraux étaient élus à vie et les listes n'étaient revues qu'à certaines échéances pour remplacer les membres décédés ou démissionnaires.

Les membres de la Légion d'honneur sont en outre membres de droit de ces instances.

Voici, à titre d'exemple, les informations sur la population et sur les notables qui sont fournies par l'application de ce dispositif dans l'arrondissement de Mauriac

Le faible nombre de votants tient aussi à ce que beaucoup négligent de se faire inscrire sur le registre civique

Mais il ne faut pas oublier que la « Population » est faite de l'ensemble des habitants (chiffre de 1806), tandis que seuls les hommes majeurs peuvent être membres des collèges électoraux

## POPULATION ET CONSTITUTION DES COLLEGES ELECTORAUX

<u>CANTON</u> section de canton	COMMUNE	POPULATION	VOTANTS	Nb sièges coll. arrond	Nb sièges coll. dpt.	
<b><u>MAURIAC</u></b>	MAURIAC	3.465	285			
	CHALVIGNAC	1.096	116			
	Méallet	MEALLET	1.104	148		
		AUZERS	959	172		
		MOUSSAGES	1.098	123		
	Vigean	VIGEAN	1.270	139		
		JALEYRAC	1.150	111		
		ARCHES	341	28		
		SOURNIAC	188	18		
		DRUGEAC	1.088	112		
	SALINS	670	72			
TOTAL		<b>12.429</b>	<b>1.324</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	
<b><u>CHAMPS</u></b>	CHAMPS	1.625	350			
	BEAULIEU	377	50			
	Lanobre	LANOBRE	1.730	211		
		TREMOUILLE-	1.369	142		
	TOTAL	(MARCHAL)	<b>5.101</b>	<b>753</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
<b><u>PLEAUX</u></b> St(Christophe)	PLEAUX	2.646	483			
	St-CHRISTOPHE	1.153	209			
	St-MARTIN-CANT.	1.464	126			
	BARRIAC	470	59			
	Ally	ALLY	1.170	106		
		ESCORAILLES	200	23		
		DRIGNAC	569	69		
		Ste-EULALIE	915	73		
		L OUPIAC	373	58		
	Chausсенac	CHAUSSENAC	1.031	109		
		TOURNIAC	757	155		
		BRAGEAC	562	48		
	TOTAL		<b>11.410</b>	<b>1.518</b>	<b>23</b>	<b>11</b>
<b><u>RIOM</u></b>	RIOM, Les Arbres et Chateauneuf	2.060	349			
	St-Etienne	St-ETIENNE	1.056	185		
	Menet	MENET, Albanies et Laganne	1.903	440		
	Apchon	APCHON	992	215		
		St-Hippolyte+Salins	809	145		
	Trizac	TRIZAC	1.477	201		
		COLLANDRES	1.012	172		
	TOTAL		<b>9.309</b>	<b>1.707</b>	<b>16</b>	<b>7</b>
<b><u>SAIGNES</u></b>	SAIGNES	614	103			
	YDES	854	137			
	SAUVAT	655	154			
	Vebret	VEBRET	1.367	235		
		CHASTEL	1.137	182		
	Antignac	ANTIGNAC, Murades et Salsignac réunis	1.869	398		
	Champagnac	CHAMPAGNAC	1.580	330		
		MADIC	349	75		
	Bassignac	BASSIGNAC, Veyrieres	570	108		
		PRADELLES	760	126		
TOTAL		<b>9.755</b>	<b>1.843</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	



<b><u>SALERS</u></b>	SALERS	1.497	246		
	St-PAUL	919	87		
	FALGOUX	842	84		
Fontanges	FONTANGES	2.006	233		
St-Martin-Val.	St-MARTIN-VAL.	1.210	65		
	St-CHAMANT	1.193			
	St-PROJET	1.171	46		
	PRUNY	287	15		
Anglard	ANGLARD	2.107	152		
	St-VINCENT	1.279	132		
	St-BONNET	1.068	106		
TOTAL		<b>13.609</b>	<b>1.355</b>	<b>27</b>	<b>13</b>
<hr/>					
<b>TOTAL Arrondissement</b>		<b>61.613</b>	<b>8.500</b>	<b>120</b>	<b>56</b>

### MEMBRES DU COLLEGE ELECTORAL DU DEPARTEMENT élus dans l'arrondissement de MAURIAC

Liste des membres élus en germinal an XII (avril 1804), par ordre décroissant de suffrages obtenus, complétée par les membres élus postérieurement sur des sièges devenus vacants qui sont signalés par un \*

La colonne « Année de naissance et Situation Famille » indique s'ils sont Célibataires, Mariés ou Veufs ainsi que leur nombre d'enfants (vivants). Pour certains est indiquée la date de naissance. La fortune est indiquée en milliers de francs de capital. Les revenus sont capitalisés à 5 % : 50 F. de revenus = 1.000 F de capital.

#### Canton MAURIAC

NOM Prénom	Fonctions actuelles	Année naiss. - Situation Famille	Domicile	Qualifications	Fortune (revenu 5%)
LALO Henri	Sous-préfet	1767 M 3	Mauriac	Médecin	6.000
VACHER de .	Pt Trib. Civil	1755 M 6	id	Avocat, Procureur	10.000
TOURNEMINE Charles	Recteur Acad. Clermont		id	m. Corps Législatif	
BONNEFOND Joseph	Insp. forestier	1769 M 3	id		6.000
GALVAING Pierre	Receveur Arr.	1763 Veuf 3	id	Maire, Propriétaire	15.000
VIALLE LASSEPOUSSE M.	Subst. Proc. gn	1757 M 1	id	Avocat, Juge	5.000
GINESTE Emeric, François	Maire	1769 M 2	Auzers	Notaire, Propr.	2.400
MONTELARD Jean-Bapt.	Propriétaire	1755 M 2	Méallet	Ex noble titré	10.000
VIOLLE DELTEIL Jean Fr.	Propriétaire	1747 M 11	Mauriac	Propriétaire	2.000
PERRIER Antoine	Homme de loi	1763 M 3	Mauriac	Avocat	4.000
* OFFROI du RIEU Robert	Avoué	14.04.1776	Mauriac	Receveur de l'enreg.	4.000
* MIRANDE Dominique	Avocat	1762 Veuf 3	Mauriac	Cons. Général	8.000

#### Canton CHAMPS

MATHIEU Jean-Bapt.	Pt du canton	23.08.1768 M 4	Beaulieu	Maire, H de loi	20.000
ODDE Pierre Joseph	Juge de paix	21.03.1764 M 2	Champs	Avocat	2.000
PEYRAL du CROUSI Pierre	Propriétaire	1755 M 2	Chalvignac	Maire	2.000
FOULIOUX Guillaume	Propriétaire	1749 M 5	Auzers	Adm. municipal	1.500
1 siège vacant					

#### Canton PLEAUX

GENESTAL Géraud	Propriétaire	21.11.1773 M 3	Ste-Eulalie	Maire	6.000
POUZ(JH)OLS Pierre	Propriétaire	02.06.1762 M 3	St-Christophe	Commerce Espagne	8.000
MEILLAC GILBERTEL Jean	Percept. à vie	29.10.1759 M 4	Pléaux	H de loi. Adm. district	1.500
PUYRAIMOND Julien	Propriétaire	14.10.1746 M	Barriac	Adm. District	8.000
PAGIS Jean	Propriétaire		Barriac	Cultivateur	2.400

BARDET de BURE Bernard	Maire	28.04.1767	M	Barriac	Ex noble	8.000
MANILEVE Antoine	Maire	05.04.1759	M 7	Pleaux	Prop. et marchand	2.400
BARDET Antoine Charles	Propriétaire	21.05.1771	M	Ally	Ex noble	5.000
BARDET Charles Léon	Propriétaire	04.08.1774	C	Barriac	Ex noble	3.000
BARDET Antoine Alire	Propriétaire	05.06.1769	C	Barriac	Ex noble	3.000
LAPEYRE SEPTFONS Ant.	Percept. à vie	13.09.1777	M 2	St-Martin Cantales	Propriétaire	4.000

#### Canton RIOM

CHABANE SAUVAT J.F.	Avocat	05.05.1752	M 1	Riom	Proc.-syndic. Pt C A	6.000
BOUTAL Guillaume	Médecin	- - -	M 0	Riom		4.000
VIGIER Louis	Juge de paix	25.12.1752	V 1	Riom	Avocat. C.district	10.000
DE MURAT Charles	Maire	03.06.1745	M 3	Menet	Cons. de district	9.000
JOURNIAC Jean Ant.	Propriétaire	15.06.1761	V 1	Trizac	Maire. Adm.district	5.000
RAYMOND Georges Gab.	Avocat	27.08.1761	M 1	Menet	Cons. Général	8 000
RAYNAUD-LASSAGNE Ch.	Maire	13.09.1755	M 3	Apchon	Avocat. Juge	5.000

#### Canton SAIGNES

BARRIER Pierre	Maire	1770	M 5	Vebret	Notaire	2.400
MILANGE Jean Joseph	Maire	1751	M 3	Champagnac	Propriétaire	7.000
DERIBIER Guillaume	Propriétaire	1774	M 2	Vebret	Percepteur à vie	4.000
POMERIE Etienne	Propriétaire	1735	M 9	Bassignac	Propriétaire	2.000
CHAVIALE Pierre	Propriétaire	1762	M 4	Vignonet	Propriétaire	2.000
GALVAING Amable	Propriétaire	1764	Veuf 2	Champagnac	Propriétaire	2.000
DUBOIS Jean François	Maire	1762	M 3	Vignonet	Propriétaire	1.500
2 sièges vacants						

#### Canton SALERS

SALVAGE Jean Félix Aug.	Avocat	14.07.1762	M 3	St-Martin-Val	m.Corps Législatif	12.000
TISSANDIER Jean Marie A	Maire	01.01.1781	C	Salers	Cons. d'arrond.	15.000
SALVAGE PALEMON J-B	Homme de loi	03.11.1749	C	Fontanges	C. Cour des Aides	15.000
DELZANGLES-LABASTIDE PG	Médecin	02.08.1756	M 4	Fontanges	Maire. Pt Ass. canton	10.000
MONJOLY Pierre Paul	Avocat	05.05.1758	) C	St-Martin-Val		6.000
MONJOLY Gabriel	Médecin	04.11.1770	C	St-Martin-Val		4.000
LADEN Christophe	Maire	25.03.1743	M 7	St-Chamant	Prop. Fermier	9.000
CLAUX Raymond	Médecin	27.09.1768	M 5	Salers	Adj. au maire	4.000
CABANNES Jean André	Notaire	09.09.1742	M 3	St-Chamant	Maire	6.000
* LAFARGE LAPIERRE Nic.	Maire	07.09.1769	C	St-Paul-de-S.	Ex noble. Prop.	3.000
* REVEL Antoine	Notaire	13.01.1768	M 10	Salers	Propriétaire	8.000
* DELZANGLES de FAUSSANGE Antoine	Homme de loi	29.04.1739	Veuf 1	St-Martin de Valoix	Ex proc. du Roi au baillage de Salers	15.000
* MOURGNIE Georges		1743	M 5	St-Martin-Val	Propriétaire	2.000

### MEMBRES DU COLLEGE ELECTORAL D'ARRONDISSEMENT

Liste des membres élus en germinal an XII (avril 1804), par ordre décroissant de suffrages obtenus,

Les membres ne siégeant plus en 1811 sont mis entre parenthèses

Les membres élus postérieurement sur des sièges devenus vacants sont signalés par une \*

#### Canton MAURIAC

(DUCLAUX Paulin )	Juge tr. district	1746		Mauriac	député Législative	3.000
MIRANDE Nicolas	Proc. impérial	1764	M 7	Mauriac	député Convention	3.000
LALO Jean Guillaume	Médecin	1731	M 7	Mauriac	Maire. Cons. Gen	3.000
TERNAL LABASTIDE	François Chr.	1771	M 0	Mauriac	Négociant, Prop.	3.000
(CHAPOUILLE Pierre)	Avocat	1730	(74)	Mauriac		2.500

BASSET Raymond	Greff. tr. Civil	1763 M 7	Mauriac	Juge de paix	4.000
VIOLE aîné Jean-Louis	Pt trib. comm.	1742 Veuf 8	Mauriac	Marchand	2.400
(RONNAT Dominique)	Médecin	1733	Mauriac		2.000
(DUCLAUX Jean Bapt. )	Notaire	1750	Mauriac	Adm. du district	1.800
(MIRANDE Dominique)	Professeur	1762	Mauriac		3.000
FORESTIER Joseph	Sec. S/Préfect.	1762 Veuf 5	Mauriac	Notaire	2.000
DELMAS Antoine	Propriétaire	1756 M 5	Mauriac	Ex notaire	2.000
OFFROY DELGA Ant.	Juge suppléant	1767 M 4	Mauriac	Adm. du départ.	3.000
FORESTIER Joseph	Maire Cns Arr.	1743 M 4	Méallet	Notaire	3.000
BADAL fils Antoine	Propriétaire	1767 M 4	Chalvignac		1.000
(VIGNAL Dieudonné)	Propriétaire	1762			2.400
CHABRAT Pierre	Propriétaire	1757 M 8	Vigean		1.500
ROUSSY Pierre	Propriétaire	1761 M 3	Mauriac	Praticien	800
JARRIGE Alexis	Propriétaire	1752 Veuf 3	Vigean	Propriétaire	1.200
MALLESAIGNES Guil.	Propriétaire	1753 M 9	Vigean	Propriétaire	1.500
PEYRAC Antoine	Maire	1764 M 2	Chalvignac	Propriétaire	800
FOUILLOUX Pierre	Propriétaire	1764 M 5	Auzers		1.200
MARTIN Joseph	Maire	1764 M	Drugeac	Propriétaire	800
* MAILHES Pierre	Juge trib. Civil	25.08.1767 C	Mauriac		3.000
* TERNAT LAVAL Joseph	Banquier	11.03.1779 M 1	Mauriac	Négociant	4.000
* CROIZET Jean	Maire Cs Arr.	1745 C	Auzers	Avant maire	
* GRASSET Pierre Joseph	Maire	02.10.1774	Mauriac	Homme de lettre	6.000

3 sièges vacants

### Canton CHAMPS

PRADEL Pierre	Propriétaire	1761 M 2	Champs		800
VALLON François	Sec. mairie	1754 M 3	Champs	Propriétaire	600
BOYER Jean	Maire	1765 M	Lanobre	Propriétaire	800
VIDAL Pierre	Maire	1772 M 3	Champs	Propriétaire	900
ASTIC Antoine	Adj. au maire	1749 M	Beaulieu	Propriétaire	600
BOYER Léger	Adj. au maire	1764 M 2	Lanobre	Propriétaire	800
LAVIE Remédé	Juge de paix	1752	Lanobre	Cons. Municipal	800
AURIEL Jean	Maire	1763 M 1	Trémouille-Mar.		600
JUILLARD Jacques		1763 M 0	Marchal	Propriétaire	600
SERRE Jacques		1766 M	Trémouille-Mar.	Propriétaire	600
VIDAL Pierre	Gref. jst. paix	1769 M 3	Champs	Propriétaire	800

### Canton PLEAUX

CHAPOUILLE Hugues	Receveur enregistr.	25.11.1775 M 2	Pléaux	Fils de famille	1.500
LADEN Pierre	Maire	08.09.1743 M 6	Chausseac	Md Chaudronnier	600
POMIER Antoine	Notaire	08.07.1763 M 5	Pléaux	Adm. du départ.	2.000
NAUDEL François J.	Médecin	21.11.1763 M 7	Pléaux		2.000
DE MURAT Michel	Notaire	1766 C	Ste-Eulalie		1.200
BONHORE Joachim	Maire, Notaire	1762 M	St-Christophe	Ex capit. d'infant.	1.200
(CHANTAGREIL Géraud)	Propriétaire	1754	Pléaux		600
GINESTE Antoine	Géomètre	23.08.1773	St-Martin-Cant.		1.500
(VACHER TOURNEMIRE JB)	Maire	28.08.1723	Escorailles	Anc. Subdélégué	4.500
REY Antoine	Maire	25.10.1772 M 3	Barriac	Propriétaire	1.500
GINESTE Antoine	Maire	1767 M 2	Tourniac	Propriétaire	1.000
LESCURE Jean		14.07.1762 M 2	St-Christophe	Propriétaire	2.000
LESCURE Pierre		18.11.1775 M 4	Chausseac	Propriétaire	2.000
GENESTAL Jacques		1778 C	Ste-Eulalie	Propriétaire	1.500
DEFRAISSY Claude	Cons. Gen.	1754 M 6	Pléaux	Propriétaire	1.500

ARMAND Jean		03.11.1747 M 4	Pléaux	Propriétaire	1.800
PEYRIE Jean		08.1753 M 11	Pléaux		800
SANITAS Jacques	Notaire	29.09.1764 M 9	Loupiac	Agent d'affaires	1.800
(CALLE Jean Bapt. )	Propriétaire	1753	Drignac		600
DIERNAT Pierre		20.07.1749 C	Brageac	Propriétaire	1.000
MEILHAC J. Amable		19.09.1781 C	Pléaux	Propriétaire	fs famille
CELARIE Pierre	Gref. jst. paix	29.01.1754 M 2	Pléaux		
(PUYRAYMOND Jacques)	Géomètre	1775	Barriac	Etudiant av. 89	
* PAU Jean		1769 M 3	Chausсенac	Propriétaire	1.200
* GENESTAL Pierre Ant.		15.03.1783 C	Ste-Eulalie	Propriétaire	2.000
* MOLLAT Pierre M.	Maire	1767 M 7	Ally		
* DAPEYRON Jean Joseph		04.12.1783 C	Barriac	Propriétaire	4.000

#### Canton de RIOM

RAYNAL CHAGRAVE J.F	Maire	01.11.1768 (43) M 8	Riom	Percepteur des contr.	1.200
DEMUZAT LACROZE G	Propriétaire	02.09.1749 (63) C	Menet	Ex G Crps Cte Artois	600
BANCAL fils Jean G.	Propriétaire	04.08.1779 (32) C	Apchon	Receveur enreg.	1.000
RAYMOND François	Maire	19.02.1772 (39) M 2	Albanies	Propriétaire	2.400
DEMURAT Jean	Maire	17.01.1770 (41) M 5	Riom	Notaire	4.000
CHAVIALE Jean	Adjoint	12.03.1774 (37) M 2	Collandre	Propriétaire	800
RIGAL Etienne	Adm. district	15.06.1758 (53) M 6	St-Etienne	Notaire	1.500
(BOUCHY fils Antoine)		11.11.1778 C	Trizac	"défenseur officieux"	3.000
RODDE Pierre	Propriétaire	12.12.1764 (47) M 3	Salins	Marchand	2.400
CHEVALIER Louis	Rec. contrib.	13.02.1764 (47) M 1	Menet	Officier municipal	1.200
MALBEC Pierre		01.01.1774 (37) M 2	Les Arbres	Marchand Cultiv.	1.200
SAMSON Pierre	Maire	01.08.1759 (52) V 2	St-Hippolyte		1.000
DANGLARD Jacques	Propriétaire	01.04.1761 (50) V 1	Trizac		3.000
MOLIGNER Jean	Propriétaire	11.05.1749 (68) M 2	Lagane		800
CHICARDIER Antoine		17.05.1749 (68) M	Riom		1.000
PASCHER Antoine	Off. de santé	18.01.1760 (44) M 3	Trizac		800
* LAVEISSIERE (de) Jules	Propriétaire	14.02.1781 (30) M 2	Trizac	Ex noble	6.000

#### Canton SAIGNES

CHAZELLES Jean-Bapt.	Propriétaire	1733 (78) V 5	Bassignac	Ex noble	2.000
(RIGAL Antoine)	Juge de paix	1751	Vebret	Proc. fiscal av. 89	800
BALIT François	Notaire	25.06.1733 (78) M 1	Champagnac	Commis. du gouv.	1.500
GALVAING Pierre	Propriétaire	1762 (49) M 1	Saignes	Marchand	2.000
ARMAND Jean-Bapt.	Notaire	1753 (58) M 8	Vignonet	Adm. du départ.	2.000
MARY Joseph	Notaire	1751 (60) M 4	Champagnac	Propriétaire	1.200
JUILLARD Guillaume	Propriétaire	1766 (45) M 7	Champagnac		1.500
MILLANGE Joseph	Propriétaire	1738 (73) M 4	Salsignac		1.000
SABATIER Jean	Propriétaire	1760 (51) M 3	Chastel		1.200
SERRE Antoine	Propriétaire	1774 (37) C	Madic		800
(BATTUT Léger)	Notaire	1744	Vebret		1.000
VIGNAL Léger	Propriétaire	1759 (52) M 1	Sauvat		1.500
DERIBIER Jean François	Propriétaire	1755 (56) M 8	Saignes		1.500
GALVAING Aymont	Propriétaire	1742 (69) M 4	Ydes		2.000
NOËL Jacques	Propriétaire	1764 (47) V 3	Muradès		800
ROCHE père Pierre	Propriétaire	1742 (69) V 5	Sauvat		800
ROCHE fils Jean	Propriétaire	1772 (39) M 1	Saignes		1.000
VALMIER Antoine	Propriétaire	1741 (70) M 5	Chastel		900
* CHAVIGNIER Pierre Fr	Propriétaire	1781 (30) M 2	Saignes	Propriétaire	3.000
* DANGLARS de BASSIGNAC Barthelemy	Propriétaire	1748 (63)	Bassignac	Ex noble	8.000

* RODDE Pierre Guillaume	Maire	1775 (35)	Champagnac	Ex capit. de caval.	2.000
<b>Canton de SALERS</b>					
(LAFARGE GALVAING Ant.).		02.05.1742 M 6	St-Vincent	Notaire	2.400
RIOM François	Maire	13.08.44 (67) M 8	Salers	Marchand, prop.	4.000
SPINOUBE Pierre	Juge de paix	12.09.1751 (60) C	Salers	Ex échevin	1.500
BERTRANDY François M	Propriétaire	15.04.1771 (40) M	Salers	Négociant	2.400
GROS Jean Bapt.	Avocat	12.12.1760 (51) V 1	Salers	Juge. M Législative	2.400
GIGAUD François	Maire	05.09.1753 (58) M 3	Fontanges	Négociant	1.500
LAPEYRE Pierre Ant.	Notaire	06.03.1744 (67) M 12	Salers		1.500
MONTJOLY Jean P.	Propriétaire	02.12.1762 (49) M 1	St-Martin-Val.		3.000
REY François	Notaire	14.01.1760 (51) M 3	Fontanges	Ex Procureur	1.500
LIZET Pierre	Receveur enregist.	10.02.1770 (41) C	Salers		1.500
COMBAR Antoine	Maire	1744 (67) M 2	Falgoux		1.500
MEIGE François	Propriétaire	08.04.1752 (59) M 2	St-Martin-Val.		1.500
LESCURIER Henri	Propriétaire	09.12.1773 (38) C	Anglards		3.000
ROLLAND Pierre G.	Avocat	15.06.1752 (59) M 1	Salers	Adm. du district	2.000
GELY Pierre Martin	Propriétaire	03.07.1757 (54) M 4	St-Martin-Val.		800
MAILHES Jacques M.	Propriétaire	10.08.1763 (48) M 3	St-Martin-Val.		2.000
ROBERT Pierre	Propriétaire	04.09.1747 (64) M 7	St-Paul		800
DOLIVIER Georges	Propriétaire	05.10.1766 (45) M	St-Vincent		2.000
SALSAC Antoine	Notaire	06.11.1756 (55) M 8	Fontanges	Expert géomètre	1.500
ROUGIER Jean	Notaire	11.12.1770 (41) V 1	Salers		1.500
RABOISSON Jacques	Gref. jst. paix	13.11.1759 (52) M 4	Salers	Ex instituteur	800
(MAURY Jean)	Propriétaire	07.05.1758 M 9	St-Paul		6.000
(CHABANON Piere)	Maire	04.05.1736	St-Bonnet		10.000
DALBIN Guillaume	Propriétaire	1748 (63) V 6	St-Rémy		1.200
CHANUT de REVEL Jean	Propriétaire	1768 (43) V 8	St-Martin-Val.	Cultivateur	800
SALVY Jean	Notaire	1744 (67) M 5	Fontanges		1.500
GUY Jean	Propriétaire	05.04.1770 (41) C	St-Bonnet	Cultivateur	1.200
* SAUVAGE Charles	Maire	17.11.1755 (56) C	Anglards	Prêtre	3.000
* DELSOL Pierre Antoine	Maire	1771 (40)	St-Chamant	Notaire	1.800
BARON DE LAYAT Antoine	Maire	C	St-Bonnet		2.000

Ces collèges sont convoqués en février 1812 par décret impérial. A la suite du décès survenu le 05.07.1811 de Charles VACHER de TOURNEMINE, Louis de SARTIGES, propriétaire à Sourniac, a été nommé Président du Collège de Mauriac par décret impérial du 10 janvier 1812. Ancien officier aux Gardes françaises, il a émigré et habite Paris depuis son retour en France; mais il fait valoir qu'il a dans le Cantal sa famille et « ce qui lui reste de fortune ».

Les 24 et 25 février 1812, le Collège de Mauriac est appelé à élire, sous sa présidence :

- 2 candidats au Corps Législatif : Louis DESARTIGES est élu mais seulement par 46 voix sur 97 votants; il paie le fait d'être parisien. Le second candidat désigné est Henri LALO, sous-préfet de Mauriac, qui n'est pas membre du Collège (un candidat sur 2 doit être pris hors du Collège)
- 2 candidats suppléants : Pierre MAILHES et Antoine PERRIER, tous deux juges au tribunal civil de Mauriac sont retenus
- 8 candidats pour le Conseil d'arrondissement : sont retenus Jean BANCAL (Aphon), Pierre BARRIER (notaire à Vebret, non membre du Collège), Robert OFFROI du RIEU (Mauriac), Claude DANGLARS (propriétaire à Riom, non membre du Collège), P.J. GRASSET (Mauriac), Bernard POMMIER de BURG (maire de Barriac, externe au Collège) Pierre G. RODDE (Champagnac)

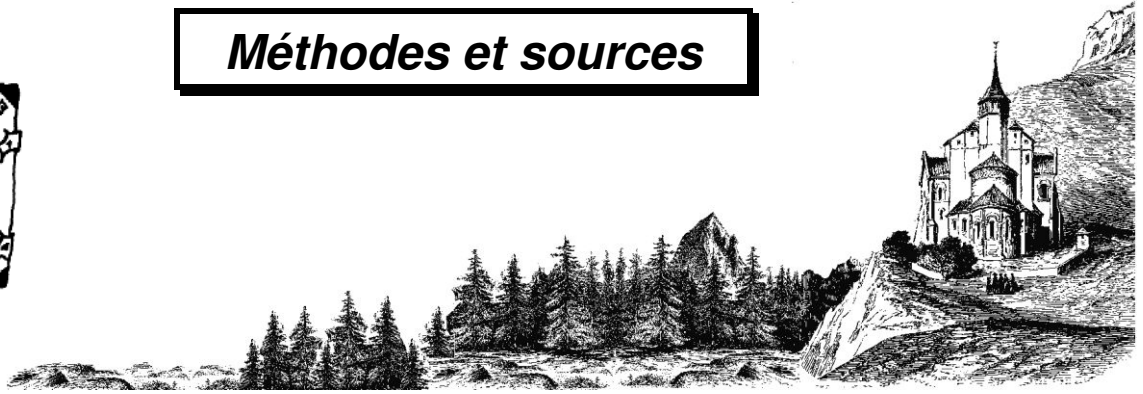
Pour sa part, le Collège départemental appelé à désigner 2 candidats et 4 suppléants pour siéger au Corps Législatif et autant pour le Sénat ne retient qu'un seul candidat issu de l'arrondissement de Mauriac : Jean Félix Augustin SALVAGE de Saint-Martin-Valmeroux, membre sortant du Corps Législatif et proposé pour être reconduit dans cette fonction.

Antérieurement, il avait déjà été membre de la première Assemblée Législative, « mais pas de la Convention, on le jugea trop modéré » note le préfet. (Notons que le deuxième candidat retenu est l'évêque de Saint-Flour, Mgr JAUBERT)

Source : A.N. F/1cIII/Cantal/3



## Méthodes et sources



### LE SERVICE MILITAIRE ET LES REGISTRES MATRICULES

par Jean-François CROHAS (cghav-739)

*NDLR* : Les questions posées par Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852) sur les registres militaires et par Geneviève LE BLANC (cghav-1311) sur les numéros attribués aux militaires ont reçu des réponses précises et détaillées de Jean-François CROHAS qu'il nous a paru opportun de reprendre sous forme d'un article. En complément, Jacques PAGEIX nous fait revivre l'activité générée par la possibilité de faire appel à des remplaçants.

#### Le Service Militaire de 1798 à 1919

- La loi Jourdan-Debrel du 19 fructidor an VI (05.09.1798) institue un service militaire permanent.
- Un décret impérial du 8 nivôse an XIII (29.12.1804) met en place le Conseil de Révision et le tirage au sort.

N'effectuaient leur service militaire que 30 à 35 % des conscrits célibataires ou veufs sans enfant, chaque canton ne devant fournir qu'un certain quota d'hommes. Si sur 100 conscrits d'un canton, 35 devaient être appelés, le Conseil de Révision se voyait obligé de « monter » jusqu'au numéro 70 voire 80 pour trouver le contingent exigé, compte tenu du nombre des dispensés, soutiens de famille, ajournés ou réformés. Par contre, les levées anticipées et l'augmentation des contingents à partir de 1808 suscitérent beaucoup de mécontentement.

Les familles les plus aisées pouvaient négocier une somme devant notaire pour payer un remplaçant qui effectuait son service à la place de leur fils, si ce dernier « tirait un mauvais numéro ».

- Le 21.03.1905 le système de tirage au sort est supprimé.
- La loi du 07.08.1913 augmente le Service de deux à trois ans.

La classe 1911, incorporée en octobre 1912, fera trois ans au lieu de deux, ce qui augmentera le nombre d'hommes disponibles en cas de conflit, comme le laisse présager entre autres différents conflits en Afrique du Nord, au Maroc. Cette loi est soutenue par le Sénateur Radical Georges CLEMENCEAU qui, dans son journal « *L'homme libre* », ne cesse de craindre l'éclatement d'une guerre avec l'Allemagne.

L'histoire nous apprendra que ces soldats ne feront pas 3 ans mais presque le double, puisque la classe 1911,

incorporée début octobre 1912, qui aurait dû être « renvoyée dans ses foyers » en septembre 1915 ne le sera que fin août 1919. Statistiquement la classe 1911 fut celle qui resta mobilisée le plus longtemps : 6 ans 10 mois 22 jours du 01.10.1912 au 22.08.1919.

La classe 1912, incorporée début octobre 1913 sera démobilisée fin août 1919 au lieu de septembre 1916.

#### La classe 1911

(nés en 1891, Conseil de révision en début 1912)

Dans le Cantal : 2.037 Registres Matricules (1R 1697 à 1702) sur 180.774 habitants, soit 1,12 %

Dans la Haute-Loire : 2.580 Registres Matricules (1R 998 à 1004) sur 277.185 habitants, soit 0,93 % de la population, répartis ainsi : Subdivision du Puy : 2.278, Subdivision de Brioude : 505

Dans le Puy-de-Dôme : 3.777 Registres Matricules sur 511.019 habitants, soit 0,73 % de la population, répartis ainsi : Subdivision de Clermont-Ferrand : 1.682 (R 3521 à R 3524) Répertoire alphabétique (R 3525) ; Subdivision de Riom : 2.095 (R 3526 à R 3530) Répertoire alphabétique (R 3531)

#### Les différents numéros attribués aux militaires

Le conscrit, puis le futur soldat, se voyait attribué au cours de sa carrière militaire, plusieurs numéros :

##### 1 - Un numéro sur la liste du Conseil de Révision.

Le Conseil de révision se passait au chef lieu de canton de la commune de recensement. Certaines listes peuvent comporter des anomalies, c'est à dire qu'un jeune homme pouvait être inscrit sur une année différente (+ ou - 1 ou 2 ans), en cas d'oubli volontaire ou non dans l'année de ses 20 ans. Chaque conscrit est obligatoirement inscrit sur les listes de Conseil de Révision, celles-ci étant établies en général au cours du premier trimestre par la commune de résidence. En cas d'engagement ou devancement d'appel ils pouvaient être inscrits sur les listes à 18 ou 19 ans.

Sur ces listes de Conseil de Révision, jusqu'en 1905, il est porté un numéro de tirage au sort et la suite donnée. Sur 100 conscrits, environ un tiers était retenu (ce nombre était fixé par canton par l'autorité militaire, en fonction des

besoins prévus ou prévisible). Ce sont les premiers numéros qui étaient retenus, puis soit ils étaient bons pour le service, soit réformés, soit exemptés.

Un conscrit peut être « réformé » pour raison médicale, (faiblesse de constitution, ...) ou autre, en général précisée, ou exempté temporaire ou définitif (borgne, index coupé, ...) ou raison familiale (frère aîné au Service (Militaire), fils aîné de veuve, soutien de famille, ...)

Attention : Ce recensement des conscrits, qui est annuel, n'a aucun rapport avec les recensements de population qui avaient lieu tous les 5 ans (... , 1901, 1906, 1911, 1915 (non fait pour cause de guerre), 1921, 1926, ...)

**2 - Ensuite était ouvert un Registre Matricule**, avec un numéro pour chacun. Pour les conscrits qui sont « appelés », même si certains étaient réformés quelques jours après. Les numéros d'un même canton se suivent, pas par ordre alphabétique, mais la liste des cantons n'est pas toujours dans le même ordre d'une année sur l'autre. C'est pour cela qu'existe un Répertoire Alphabétique par classe et par subdivision. Attention, il faut parfois regarder les dernières pages, on y trouve des noms oubliés dans la liste alphabétique ou des gens qui faisaient partie d'une autre classe ( $\pm 1$  ou 2 ans). Ce numéro suivait le soldat tout au long de sa carrière militaire. On trouve parfois des numéros raturés et rectifiés. Ces Registres Matricules consistent en une page par soldat, reliées en volume d'environ 500 pages recto-verso.

Ces Registres Matricules présentent : l'état civil, la description physique (couleur des cheveux, des yeux, taille, ...), le niveau d'instruction, la situation à l'issue du Conseil de Révision, les différentes affectations datées, avec les « numéros au corps », bien souvent indication des domiciles successifs pendant la période de « réserve », les dates des différentes périodes de rappel comme réserviste, la date de mobilisation, les différentes affectations durant le conflit, la date de décès avec parfois des précisions, surtout si ce décès a eu lieu pendant la guerre, les décorations, les citations.

Certaines informations sont de nature pénale ou médicale, d'où la nécessité d'une grande prudence dans la reproduction de ces données.

Attention : ces indications sont variables selon les époques. Le contenu s'étoffe au fil des ans. Les fiches des soldats de la Première Guerre sont parfois très complètes et donnent lieu à de nombreux compléments sur des papiers collés sur la page, de manière à laisser voir le texte dessous. Généralement la numérisation tient compte de ces papiers, une seule personne peut donc avoir, deux ou plus numérisations.

**3 - Dans chaque unité ou le soldat passait, il lui était attribué un « numéro au corps »** = Unité, Régiment, Bataillon, .... Ce numéro doit se retrouver dans les registres tenus par chaque unité (difficilement consultables, voire disparus) Certains soldats durant la Guerre de 14-18 ont changé jusqu'à dix fois d'unité et, à chaque fois, il leur était attribué un numéro, on en retrouve mention sur le RM.

Ne pas confondre ces Registres par unités avec les Journaux de Marche et d'Opérations consultables sur le site « Mémoire des Hommes » :

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/spip.php?article59>

### La Plaque Matricule

Il semble que le modèle de Plaque Matricule ait passablement varié aux cours des années. En pratique la plaque indiquait : nom, bureau de recrutement, classe, numéro matricule, c'est-à-dire tout élément permettant d'identifier de manière précise un soldat. Cette plaque pouvait se porter autour du poignet ou autour du cou avec une chaînette, le modèle a varié aux fils des années.

Il est possible que Mme LE BLANC - qui s'étonne de trouver sur la plaque en sa possession le numéro du tirage au sort et non le numéro matricule - soit en présence d'une plaque non officielle de conscrit qui pouvait reproduire le modèle officiel. Le Conseil de Révision était une étape importante dans la vie des jeunes hommes. Être réformé pouvait être considéré comme preuve d'une tare et rendre la vie future plus difficile. Chaque Conseil de Révision était entouré d'un cérémonial traditionnel.

### La consultation des listes

Les listes des Conseils de Révision (CR), les Registres Matricules (RM) et les Listes alphabétiques se trouvent en série R aux AD. En fonction de leurs classe = année de naissance + 20 ans.

Les conscrits étaient recensés sur leur lieu de résidence à cet âge, bien souvent le lieu de résidence des parents qui pouvait être complètement différent de leur lieu de naissance. Il ne faut pas oublier que nos territoires auvergnats fournissaient un nombre non négligeable de travailleurs migrants, qui pouvaient se retrouver fort loin de leur lieu d'origine

Malheureusement ces listes de CR ne sont disponibles qu'en consultations aux AD.

Sur le Cantal il existe une seule subdivision ou bureau de recrutement : Aurillac.

En Haute-Loire : deux subdivisions : Le Puy et Brioude

Sur le Puy-de-Dôme, deux subdivisions : Clermont-Ferrand et Riom.

Cependant quelques communes limitrophes de chaque département peuvent être dans le département voisin. Je ne possède actuellement aucune donnée précise sur ces situations, qui semblent varier au fil des années.

Aux AD (15, 43, 63) vous avez le droit de consulter librement ces listes et RM jusqu'à la classe 1921 (Arrêté dérogatoire du 20 décembre 2012); a priori vous n'avez pas le droit de les reproduire par photo numérique, ce qui à mon humble avis est parfaitement hypocrite, « *tu peux voir et copier mais pas reproduire* »

Légalement ces registres contenant des renseignements médicaux ne sont consultable que 120 ans après la naissance (100 ans après l'année de classe) ou 25 ans après le décès, mais ces documents regroupant jusqu'à 500 individus ...

Les AD peuvent vous communiquer une copie de la partie concernant l'un de vos ancêtres (je n'ai jamais essayé) sans limite de date, sur présentation de votre filiation.

La série R aux AD est vraiment très riche sur l'ensemble de la vie militaire de nos ancêtres et mérite un voyage aux AD, si cet aspect de la vie de vos ancêtres vous intéresse.

Avec l'approche du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, l'ensemble des RM des soldats mobilisés durant cette guerre devrait être en ligne en 2014 ; si j'ai bien compris ils devraient être regroupés sur un site national. Les RM et les tables alphabétiques correspondantes des trois départements sont consultables en ligne jusqu'à la classe 1912.

**Cantal :**

[http://archives.cantal.fr/?id=recherche\\_guidée\\_iconographique\\_autre](http://archives.cantal.fr/?id=recherche_guidée_iconographique_autre)

**Haute-Loire :**

<http://www.archives43.fr/article.php?laref=108&titre=registres-matricules-militaires>

**Puy de Dôme :**

[http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/archive/s/fonds/FRAD063\\_000051043](http://www.archivesdepartementales.puydedome.fr/archive/s/fonds/FRAD063_000051043)

Parmi les mobilisés durant la Guerre de 1914-1918, certains étaient réformés, voire exemptés lors du CR et devant la nécessité de trouver de nouveaux soldats, se trouvèrent mobilisés en 1916, 1917, 1918, bien souvent

dans la « Territoriale », c'est à dire qu'ils assuraient des tâches à l'arrière (garde de voie ferrée, convois de blessés, etc.) ; certains étaient détachés dans des industries ou des entreprises plus ou moins participantes à « l'effort de guerre ».

### **Le livret militaire**

Les informations du Registre Matricule se retrouvent sur le Livret Militaire avec des bonus. Sur le Livret Militaire d'un de mes AGP dans un Régiment de lanciers vers 1860, on trouve la liste de tout le trousseau qui lui a été attribué ainsi que les remplacements de ces effets, le nom des chevaux qui lui ont été affectés avec leur origine, des mentions de punitions pour avoir perdu ou détérioré des éléments de son paquetage, ... . Cela a représenté 7 ans de sa vie.

Beaucoup de Livrets Militaires des soldats des deux guerres mondiales sont malheureusement perdus du fait de diverses circonstances : combats, prisonniers, ...

Un nombre certainement non négligeable a certainement été détruit volontairement pour effacer les traces de ces périodes difficiles, ou perdus dans les tribulations des maisons de famille.





## Il y a cent ans, l'Auvergne ... la guerre



### 1<sup>er</sup> SEMESTRE 1913 - ÉPHÉMÉRIDES

par Jean-François CROHAS (cghav-739)

#### En Europe

18 janvier : victoire navale grecque sur la Turquie à la bataille de Lemnos.

31 janvier (Royaume-Uni) : la Chambre des Lords repousse le projet de Home Rule pour l'Irlande voté par les Communes en novembre 1912.

Février : le révolutionnaire russe Joseph Staline est arrêté et exilé à Touroukhansk, en Sibérie, par le gouvernement tsariste (fin en mars 1917).

Mars : en Russie, célébration du tricentenaire de l'avènement de la maison ROMANOV sur le trône impérial convainquant le tsar Nicolas II de sa popularité.

18 mars : le roi Georges 1<sup>er</sup> de Grèce est assassiné. Son fils Constantin 1<sup>er</sup> de Grèce lui succède.

13 avril : attentat anarchiste contre le roi Alphonse XIII d'Espagne (né en 1886, roi depuis 1902) à Madrid.

24 mai : mariage de la princesse Victoria-Louise de Prusse, fille de l'empereur Guillaume II (en Allemand : Friedrich Wilhelm Viktor Albrecht HOHENZOLLERN) née le 13 septembre 1892 et d'Ernest-Auguste de Hanovre (né le 17 novembre 1887)

30 mai : traité de Londres mettant fin à la Première Guerre balkanique. La Turquie vaincue perd la plus grande partie de ses territoires européens. Grecs, Bulgares et Serbes doivent se partager la Macédoine. Dissensions immédiates entre les vainqueurs.

10 juin : cabinet Tisza en Hongrie. Les libéraux hongrois d'Etienne Tisza sont obligés d'accorder une réforme électorale faisant passer les électeurs de 1 à 1,9 million.

#### En France

17 janvier : Raymond POINCARÉ (né à Bar le Duc (55) le 20.08.1860) est élu président de la République, il succède à Armand FALLIÈRES (né à Nantes (44) le 28.03.1862) élu en 1906.

21 janvier : Aristide BRIAND (né à Nantes (44) le 28.03.1862) nouveau président du Conseil.

18 mars : renversé à la Chambre, le président du Conseil Aristide BRIAND démissionne.

22 mars : Louis BARTHOU (né à Oloron Sainte Marie (64) le 25/08/1862) nouveau Président du Conseil.

3 et 13 avril : incidents franco-allemands en Lorraine.

8 mai : réception du roi d'Espagne, Alphonse XIII, par Raymond POINCARÉ au château de Fontainebleau.

18 mai : à Narbonne, né un certain Louis-Charles-Augustin-Georges TRENET

29 mai : création du Sacre du printemps de Stravinsky.

Guillaume APOLLINAIRE, publie son recueil « *Alcools* »

Charles PÉGUY, publie « *La Tapisserie de Notre-Dame* »

Alain-FOURNIER, publie « *Le Grand Meaulnes* »

Jules ROMAINS, publie « *LES COPAINS* »

26 juin : à Basse pointe (Martinique) né Aimé Fernand David CESAIRE

#### Livre coup de cœur

Si vous êtes intéressé par cette période et plus particulièrement par la vie militaire des conscrits, je vous invite à lire un recueil paru au 4<sup>e</sup> trimestre 2010 et publié par la photothèque Cg63 aux Archives Départementales : « *1880-1914 Les soldats de la revanche.* » 145 pages richement illustrées.

En vente aux AD du Puy de Dôme 75 rue de Neyrat à Clermont-Ferrand et dans de nombreuses librairies pour 12 euros.

## LE FUSIL LEBEL

par Jean-François CROHAS (cghav-739)



Cette arme qui a équipé les soldats de la Guerre 14-18 a vu le jour en 1886, d'où son nom de « *Fusil modèle 86* »

Le fusil modèle 1886, dit Lebel, première arme moderne, combinait les avantages suivants:

- mécanisme à répétition
- poudre sans fumée, qui ne révèle pas la position des troupes par un épais nuage
- réduction notable du calibre, permettant au combattant d'emporter plus de munitions dans un même volume
- trajectoire plus tendue et meilleure précision.

Présenté au ministre de la guerre, ses performances dépassaient tout ce qui avait pu être réalisé jusqu'alors : portée, précision, capacité de perforation sont exceptionnels.

Après des essais en corps de troupe, le fusil est adopté en 1887, sous le nom de modèle 86. Il sera surnommé Lebel, du nom du colonel Nicolas LEBEL, officier commandant les expérimentations au camp de Châlons.

Le fusil Lebel est alors mis en fabrication dans nos trois manufactures nationales (Saint-Etienne, Châtelleraut, Tulle) avec le concours de l'industrie privée. L'objectif fixé est

de 1.000 armes fabriquées par jour, défi qui sera relevé.

En six ans le parc industriel français va produire plus de trois millions de fusils Lebel. La production est ensuite interrompue. Elle ne sera reprise qu'en août 1914, suite aux pertes élevées, et 1.400 fusils Lebel seront produits chaque jour, parallèlement à d'autres types plus simples et plus efficaces pour la guerre moderne.

La fabrication cesse définitivement en mai 1920.

**Remarque :** Comme beaucoup d'armes de cette époque, on a ménagé les anciens, qui craignaient un gaspillage de munitions, en équipant le Lebel d'un arrêt de répétition, qui neutralisait justement cette fonction. Le fusil fonctionnait alors comme une arme à un coup, les cartouches du magasin restant en réserve.

**Modifications :** Le Lebel a subi de nombreuses modifications, tout au long de sa très longue carrière. En 1893, on ajoute un tampon masque dont le but est de dévier une projection accidentelle de gaz en cas de perforation de l'amorce.

Cette arme était robuste, fiable et précise, mais pouvait avoir des enrayements si elle était mal utilisée. L'adoption du magasin tubulaire se révéla être désavantageuse au niveau de la vitesse de chargement. Avant la grande guerre on essaya plusieurs fusils pour remplacer le Lebel, dont le Daudeteau, mais finalement la grande quantité de Lebel fit qu'on conserva l'arme existante. Durant la grande guerre, on adopta un temps le fusil 07/15, extrapolation du mousqueton de cavalerie modèle 1892, se chargeant aussi rapidement que le Mauser allemand, et tirant la même cartouche que le Lebel.

### Caractéristiques :

Calibre : 8mm ; Munition : 8x51R  
Longueur : 1307 mm Longueur du canon : 800 mm  
Longueur avec baïonnette : 1825mm  
Poids à vide : 4,180kg Poids chargé : 4,415kg  
Poids chargé avec baïonnette : 4,890kg  
Capacité : 8 cartouches en magasin +1 cartouche dans l'auget, +1 cartouche dans le canon (10 possible)  
Rayures : 4 à gauches au pas de 240 mm

### Sa baïonnette : Rosalie

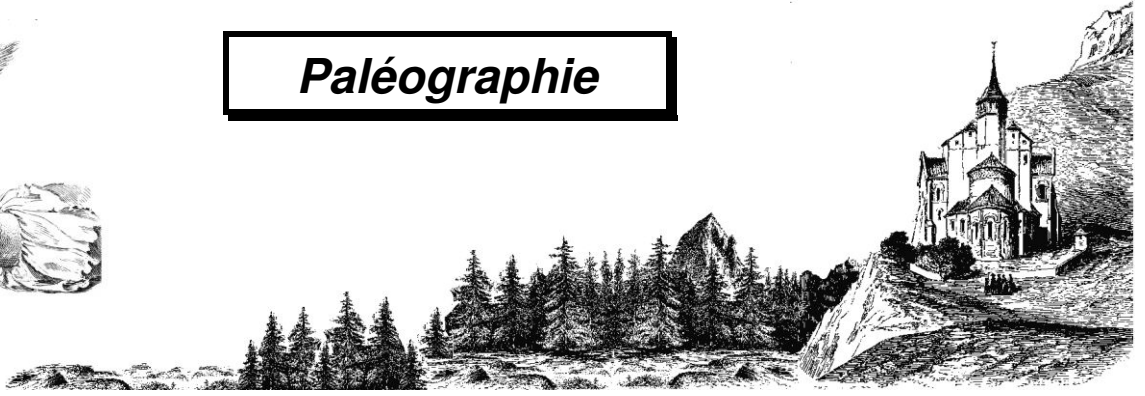
Le Lebel ne sortait pas sans son épée-baïonnette, la « *Rosalie* », pour les combats corps-à-corps

Elle a laissé  
comme souvenirs  
beaucoup de  
tournevis et  
autres outils ... !





# Paléographie



## UN PEU DE PALÉOGRAPHIE DE 1792

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Aujourd'hui premier septembre mil sept. cents quatre  
vingt douze Lan quatre de la Liberté l'actou  
Midy, En notre deulase ordinaire a st. gelyze,  
Est comparu devant nous certain Jousier  
La touraille juge de paix du canton de se  
gelyze Marie Francon Originaire du lieu de  
chabreuge paroisse de brieude cedant au lieu  
de mescaure paroisse de mescaure, Laquelle  
nous adt que pour satisfaire a la loi, elle  
vient nous declarer quelle est grosse et bruiete  
depuis le commencement du mois de janvier  
desuier des faits et actes de jean boudourd  
Originaire du lieu de Mosifanges demeurant  
actuellement en foras au lieu de mescaure  
paroisse de mescaure, qui est le seul homme  
qui l'ait jamais frequatée, et qui l'a seduite par  
promesse de mariage. De laquelle declaration  
elle nous a requis acte pour luy servir et Valoir  
ce que de raison, et Lad compensante a declaré ne  
savoir signer de ce enquire Leis jour et au  
cila minute a signé Jousier la touraille  
juge de paix.

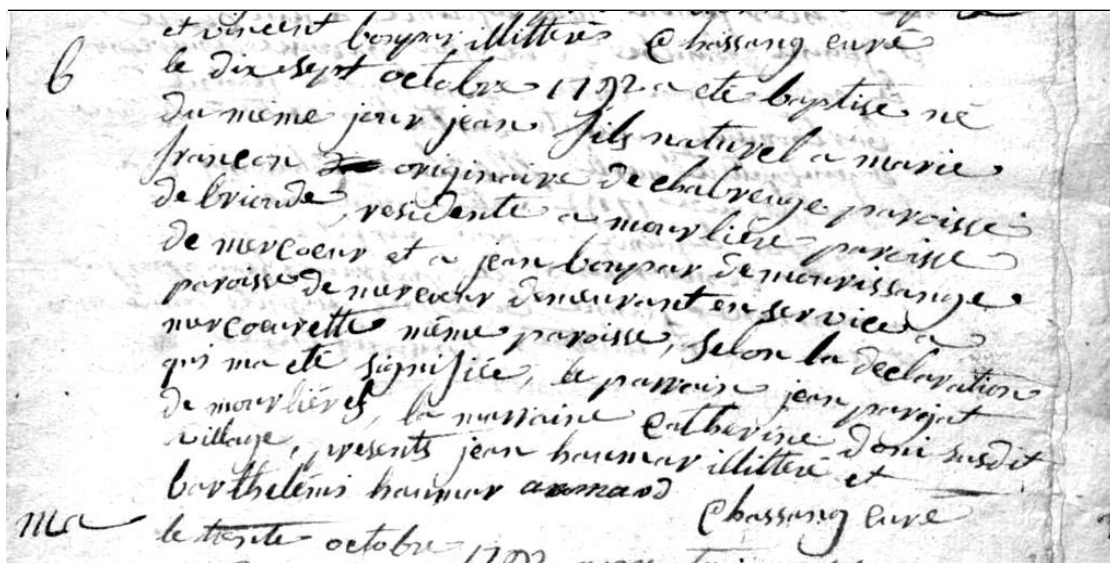
Cy edic cludite francon le Requierante  
Amat  
grossier

<p>Aujourd'huy premier septembre mil sept cents quatre Vingt Douze L'an quatre de la Liberté Entour Midy, En notre demeure ordinaire a St Ilpize, Est comparu devant nous Antoine Fournier La Tourraille juge de paix du canton de St Ilpize Marie Francou Originaire du lieu de Chabreuge paroisse de Brioude cedantaire au lieu de Mourleyre paroisse de Mercoeur, Laquelle nous a dit que pour satisfaire a la loi, elle vient nous declarer qu'elle est grosse et enceinte depuis le commencement du mois de janvier dernier, des faits et œuvres de Jean Bompard originaire du lieu de Morissanges demeurant actuellement en service au lieu de Mercoeur paroisse de Mercoeur, qui est le seul homme qui l'ait jamais frequentée et qui l'a seduite sous promesse de mariage. Delaquelle declaration elle nous a requis acte pour luy servir et valoir ce que de raison et lad[itte] comparante a déclaré ne scavoir signer de ce enquis Led[it] jour et an à la minute a signé Fournier La Tourraille juge de paix                  Expedie aladitte Francou et requerante                  Amat greffier</p>	<p><b>Notes :</b>                  Cette attestation de déclaration de grossesse est conservée dans le registre des actes de baptêmes et de mariages tenu par le curé de Mercoeur, en face de l'acte de baptême de l'enfant concerné.</p> <p>Nous sommes au début du mois de septembre 1792, avant l'institution de la République qui prendra date le 22 septembre, premier jour de l'an II de la République.</p> <p>La tenue des registres d'état civil de Mercoeur sera transférée aux officiers municipaux élus au 1<sup>er</sup> janvier 1793.</p> <p>Par contre, le juge de paix du canton, date de « l'an 4 de la Liberté », ce qui n'a rien d'officiel, mais dénote son ralliement aux « Idées nouvelles ». Cette datation commence au 14 juillet 1789, l'an 1 allant jusqu'au 14 juillet 1790. Après le 14 juillet 1792, nous sommes bien dans l'an 4.</p> <p>Le canton révolutionnaire initial fut fixé à St Ilpize avant d'être transféré à Lavoûte-Chilhac en 1802.</p> <p>L'installation de juge de paix au niveau des cantons fut institué par la loi des 16 et 24 août 1790, comme justice civile de proximité, héritière des justices seigneuriales.</p>
---	---

De la grossesse ainsi déclarée naîtra, le 17 octobre 1792, un garçon prénommé Jean.

On notera que pour le patronyme de la mère, le curé le nota FRANCON, alors que le greffier de la justice de paix l'avait noté FRANCOU. Il est fort probable que la prononciation, à l'époque, ne devait guère différer entre les deux notations.

Cette Marie FRANCON est dite originaire de Chabreuges (devenu St Laurent-Chabreuges), lieu qui à l'époque ne constituait pas une paroisse, mais dépendait de la paroisse St Jean de Brioude. Dans les registres de Brioude, à cheval entre les paroisses St Jean et Notre-Dame, on trouve plusieurs naissances FRANCON, issues d'un seul couple, des chapeliers. Une seule Marie naît en 1747, ce qui la rend un peu âgée pour s'être fait « trousseée » en 1792.



Acte de baptême de Jean, fils naturel de Marie FRANCON, le 17 octobre 1792, à Mercoeur





### LE CHÂTEAU DE MONTCELET ET L'ÉGLISE VIEILLE À VICHEL (PUY-DE-DÔME)

par Michel COLAS (cghav-1582)

Depuis un peu plus de 2 siècles, le magnifique site que constitue la butte de Montcelet – posée à l'extrémité sud-ouest du plateau de la Chaux Ronde (la Chardonnde dans le vocabulaire local) – et les vestiges (donjon) de son château-fort (restauré dans les années 1990) ont toujours retenu l'attention du voyageur et suscité l'intérêt de l'érudit.

Selon M. Joseph BÉRARD, professeur et érudit qui a consacré à ce site une plaquette sur laquelle nous reviendrons, l'histoire des propriétaires successifs du château de Montcelet se présenterait sommairement ainsi : « Elle commence vers 1080 avec Alson et Robert de MONTCELET. Ensuite, c'est Bertrand de MONTCELET qui occupe le château en 1129. A cette date se place l'épisode du « reclus », sorte de religieux vivant muré en un sombre logis. L'histoire nous apprend que la comtesse de MONTFERRAND, à son décès en 1199, donne des legs à 11 reclus ou recluses. Parmi eux, figure celui de Montcelet.

Puis, en 1262, le dauphin Robert II d'Auvergne dispose de ce fief en faveur de son fils Robert III Dauphin. A cette époque, le chevalier de PAGNAT – d'une famille originaire du lieu de Pagnans sur le territoire de l'actuelle commune de Maringues – n'est que locataire et ne possède le château que par « engagement ». Le fils du Dauphin ne devait rendre cette seigneurie que lorsqu'il aurait été payé par les héritiers de Hugues ALBIN/BLANC. Le fut-il ?

Par la suite, Robert ALBIN/BLANC, damoiseau, seigneur de MONTCELET, épouse Lucque de DONTREIX fille de Guillaume de DONTREIX, seigneur de Dontreix (23) et de la forêt de Dreuilhe, et de Lucque, dame des FORGES. Les ALBIN/BLANC furent ainsi seigneurs de Montcelet de 1308 à 1344. Gilbert de LEVIS, comte de Ventadour, est seigneur de Montcelet en 1540. »

En 1560 et jusqu'en 1789, le fief de Montcelet passe aux mains de la famille de ROZIERS (originaire du lieu de Rouziers sur le territoire de l'actuelle commune de Charensat) selon la succession généalogique suivante (Comte de REMACLE, *Dictionnaire Généalogique des familles d'Auvergne*, Ed. ARGHA 1995, T III, p. 269) :

- Annet de ROZIERS, écuyer, seigneur de Montcelet x Cm 08.03.1560 reçu par MONTEIL, notaire à Saint-Germain-

Lembron Clauda d'ORADOUR, fa de Jacques II d'ORADOUR, chevalier, seigneur de St-Gervazy et Bethel et de Françoise COMPTOUR, sa première femme.  
- Jacques de ROSIERS x Cm 17.12.1584 reçu par BOURLIN notaire, Jeanne AUTIER de VILLEMONTÉE  
- Jean de ROZIERS x cm 10.02.1627, reçu par Antoine MONTEIL notaire St-Germain-Lembron, Marie de LONGA  
- Charles de ROZIERS, né le 17.03.1632 à Vodable, x Cm 16.02.1665 reçu par GAUTIER notaire Troussay/Antoingt Marie de DIGONS.  
- François de ROZIERS x Chidrac 29.09.1693 Louise de SAIGNES de GRISOLS (+ 10.01.1743 Chidrac)  
- Charles-Annet de ROZIERS, né 26.07.1695 St-Flour, x Clermont-Ferrand, Ste-Croix, 20.04.1728 Delle Anne de BONNET de LA CHABANNE (+ 19.02.1758 Clermont-Fd, Ste-Croix)  
- Anne de ROZIERS, née 12.07.1733, + 25.04.1779 Vic-le-Comte, x Chamalières 27.08.1769 Jean-Baptiste de MASCON (x 2), sgr de Ludesse et de la Martre, ° 14.04.1732, + 31.08.1811 Clermont-Fd. (Député aux Etats-Généraux)

A noter que « dès la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, les châtelains ne vivent plus à Montcelet de façon continue. En 1592, des maraudeurs occupent la tour et dévalisent les biens des paysans de St-Cirgues, Collanges et St-Gervazy (jardins, poulaillers et « souillardes »). Le Sénéchal de Clermont les en chasse. A l'aube de la Révolution se termine l'histoire de Montcelet qui devient un communal »

Rappelons encore que selon une information parue dans « A moi Auvergne » (n° 22, 4<sup>e</sup> tr. 1982) communiquée par M. Joseph BERARD, « un frère cadet d'Anne, Jean-Charles de ROZIERS, capitaine du régiment des Cuirassiers du Roi durant la guerre de 7 ans en Allemagne, épousa, après la bataille de BERGEN, Catherine-Elisabeth KOELER, fille d'un inspecteur des forêts de Thuringe, et s'établit sur place. Le 6 février 1762 naissait à Rhule en Thuringe, le premier enfant de cette source germanique. Moncelet était retranscrit Moslé par le curé de la paroisse. Jean-Charles de ROZIERS de MONTCELET mourut à Vendôme le 19 juin 1767. De nos jours, la famille est encore représentée par M. Wilhem A. MOSLÉ, , docteur

en philosophie, dont les armes sont semblables aux armes de la Maison de ROZIERES d'Auvergne, soit « *d'azur au chevron d'or accompagné de trois roses d'argent* » (Source : Paris Centre-Auvergne, avril 1969)

Enfin, dans son ouvrage *Saint-Gervasy en pays coupé*, mon cousin Guy PAJOT citait le passage suivant paru sous la plume de MM. NODIER, TAYLOR et GAILLEUX qui, en 1833, rapportent une visite du site de Montcelet dans leur ouvrage *Voyages pittoresques et romantiques de l'Ancienne France* :

« *En continuant avec nous notre route pour se rendre à Brioude, et avant de traverser la petite ville de Saint-Germain, on aperçoit une montagne qui surpasse de beaucoup de hauteur Nonette et Usson. Elle domine une grande partie de la Limagne d'Auvergne. Sur le sommet aigu de ce pic, et sur une bouche de volcan, sont les ruines apparentes d'un vieux château nommé Montcelet ou Moncelé, château qui appartenait autrefois aux dauphins d'Auvergne. Nous avons vu aussi en Franche-Comté le mont Condat qui est aussi un mont céle et qui dépasse de beaucoup la hauteur des montagnes environnantes.*

*Quelques débris de murailles et une tour carrée composée de deux rangs de colonnes basaltiques, encaissée aux angles par une ligne de pierres blanches, forment là une belle étude pour la peinture romantique. Au rez-de-chaussée de cette tour se trouve une salle avec sa cheminée, dont le manteau est assez bien conservé, ce qui prouve, nous disait le paysan que nous avions pour guide, que ce château aérien a été habité par des hommes. Il n'y reste d'ailleurs aucune trace d'art. A ces hauteurs, la vie devait être bien triste ou elle devait être bien solennelle. »*

A notre connaissance, seuls deux ouvrages ont été consacrés à ce site :

Tout d'abord, en 1934, la brochure ci-avant évoquée de Mr. Joseph BÉRARD, professeur natif de Vichel, publiée aux Editions ALVIS de Clermont-Ferrand. Cette plaquette, traitée sur le mode plaisant, ne prétendait nullement faire œuvre d'érudition ou de référence. Modestement intitulée *Montcelet, terre du Lembron*, elle constituait en quelque sorte un sympathique précurseur, agrémenté d'un hors-texte original de Robert LONGEVERT. Il est à remarquer toutefois qu'elle était honorée d'une longue et élogieuse préface d'Henri POURRAT, heureux de saluer le modeste hommage rendu à « ce beau site auvergnat ».

Et puis, tout récemment – octobre 2011 – l'Association pour la sauvegarde du Patrimoine et l'Avenir du Lembron (ASPAL) publiait, sous les plumes conjointes de MM. Gabriel FOURNIER et Bernard MAREUGE, un très bel ouvrage de 188 pages, format « à l'italienne », richement illustré de photos en noir et blanc et en couleurs, sous le titre *Montcelet dans l'ancien Lembron*.

Il s'agit là d'un très beau travail de vaste érudition traitant à la fois de l'histoire de l'ancienne paroisse de St-Cirgues-sous-Montrelet et des paroisses de Collanges et Vichel, sans en négliger l'environnement.

Toutefois, aussi riche et divers que puisse être un ouvrage – ce qui est le cas de celui-ci – il se trouvera toujours

quelques nouveaux éléments susceptibles de venir en compléter utilement les données

C'est ainsi qu'à notre modeste niveau, il nous est apparu digne d'intérêt :

1– de rappeler une légende attachée au château de Montcelet, et sans doute aujourd'hui bien oubliée\*

2– de signaler une très intéressante mention portée sur les registres paroissiaux de Vichel (collection du greffe) en l'année 1633 relative au baptême de la grande cloche de l'église de l'ancienne paroisse de St-Cirgue-sous-Montcelet.

### La légende de « la mère DUJON »

La « mère DUJON », c'est-à-dire « du donjon » (sous-entendu celui du château de Montcelet) était en fait une sorte de croquemitaine mythique destinée à faire peur aux très jeunes enfants turbulents ou censés s'être rendus coupables de quelque comportement jugé répréhensible par leur parents. Les jeunes polissons se voyaient ainsi menacés d'être emportés dans son grand sac par « la mère DUJON » tout là-haut, sur la butte de Montcelet, dans la nuit bien noire, le vent et le froid,; vers on ne sait quels antres lieux terrifiants, très probablement gardés par de hideuses et redoutables créatures ! Cela, bien sûr, sans aucun espoir de jamais revoir ses parents et sa famille. Et vraisemblablement aussi l'horrible perspective d'être finalement dévorés tout crus par l'horrible vieille.

Or, comme il est bien connu que « *la peur est le commencement de la sagesse* », il faut bien reconnaître qu'une telle menace se révélait être d'une remarquable efficacité sur l'esprit des jeunes sujets de 5 ou 6 ans, lesquels ainsi mis dehors alors que la nuit était tombée, s'en venaient aussitôt tambouriner à la porte tout en larmes et repentants, afin d'échapper au plus vite aux horreurs que nourrissaient leur imaginaire, l'horrible créature tant redoutée étant susceptible de surgir à tout instant au bout de la rue ou de quelque recoin avec son grand sac !

En ayant fait moi-même une fois – vers 1941 – l'expérience, suite à quelque polissonnerie faite à ma bonne arrière-grand-mère – qui allait sur ses 87 ans – qui m'avait ainsi puni, je puis témoigner que l'effet immédiat était garanti !

Cela dit, que l'âme sensible de certains modernes « pédagogues » retrouve sa pleine sérénité, je suis ressorti nullement traumatisé de cette « épreuve ». Je dois ajouter que, nonobstant les malheurs de l'époque, ce petit coin d'Auvergne était alors des plus calmes avec des nuits parfaitement sereines, ce qui explique peut-être, en partie, que parents et grands-parents n'hésitaient pas à recourir à cette méthode expéditive considérée par eux comme tout particulièrement convaincante. Et certainement moins traumatisante que les fessées administrées au « bon petit diable » par la veuve MAC MICH que nous décrit l'aimable comtesse de SEGUR, née ROSTOPCHINE. A l'époque, l'opinion prévalente était qu'une bonne punition se devait d'être édifiante, c'est-à-dire de servir de bonne leçon, à effet supposé durable de préférence.

Cependant, l'évolution des mœurs et des esprits aidant, ce recours à la menace de la mère DUJON semble avoir

disparu vers le milieu des années 1940, à tel point qu'à part chez quelques – au moins – septuagénaires, le souvenir n'en subsiste sans doute même plus ! Et ce ne sont sûrement pas les renouvellements démographiques successifs que connaissent nos villages depuis près de 60 ans qui pourraient beaucoup aider à la conservation des multiples trésors de mémoire que recelaient nos campagnes. On ne saurait trop méditer le proverbe africain qui enseigne que « un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

### **Saint-Cirgues-sous-Montcelet et Vichel**

Vichel – environ 215 habitants en 2012 – trouve son origine aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles. A cette époque des textes mentionnent la présence d'un lieu habité appelé Montcelet ou Latricio, ainsi que d'une église, chef-lieu de paroisse jusqu'au 6 octobre 1670, date à laquelle ladite paroisse fut dissoute. L'église fut ensuite démolie. Vichel, dont l'existence est ainsi attestée dès le X<sup>e</sup> siècle, et le château de Montcelet en étaient les dépendances. Un village se forma aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles autour de la butte du château dont les ruines sont encore visibles de nos jours sur les versants sud et sud-est de celle-ci. Le nom de Montcelet serait une altération de celui de Montcelzet (terroir situé à l'extrémité nord-est du plateau) dérivé du latin Montus-Celsus.

Saint-Cirgues a donc disparu. Son église avec le cimetière étaient situés au lieu dit aujourd'hui « L'Eglise Vieille », non loin de l'extrémité nord-est du plateau de la Chaux-Ronde (dit de La Chardonde par les habitants de Vichel). Elle desservait, outre les villages de St-Cirgues-sous-Montcelet, ceux de Collanges, St-Gervasy, Unsac, Scourdois et Segonzat.

De nos jours, seuls le nom de terroir « L'Eglise Vieille », un chemin dit « Chemin des Seigneurs » reliant le site à la butte (en partie engazonné voilà 60 ans, ce qui faisait davantage ressortir son tracé à proximité de l'ancienne église) et quelques tas de pierres résultant de l'empierrage témoignent de la présence à cet endroit de cet édifice et du cimetière qui en dépendait.

### **Paroisse de Saint-Cirgues-sous-Montcelet Baptême de la grande cloche**

Ainsi que nous venons de le voir, la paroisse de St-Cirgues-sous-Montcelet fut supprimée le 6 octobre 1670 et le lieu de culte fut transféré un peu plus bas, au village de Vichel où résidait désormais l'essentiel de la population et où existait déjà une chapelle dédiée à St-Mein [*vocabulaire correspondant, semble-t-il, au St-Maximin méridional, lequel, avec Ste-Julithe se partage le saint patronage de la paroisse. Certains l'assimileraient aussi au St-Méen breton*] jusque là annexe de St-Cirgues-sous-Montcelet. Cette dernière chapelle avait été édifiée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle – début du XV<sup>e</sup> dans une enceinte fortifiée dont ne subsiste plus de nos jours que la tour sud-ouest, ancien atelier et habitation du forgeron au début du XX<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui bibliothèque de la commune de Vichel. Dans le même temps (1670), le cimetière qui jouxtait l'église de St-Cirgues fut également abandonné.

Cela dit, il peut apparaître curieux – mais, à l'époque, le temps était une notion assez relative, car n'avait-on pas en quelque sorte l'éternité devant soi ? – que 37 ans avant ces suppression et transfert de paroisse, il ait pu être procédé au baptême d'une grande cloche. Mais il se peut qu'à l'époque le contexte – notamment démographique – n'exige pas encore de changements structurels notables. Quoiqu'il en soit, les registres paroissiaux de Vichel pour l'année 1633 comportent la très intéressante mention suivante :

*Le XII<sup>e</sup> octobre 1633 a été par (ici un renvoi # moy mestre Claude BELLOT) fondue la grande cloche de Saint-Cirgues soubz-Montcellex aud(it) Vichel et le pénultième dudit moys et an a été bénite ladite cloche par Messire Pierre RIVET curé à présent de la ville d'Ardes et jadis prieur-curé dudit St-Cirgues-soubz-Montcellet et Vichel assité de Mgr Messire Sébastien PAILHER vicaire dudit lieu. Le parrain, noble Jehan du ROZIER, Sieur de Laval, Montcellet et Vichel et la marraine Damoysselle Louise de ROCHEMONTES femme à noble Jehan DU CROT Seigneur du Mas Chabannes*

*ROZIER PAILHER  
vicaire dudit lieu et paroisse*

Nous ne savons pas ce qu'il advint de cet instrument à moins qu'il ne s'agisse de la cloche installée dans le clocher actuel de l'église de Vichel et qui aurait été transférée en 1670 en ce nouveau lieu.. Nous remercions par avance le collègue ou toute autre personne susceptible d'apporter cette précision.

### **Affectation ultérieure et gestion du terrain d'emprise de l'église de St-Cirgues-sous-Montcellet (« L'église vieille »)**

La parcelle de 6 ares ayant constitué le terrain d'emprise de l'ancienne église (Eglise vieille) jouxtant, à l'ouest, l'ancien cimetière, fut, par la suite, dévolue à la fabrique [1] paroissiale. En atteste une assignation, en date du 6 septembre 1825 faite par PONCILLON, huissier près de la justice de paix de St-Germain-Lembron, à Antoine COMPTOUR dit Charpentier, à comparaître à l'audience du juge de paix de St-Germain-Lembron le 8 du même mois pour non paiement du loyer annuel de 50 centimes auquel ce terrain lui avait été affermé par délibération du Conseil municipal de Vichel en date du 6 février 1806 dont l'intéressé ne s'était jamais acquitté depuis.

Cette assignation intervenait à la requête de M. Gilbert PEDIERE-DEVEZE, maire de la commune de Vichel et membre du Conseil de la fabrique, faisant élection au Bureau de la Marguillerie.

Là encore, nous ne savons pas ce qu'il advint de cette procédure.

[1] Fabrique : assemblée de personnes laïques nommées officiellement pour administrer les biens d'une paroisse. La loi de séparation de l'Église et de l'État du 9 décembre 1905 a supprimé les fabriques remplacées aujourd'hui par le Conseil Paroissial présidé par le curé.

## FEYDIT – CHANET (15) DANS LES TEMPS ANCIENS

par Robert RAYMOND (†)

*NDLR : Nous remercions Daniel ROUX (cghav-1477) de nous avoir transmis la monographie faite en 1945 par le cousin de son père, Robert RAYMOND, sur le village de Feydit, ancienne seigneurie située sur la commune de Chanet et aujourd'hui d'Allanche. Nous en extrayons la partie principale consacrée aux familles de ce village.*

### Les barons de FEYDIT

Trois familles ont possédé en propre cette « baronnie de Feydit » : celle des de FEYDIT ; celle des La VOLPILIERE ; celle des de CHAUMONT

#### Famille des de FEYDIT

Suivant une vieille opinion, la terre de Feydit aurait abandonné son nom à la première des familles susnommées. Celle-ci, qui serait d'origine romaine, apparaît dès que se forme la féodalité. On peut en suivre les étapes pendant plus de 300 ans.

**1147-1149** : A cette époque, on trouve 3 noms : Guillaume de FEYDIT d'abord, et ensuite Armand de FEYDIT et son frère Giraud qui auraient accompagné le comte d'Auvergne, appelé par le roi Louis VII, à la deuxième Croisade.

Armand et Géraud, son frère, sont cités dans le cartulaire de Conques comme ayant, à cette époque, fait don au prieur de Molompize, Hector de CHATEAUNEUF, d'une vigne appelée Restoulenc, située au village de Trémoulet, paroisse de Molompize.

**1250-1262** : Vient Jean de FEYDIT qui accompagna à la septième Croisade le roi Louis IX, Saint-Louis, et participa à ses victoires ainsi qu'à ses défaites.

**1262** : Il est fait mention d'une transaction entre Guillaume de FEYDIT, Guillaume de CHAVAGNAC, Béraud Itier de ROCHEFORT et Marcille, prieure de Chanet au sujet du « bois des religieuses ». Il est établi qu'il existait à Chanet un couvent de religieuses au XIII<sup>e</sup>. D'après les archives de la maison de CHAVAGNAC, ce Guillaume de FEYDIT n'était que damoiseau à l'époque.

**1289** : Armand de FEYDIT deuxième du nom, d'après le nobiliaire d'Auvergne, est le successeur du précédent.

**1300** : le nom d'Aymard est cité comme appartenant à la famille de FEYDIT.

**1303** : un autre Guillaume de FEYDIT se trouve nommé

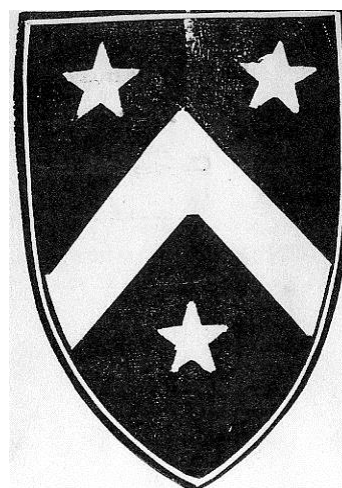
**1338** : Bernard de FEYDIT apparaît.

**1353** : noble Etienne de FEYDIT, d'après les archives des derniers de GREIL de MESSILHAC, assiste au testament de son ami Pierre de GREIL, clerc, qui meurt à la Jarrige, commune de Vèze, quelques jours après. Il se trouve

désigné comme exécuteur testamentaire.

**1423** : Mariage de Dauphine de FEYDIT avec Pierre de GREIL de la VOLPILIERE.

**1450** : Jean de FEYDIT est inscrit à l'armorial d'Auvergne.



**Armoiries des de FEYDIT**  
*d'azur, au chevron d'argent*  
*accompagné de trois étoiles du même*

#### Famille de La VOLPILIERE

La succession de la baronnie, après la disparition du dernier représentant des de FEYDIT, passa à la famille de La VOLPILIERE ou de GREIL de la VOLPILIERE.

Celle-ci était originaire de la seigneurie de Greil, paroisse de Landeyrat, et avait ajouté le nom de La VOLPILIERE au nom patronymique lors du mariage de Guillaume de GREIL avec Amige de GASC de la VOLPILIERE de Saint-Martin-Vigouroux en 1351.

Ce fut probablement parce Jean de FEYDIT mourut sans postérité que la succession passa à Pierre de GREIL de La VOLPILIERE, fils puîné de Guillaume de GREIL et de Soubeyrane GASC de LESCURE, mari de Dauphine de FEYDIT, économiste du DAUPHIN d'Auvergne en 1446.

La descendance de Pierre de La VOLPILIERE est la suivante :

- Raymond de La VOLPILIERE, baron de Feydit, marié le 1<sup>er</sup> février 1513 à Catherine de CHAMPREDON.
- Antoine de La VOLPILIERE, fils de Raymond, seigneur, baron de Feydit ; figure comme témoin dans le testament de son cousin Sébastien de GREIL ; présent à la revue d'armes de la noblesse d'Auvergne à Aurillac en 1554 ; admis à faire son service en qualité de cheveu-léger ; allié le 6 juillet 1561 à Jeanne de DOUHET d'AUZERS, laquelle le rendit père du suivant.



Notons qu'Antoine avait probablement un frère : en 1566, Jacques de La VOLPILIERE de Feydit assiste au mariage de son cousin Antoine de GREIL de La VOLPILIERE, chef de la branche aînée, avec Marguerite de GARCEVAL au château de Recoules dans le Rouergue.

*NDLR : le premier acte des BMS de Chanet du 14 juin 1568 concerne le baptême de Jacques de La VOLPILHERES, fils d'Antoine, seigneur baron de Feydit et de Jehanne d'AUZERES ; p/m Jacques de LAUGTOING, seigneur de Monguon et Catherine d'AUZERES.*

*La mère, Jeanne, est probablement la fille de Gabriel et Françoise de BALAGUIER, nommée dans le testament de son père en 1551. La marraine, Catherine, est inconnue de REMACLE. Jacques de LEOTOING, seigneur de Montgon, est le dernier de sa lignée et fera donation de Montgon et de Coren à son neveu François de BEAUVERGER (REMACLE)*

- Pierre de La VOLPILIERE, baron de Feydit : présent à l'assemblée de la noblesse de la Haute-Auvergne qui se tint à Allanche, en l'année 1588, dans le but d'envoyer deux députés aux Etats Généraux de Blois ; épouse le 22 février 1594 Jacqueline de LANGEAC, veuve de feu noble Jean de La VORSE, dame de ses droits, fille à puissant seigneur Gilbert de LANGHAT, seigneur de Dallet.
- Hugues de La VOLPILIERE, fils du précédent, baron de Feydit ; marié en février 1622 à Jeanne d'ARTAUD, de laquelle naquirent :
- Guy et François de La VOLPILIERE, barons de Feydit ; ils servent en qualité d'officiers de cheveu-légers suivant les attestations de 1652 et 1654 ; font partage le 26 mars 1663 et sont néanmoins maintenus dans leur noblesse en 1666 ; François dont l'épouse était Caton de la VERNEDE, dame d'Aurouze, mourut le 7 septembre 1701 à Molompize.

#### **Armoiries des de La VOLPILIERE :**

*de gueules, au chevron d'or chargé de cinq tourteaux d'azur*

(Cette famille du GREIL de La VOLPILIERE est différente de la famille de La VOLPILIERE décrite par REMACLE, dont les armoiries sont « *écheté de gueules et d'argent, à la bordure d'azur* »)

#### **Famille de CHAUMONT**

« Nous ne connaissons ni l'origine ni la filiation de cette famille ; nous savons seulement qu'il a existé plusieurs maisons nobles de ce nom dans diverses provinces, en Saintonge, en Berry, en Dauphiné et en Languedoc » (BOUILLÉ : Nobiliaire d'Auvergne)

- François Etienne de CHAUMONT se rendit acquéreur de la « terre de Feydit » en 1663
- H de CHAUMONT la possédait en 1786
- En 1789, elle fut vendue à un propriétaire d'Allanche.

**Les armoiries des de CHAUMONT sont inconnues**

#### **Droits seigneuriaux**

Les droits seigneuriaux étaient consignés dans le « terrier » Dans un arrangement en date du 10 novembre 1667 entre François de La VOLPILIERE, baron de Feydit, Hugues de La VOLPILIERE, bailli de Colombines et Jacques, fils du précédent et bailli d'Allanche, il est fait mention de trois terriers suivant lesquels fut régie la terre de Feydit : celui de 1407, celui de 1451 ; celui du 19 juillet 1649

Voici un extrait du terrier du 19 juillet 1649 établi pour François de La VOLPILIERE sous la direction de MARCILHAC, notaire royal :

#### *« Bourg de Feydit*

1) Jean SOLIGNAT, habitant de Feydit, a de son bon gré et bonne volonté, reconnu et confessé tenir en tout droit de directe seigneurie, Justice haute et basse et moyenne, de noble François DLV, seigneur et baron de Feydit, Moranges et autres places, absent mais présent pour lui ; Messire Pierre DELCUZY, prêtre et curé de Feydit et le notaire soussigné (MARCILHAC)

*A savoir : une maison haute et basse audit lieu et courtilage devant ; joignant le commun et rue commune d'orient et Midi, la grange de Jean BARATIER, un passage entre deux, de bise ; plus une grange et étable au quartier de la Chapelle, de la largeur de dix brasses ; joignant l'étable d'Antoine BUSCHON d'orient ; etc ;*

*Au cens annuel et perpétuel pour les susdits articles et pagésie uniforme, pour chacun an et chacune fête de Saint-Géraud, et payé et porté de Feydit, grenier dudit Seigneur ... savoir : Argent : XXVI sols ; seigle : XII cartons, IV boisseaux ; avoine : VII ras, I boisseau trois quarts ; gelline : une. Les dits grains, mesure d'Allanche.*

2) Jehan MICHEL ... »

#### **Taille royale**

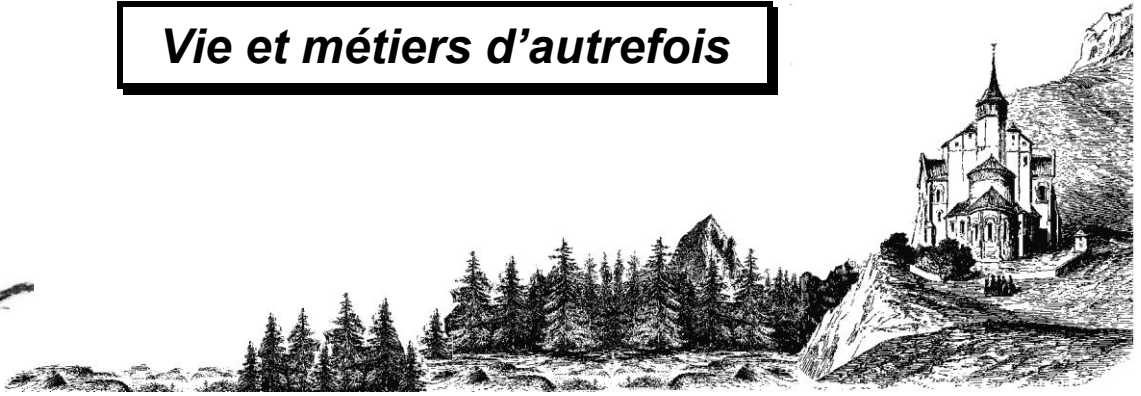
Voici le nom de tous les taillables de Feydit contenus dans le rôle des années 1665 à 1667 :

Antoine BUCHON :	7 livres, 4 sols.
Le métayer du sieur Feydit, MATHONNIERE	15 £.
Jean VERDIER et Guillaume BUSCHON :	55 £, 6 s.
Antoine GALHARD :	12 £ 6 s.
Jean COURNET :	15 £, 4 s.
Michel GRANIER :	15 £, 4 s.
Jean VERDIER jeune :	6 £, 5 s.
Jean SOLIGNAT :	15 £.
Jean COLLANDRES	
et Hugues MOSNIER, son gendre :	16 £, 10 s.
Antoine DEVEZE et Pierre VERDIER :	28 £ ; 8 s.
Jean LERON :	17 £, 3 s. 6 deniers.
Marguerite GIRALDON :	4 £, 15 s.
Hugues GRANIER :	20 £, 11 s.
Jean COURNET :	38 £, 4 s.
Jean et Pierre DEVEZE :	12 £, 3 s.
Pierre COURNET, Marguerite COURNET mère, Jean COURNET, son fils, Jacques VEDRY ; les biens de Michel COMBES, les héritages de Jean BUGE, Jean GALHARD, Jean FAYET, Antoine MOURET, Laurans GIRALDON, Joseph RANCILLAT, Jeanne AYMEE, Pierre ALBARET et Pierre ROUGHOL, ensemble :	53 £, 15 s.

Soit, pour le bourg de Feydit, un total de 112 £, 13 sols



## Vie et métiers d'autrefois



### LES REMPLACEMENTS MILITAIRES et les assurances contre le tirage d'un mauvais numéro

par Jacques PAGEIX (cghav-2881)

Un aspect qui ne saurait être éludé, lorsque l'on entreprend l'histoire « militaire » de nos ancêtres, concerne la faculté pour les parents des jeunes hommes qui avaient tiré un « mauvais numéro » de leur trouver un remplaçant. On en trouve le témoignage notamment dans les archives publiques et familiales.

Vers 1820-1830 existaient (à Clermont, à Riom et probablement ailleurs) des officines auprès desquelles les parents souscrivaient une assurance en cas de tirage de mauvais numéro par leur fils. C'est ce qu'on a appelé, peut-être un peu abusivement, « les marchands d'hommes ». Toutefois, comme on va le voir, il y avait plusieurs cas de figure...

J'ai extrait les avis qui suivent du Journal du Puy-de-Dôme dont je possède un exemplaire :

Le 14 février 1822 : « Avis. Plusieurs pères de famille ont ouvert en l'étude de Me Bergier, notaire certificateur à Clermont-Ferrand, rue Desaix, une souscription tendant à faire le dépôt d'une somme de 300 fr chacun, pour le total réuni être gagné et réparti entre ceux de leurs enfants qui seraient frappés par le sort, lors du tirage qui doit avoir lieu pour le recrutement de l'armée, cette présente année. Les personnes qui désireraient concourir à cette souscription, sont priées de s'adresser à Me Bergier, notaire certificateur dénommé ». (cet avis sera à nouveau publié le 2 mars).

Plus loin (le 16 février) on lit « Avis : on désire trouver un remplaçant pour un militaire de 1819 qui a déjà fait un an de service. S'adresser au bureau du journal. »  
« Avis: deux assurances mutuelles de vingt personnes chaque, contre le sort du tirage prochain, sont ouvertes dans l'étude de Me Roddier, notaire à Clermont-Ferrand, place Desaix, l'une à 400 fr et l'autre à 500 fr. On pourra prendre connaissance du règlement adopté, chez ledit Me Roddier. »

Le 9 mars suivant: « Avis: l'assurance mutuelle de 400 fr, ouverte en l'étude de Me Roddier ... contre le sort du tirage prochain, sera close le 14 mars" »

Le 5 mars : « Mairie de Clermont. Le Maire de la ville de Clermont-Ferrand prévient ses concitoyens que plusieurs pères de famille, dont les enfants appartiennent à la classe qui doit concourir à la formation du contingent pour le recrutement de 1821, lui ayant manifesté le désir de former, sous les auspices de l'administration municipale, une association mutuelle contre la rigueur du sort, telle qu'elle avait eu lieu, avec succès, en 1818 et 1819, il sera tenu au Bureau de l'état civil de l'Hôtel de Ville, un registre dans lequel les jeunes gens appelés, des quatre cantons de Clermont, ou, pour eux leurs parents, pourront se faire inscrire, à l'effet de composer cette association mutuelle, et d'en fixer les bases. En l'Hôtel de Ville, le 3 mars 1822 »

Le 9 avril: « Les opérations de la levée de 1820 étant terminés, Me Côme Nicolas, notaire, trésorier de l'assurance de remplacement militaire des sieurs Alphonse et Lagorce, invite MM. les souscripteurs faisant partie du contingent, qui n'ont point encore réglé leurs intérêts, à se rendre, pour cet objet, en son étude, le 22 avril présent mois, et jours suivants ».

Quant aux archives familiales, il s'agit du remplacement du sieur Jean-Baptiste (François) CROMARIAS. Son père Gilbert souscrivit une assurance le 29 juin 1837. François, né en 1816, était de la classe 1836. Il est stipulé que les 300 fr versés seront remboursés dans le cas d'une exemption (et en cas de tirage d'un bon N° ??), et à fournir un remplacement dans le cas contraire.

Cette tractation était finalement entérinée par un « acte de remplacement dans les corps » établi par les services de l'Armée.

## JEAN CHALETEIX Prêtre insermenté pendant la Révolution Française

par Gabriel LIAUTARD (cghav-2971)

Jean CHALETEIX est né à Cournon d'Auvergne le 5 novembre 1742. Il est fils de Benoît et Marie BLANCHON qui se sont mariés dans cette paroisse le 19.02.1726.

Avant lui, trois frères et deux sœurs sont nés :

- Marie, née et décédée le 12.06.1727
- Jean (l'aîné), né le 05.11.1728
- François, né le 19.07.1732
- Anne, née le 06.12.1734
- Antoine (sosa 640), né le 31.05.1736

Ma grand-mère l'appelait respectueusement « l'Oncle Chanoine ».

Mon oncle François CHALETEIX me montra la feuille de route qui lui fut délivrée en 1795 pour rentrer chez lui par les Représentants du Peuple en mission dans le département du Bec d'Ambés ( le département de la Gironde ayant été débaptisé après l'élimination des Girondins ...).

Pour en savoir davantage, je me suis adressé à M. Jean LABBAYE, archiviste diocésain à Clermont-Ferrand et auteur d'un ouvrage intitulé « *Un diocèse pendant la Révolution* » (Ed. LACOUR-OLLE, 25 Bd Amiral Courbet 30000 Nîmes) qui m'apporta les précisions suivantes :

*« Il est allé au Grand Séminaire de Clermont, a été tonsuré (c'est-à-dire est devenu clerc) en 1762, puis a été ordonné prêtre en 1767 à Clermont.*

Il fut d'abord vicaire à Saint-Jean-des-Ollières en 1767, puis a été pourvu d'un canonicat et est devenu membre du chapitre des chanoines de Cournon en 1773. Il est à noter qu'il possède personnellement un riche patrimoine à Cournon.

Lors de la Révolution, il refuse le serment imposé aux prêtres en 1790 et, en 1791, il entre en conflit avec le nouveau curé constitutionnel de Cournon.

Il fut alors arrêté et enfermé à Clermont dans la prison de la Châsse en novembre 1793. Puis il fut conduit à Bordeaux au printemps 1794 et détenu au fort de Ha. »

*(J'ignore où se situait la prison de la Chasse, sans doute un ancien établissement religieux qui détenait des reliques. Quant au fort de Ha à Bordeaux, il était situé sur l'emplacement actuel de l'Ecole de la Magistrature)*

Il convient de rappeler qu'afin de mettre fin aux conflits résultant de la présence d'un prêtre réfractaire dans les paroisses où un prêtre jureur avait été élu, la loi du 20 août 1792 leur donnait 15 jours pour quitter le Royaume (avec un secours de 3 livres par étape de 10 lieux jusqu'à la frontière) sous peine d'arrestation et de déportation en Guyane. Cette loi, d'abord appliquée avec une certaine tolérance, le fut avec rigueur sous le régime de la Terreur.

Un arrêté du Comité de Salut Public de janvier 1794 ordonne le rassemblement des prêtres réfractaires en

différents établissements de la région bordelaise comme la citadelle de Blaye ou le fort de Ha en vue de leur déportation en Guyane. Leur séjour dans ces établissements s'allonge souvent pour diverses raisons (disponibilités des bateaux, conditions météorologiques, présence de la flotte anglaise au large ...) Beaucoup décèdent durant leur détention du fait du manque de nourriture, des maladies contagieuses et des mauvais traitements.

La situation est telle qu'un arrêté du 23 pluviôse an III (11 février 1795) prévoit le renvoi dans le chef-lieu de leur département d'origine des ecclésiastiques sexagénaires ou infirmes qui « *sont privés des secours devenus pour eux indispensables à cause de leur âge et de leurs infirmités, secours qu'ils pourront recevoir lorsqu'ils seront au milieu de leurs parents* ».

Ceux qui sont éloignés du chef-lieu de leur département de moins de 100 lieues sont tenus de s'y rendre en 3 décades. Ceux qui sont éloignés de plus de 100 lieues disposent de 5 décades. Il leur est délivré par le Directoire du Département du Bec d'Ambés un ordre de route qui fixe le jour du départ et précise l'itinéraire qu'ils devront emprunter. Ils sont tenus de faire viser leur ordre de route par les municipalités des lieux où ils coucheront. Il leur est accordé 20 sous par lieue de poste, payés d'avance au moment du départ.

Le citoyen Jean CHALETEIX quitte donc Bordeaux le 1<sup>er</sup> germinal an III avec 94 livres.

M. Jean LABBAYE nous relate la suite de ses aventures : Au printemps 1795, il est renvoyé dans son département pour être reclus dans le petit Séminaire de Clermont.

Au cours de l'été, il a été remis en liberté.

*« Il semble s'être soumis au gouvernement et peut célébrer sa messe.*

*En novembre 1796, la politique du nouveau gouvernement est plus stricte. Il prend alors un passeport et disparaît de Cournon. (Mais est-il réellement parti? Aucun renseignement sur ce sujet).*

*Par la suite, en 1798, on le retrouve à Cournon sous la surveillance de l'administration. Il n'est pas arrêté à cause de ses infirmités. Il ne quitte plus alors Cournon.*

*En 1802, au moment du Concordat signé par Napoléon, il réside à Cournon comme simple prêtre. En 1805, il rend des services au curé comme vicaire, puis en 1807 comme « prêtre commis » (sans doute en raison de son âge et de sa santé fragile) et cela jusqu'en 1811. Il se retire ensuite dans sa ville et reçoit de l'Etat une pension de 615 francs par an.*

*Il décède à Cournon le 5 août 1815 ».*

Route que tiendra le citoyen *Jean Chatelet* pour se rendre  
à Clermont partant de *Bordeaux* le 3<sup>e</sup> année de la république  
française, devant passer par *Libourne, Berqueux, Chivier*  
*Limoges* d'où à Clermont et non ailleurs.

Vu En la maison communale  
à Libourne le 6 germinal  
3<sup>e</sup> année républicaine  
le 12 germinal l'an  
3<sup>e</sup> de la République  
*Abboules*  
Vu au District d'Indre  
le 6 germinal l'an 3<sup>e</sup> de la  
République  
*Lali Dejardin ad*  
*Mugardes ad*  
Vu passer dans la  
commune de gours le  
8 germinal l'an 3<sup>e</sup>  
de la République  
*Bucherie maire*  
Vu passer dans la commune  
de Montemb le 10 germinal  
3<sup>e</sup> année républicaine  
*Talpry maire*  
Vu passer à Thiviers  
10. Germinal an 3<sup>e</sup>  
*Mouton*  
Vu passer à Charbon  
le 16 germinal  
3<sup>e</sup> année républicaine  
*Provieres ad*  
Vu passer à Clermont  
le 1<sup>er</sup> floréal  
3<sup>e</sup> année républicaine  
*Provieres ad*  
Vu passer à Clermont  
le 1<sup>er</sup> floréal  
3<sup>e</sup> année républicaine  
*Provieres ad*

La feuille de route de Jean CHALETEIX porte les mentions suivantes : Libourne le 6 germinal, Thiviers le 10, Limoges le 12, St-Avit le 16 et Clermont le 1<sup>er</sup> floréal., soit 15 jours entre St-Avit et Clermont. Jean CHALETEIX étant très épuisé, un de ses frères serait parti à sa rencontre pour l'aider en fin de parcours, tout en profitant au maximum du délai de route de trois décades.  
Remerciements à M. Jean LABBAYE et à mon oncle François CHALETEIX.

## DEUX TÉMOIGNAGES DE CURÉS SOUS LA RÉVOLUTION EXTRAITS DES REGISTRES PAROISSIAUX

*NDLR : Le premier extrait concerne le Lyonnais et non l'Auvergne mais il est significatif de l'ambiance qui règne en 1789 et 1790 dans le royaume. La Constitution civile du Clergé votée le 12 juillet 1790 fut plutôt bien accueillie au départ par les curés dont très peu étaient décimateurs de leur paroisse, la plupart vivant de la portion congrue. La crise naît avec le décret du 27 novembre 1790, pris sans attendre l'avis du pape sur la Constitution et sanctionné à contre-cœur par Louis XVI, qui oblige tous les « fonctionnaires publics » ecclésiastiques à prêter le serment civique de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Le second témoignage, extrait du registre de Villeneuve-Lembron et postérieur à ce décret, fait état de 4 évêques jureurs. Leur nombre ne dépassera pas 7 et la moitié du clergé paroissial refusera de prêter ce serment.*

### Journal de Hugues VIALLET, curé de Ternay (69)

relevé par Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

#### Evénements de l'année 1788

*J'ai communié à Pâques de l'année 1788 qui a duré trois semaines 611 personnes.*

*On n'avait jamais vu un froid si rigoureux si long que cette année. Il a commencé à se bien faire sentir en octobre, il est allé en augmentant de manière qu'au mois de novembre toutes les rivières le Rhône la Saonne et tous les fleuves de notre connaissance ont été pris, et tellement glacés que l'on passait par tout sur le Rhône avec des chevaux chargé des charrettes et des tombereaux qui pesaient étonnement cela s'est fait sous mes yeux pendant six semaines on en faisoit autant dans toute la Provence comme dans la Bourgogne. La vigne a eut beaucoup de mal.*

#### Evénements de l'année 1789

*J'ai comunié cette année pour la Pâque 590 personnes. En 1789 on a tenu en France les états généraux qui ont fait grand bruit et qui ont occasionné et qui occasionnent encor tous les jours de grands désordres. Le peuple qui, dans tous les temps, n'a jamais sçu apercevoir le bien qui doit résulter en changeant de mauvais usages et en supprimant les plus grands abus, a cru d'abord qu'il pouvoit se conduire lui-même et secouer le joug par lui ce fut ce faux préjugé qu'on crût ? dans presque toutes les provinces surtout de la France et dans tout son Royaume, des gens mal intentionnés qui se sont avisé de piller les armes à la main les châteaux et même de les incendier. Je parle après avoir vû des brigandages affreux. Des châteaux des terres basses de Montfort de la Saone du Loyer et tant d'autres où j'ai eu l'honneur d'être reçu qui ont été pillés et dont les maîtres se sont estimés heureux d'en sortir tout nuds n'ayant pas même pu prendre un habit pour se couvrir. Madame de Saissin au château du Loyer a eut le triste sort de sortir en chemise de son château, se sauva dans un bois voisin et de là passa chez un particulier pour y demander une robe. Tout le monde connoît cette Dame pleine de vertus et d'esprit, nous l'avons vu un million de fois au château de Ternay où elle est encore très aimé de Mr et Mme la Comtesse du Bourg. Le 28 juillet mil sept cents quatre vingts neuf on fit courir un bruit dans tout le Royaume que nous devions tous ce jour là être égorgés par des brigands. La mauvaise nouvelle fut tellement bien annoncé le même jour dans*

*toutes les paroisses que dans la matinée de ce même jour toutes les paroisses sonnerent le toquessin les villes comme les campagnes tout est en allarme les églises se remplissent de monde les campagnes les bois les souterrains furent des retraites à ceux qui pouvoient s'y jeter, je tremblois comme les autres sans le faire apercevoir, je consollois je tachois a tranquilliser avec mon vicaire tant de mères explorées. Enfin les hommes prennent le parti de se mettre sur les armes et se rendent a Vienne pour joindre leurs forces à la ville et repousser le prétendu ennemi.*

*Ce même jour un attrouppement d'hommes de communes circumvoisines, tous armés comme des dragons au château de Ternay on soubçonne Mr le Comte du Bourg, Seigneur du plus grand mérite on le soubçonne capable de retirer chez lui les Nobles qui, disaient-ils, tâchoient de nuire au tiers état, on lui fait bien des insultes que sa vertue sait toujours arreter, voyant qu'il était prudent de s'écarter de chez lui, Mr Mme et leur charmant enfant veulent passer à Grygny en laissant dans leur brillant château cette foule de canailles, les larmes m'empêchent d'écrire, cette respectable famille sur son isle est encore insultée par les Lyonnais qui lui déffendent de passer; un bateau de Gyvores descend de Lyon, on prie le patron qui n'avoit aucune connaissance de ces faits cruelles, il se presse de se rendre utile à Mr le Comte. A peine est-on à portée du canon que les balles les assassinent. Dieu est tout puissant, il n'y eut qu'un cheval du patron de blessé. On se rend à Gyvores où l'on ne fut pas trop bien accueilli, l'humaine du peuple contre la Noblesse et le haut Clergé ne diminuant point, Mr le Comte sa femme et son enfant se rendirent à Lyon où ils sont encore, ils sont cependant décidé à revenir au mois de mai 1790. Il faut observer que les malheureux qui firent fuir Mr Du Bourg ne firent aucun mal au château.*

#### Evénements de l'année 1790

*J'ai communié cette année 1790 636 personnes. Evénements les plus remarquable arrivé pendant la seconde année de la tenue des états généraux 1790. Le 30 Mai 1790 il y a eu un camp confédératif à Lyon où se sont rendu cinquante mille hommes sur les armes, il y avoit quatre cents deux drappeaux et au moins quatre vingts mille étrangers que la rareté du fait y avoit attiré.*

*On y a prêté le serment civique d'être fidèle à la Nation à la loi et au Roi. Tout s'y est passé de la manière la plus Auguste. Il ne s'est pas blessé ni battu une seule personne. De presque toutes les paroisses viles villages et provinces du Royaume s'y sont rendus des citoyens en uniforme qui ont tous acheté une médaille où est d'un côté l'effigie d'une femme qu'on nomme la déesse de la liberté et de l'autre des trophées de musique le camp et un autel qui était très élevés et où l'on dit la messe en plein champ.*

*Comme la Garde nationale de Ternay n'était pas encore assez nombreuse ni assez exercée, on se contenta d'y députer Etienne Chavand avec une procuration de la part de la Municipalité pour adhérer à tout ce qui y serait fait et arrêté et y prêter le serment civique au nom de toute la paroisse de Ternay. Il y fut sous le drapeau de St Symphorien où Mr de Melac fut élu Colonel, il était sûrement aussi brillant avec son uniforme bleu parement rouges qu'aucun de la compagnie.*

*La veille de la confédération le Rhône fut couvert tout le jour de bateaux chargés d'hommes qui montoient à Lyon. Tous les grands chemins étaient pleins de voyageurs depuis plus de trois semaines s'était le plus beau spectacle que l'on puisse jamais voir ce qui fatigua un peu le jour de la fédération c'est une pluie continue qui ne cessa que lorsque tout fut fait on agit toujours comme si le temps avait été beau.*

*La confédération de Lyon ayant été si belle donna le bon exemple à Paris*

*On convoqua de Paris tous les citoyens du Royaume à se rendre aussitôt qu'on le pourroit à Paris pour assister à la fédération qui fut annoncée pour le 14 juillet 1790 je crois qu'il s'y rendit des hommes de tous les points cardinaux de la France car le nombre était infini et tous en uniforme. Etienne Chavand fut choisi par la Garde nationale de Ternay pour s'y rendre Il s'y rendit en effet et fit un voyage très heureux*

*Il est difficile de deviner ? toutes les merveilles dont on y fut témoin le 14 juillet 1790.*

*Le ... juillet 1790 Mr Dubourg est revenu de Lyon à Ternay autant il en était parti tristement autant il rentra*

*trionphalement à toutes les paroisses on alla au devant sur les armes il y avait au moins vingt musiciens qui étoient à la tête de ce grand cortège. Il arrivoit à une heure après midi, on avoit dressé des tables Dans toute sa cour qui furent toute en arrivant couvertes de tout ce qu'il y avait de plus exquis et en grande abondance Mr Dubourg toute sa nombreuse compagnie et tout le ... invité à manger ensemble en figure de l'égalité arrivé parmi les français comme sous la fameuse expression de la liberté Mr Dubourg fit cadeau ce jour là à la Garde nationale dont il fut nommé colonel d'un drapeau superbe qui lui couta 11 louis d'or tout le reste de la journée fut bien divertissant en s'amusant tous ...*

*Comme on avoit été témoins de toutes ces fédérations, les compagnies voulurent aussi s'en mêler on en fit plusieurs aux environs de Ternay ce qui donna envie à mes paroissiens de faire comme leurs voisins. Ils vinrent donc en corps me demander mon agrément comme Maire à établir un autel à deux faces élevé de huit pieds sur la place publique, et comme curé d'y faire célébrer deux messes de suite, je leur fis assez de résistance avant que de consentir à ce qu'il me demandent, réflexion faite je consentis à tout ce qu'ils voulurent. On éleva un autel à deux faces qui était supérieurement bien décoré tous les environs en eurent connaissance, et Ternay, le 29 août 1790 jour de la célébration des messes étoit plein de monde, il y en avoit de six lieues de loin. On y dit deux messes et quoiqu'il y eut des gens de tous les côtés on trouva des vivres pour tous les alimenter et tout se passa sans le moindre bruit ni le moindre carillon ce qui nous enchantait.*

*Le 14 juillet où l'on prêta le serment civique à Paris, on le prêta aussi à Ternay dans la place publique à la même heure qu'on le prêta à Paris, cela se fit ici avec un patriotisme qui n'est pas ordinaire de façon, je puis l'affirmer, que tout ce qu'on a fait jusqu'ici dans ma paroisse concernant la nouvelle constitution s'est fait avec le plus grand zèle et la plus grande confiance à la nouvelle législation.*

## **Mention portée sur le registre paroissial des sépultures de Villeneuve – Lembron de 1790**

relevée par Michel COLAS (cghav-1582)

Il s'agit probablement de la transcription d'un pamphlet contre les évêques jureurs paru dans « **Le paysan de Brie** » puisqu'il est ainsi signé et qu'il est intitulé: « **Défit d'un paysan de Brie** »

« *L'Eglise sans laquelle nous ne pouvons avoir Dieu pour père, hors notre mère laquelle il n'y a point de salut, était-elle dans Jésus-Christ et les apôtres qui lui demeurèrent fidèles, ou dans Judas qui s'en était séparé ? Les évêques*

*de France, plus fidèles à proportion que les apôtres, n'ont produit que quatre Judas, or je demande est-ce dans les quatre judas que réside l'Eglise ou dans les évêques qui ont demeuré réunis au chef visible de l'Eglise ? et si comme personne ne peut douter que l'église consiste dans le chef vicaire de Jésus et la presque unanimité des évêques, pourquoi donc les abandonner pour devenir disciple de ces quatre judas ? Cette conduite est diabolique, qu'on me prouve le contraire, j'en défie. »*



## DES MARIAGES À BEAUMONT (63)

par Jacques PAGEIX (cghav-2012)

### Le droit de Noces – Sentence du 9 mars 1604

(AD.63, Fonds de Beaumont, 50H68)

#### Transcription

Jean Bournet Chastellain de beaulmon <sup>1</sup> Par Reverand(e) dame Anna Le Groing abbesse et dame de beaulmont Laschamps et en Partie de Croix <sup>2</sup> Salut. Comme le procureur d'office en la court de seans ayt fait assigner par devant Nous Jehan Mignot filz a Estienne habitant dudit beaulmont pour se voir condempner a paier a ladite dame abbesse dudit beaulmont Ung pain tel qu'on le fait le Jour que les habitans dudit beaulmont se Marient et font leurs Nopces, Une jambe de pourceau freche, Ung Petit pot d'ung denier ou Une Plaine escuelle de poutaige tel qu'on le fait esdites Nopces, que ledit defenseur luy doibt a cause de sa dignite Abbatiale, duquel droict a tousiours Jouy & ses Predecesseresses sans aucun contredict par Temps Imemorial et Jusques qu'il peut avoir deux Mois seulement ou entour que ledit deffenseur s'est Marie et n'a paie lesdits droicts combien qu'ils sont deubs a ladite dame Tant par Transaction faite avec les habitans dudit lieu que jouissan par elle faite Immemorialle, et Par deffaut de l'avoir fait lors desdites Nopces qu'il sont condempne en L' amande de soixante sols tournois et es despans de l'instance, et Suivant l'assignation donnée les Parties se seroient respectivement Comparues ou procureur pour Elles, et ledit deffenseur a son procureur auroint conclud et propozé Comme dessus En Leurs deffenses comparant par maître blardin berny <sup>3</sup>. Son procureur acisté dudit Estienne Mignot pere audit deffandeur A dict qu'il Ne veult desnier que lesdits droictz Ne soict deubs A Madite Dame Lors que les habitans dudit Lieu se Marient audit beaulmont Mais que ledit deffendeur s'estant Marie a une fille de la ville de clermont a receu le saint Sacrement de Mariage en ladite ville qu'il Ne doibt lesdits droicts. Toutesfois qu'il s'en Remect au Contract fait Entre ladite dame & habitans, & A droict, Ledit procureur par replicque auroict dict que lesdits droicts son deubs a ladite dame et bien que ledit deffenseur aye receu le saint sacrement en ladite ville de clermont Sca este par permission de son Curé, Mais qu'ils sont appres l'avoir receu venues Consommer le Mariage audit lieu de beaulmont faire le festin & seremonies en tel cas acoustumees & perciste a la condempnation par luy requise, Et pour Monstrer que lesdits droicts sont legitimement deubs a Justiffie du Contract de Transaction lequel ayant este leu, et Leu par ledit berny procureur dudit deffenseur et icelluy, aciste dudit estienne Mignot

<sup>1</sup> Jean BOURNET, Châtelain de Beaumont : les juges châtelain étaient chargés des affaires de justice du ressort de l'abbaye. Ils habitèrent à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans la demeure du Petit Allagnat que j'ai décrite par ailleurs.

<sup>2</sup> Anna Le GROING, abbesse de 1600 à 1640. Sa nièce, Appoline Le GROING de la Poivière, lui succéda jusqu'à son décès survenu à 79 ans, le 10 Juin 1685. Sa pierre tombale est visible dans l'église Saint-Pierre de Beaumont.

<sup>3</sup> Maître Blardin BERNY : non identifié

pere dudit deffenseur, ont offert paier lesdits droicts en leur donnant temps. Sur quoy Les Parties ont par Lecture faite dudit contract et effect fait par ledit deffendeur, Nous de son consantement, Avons ledit deffendeur / Condempne à paier a ladite dame dans dix jours prochains Lesdits pain, jambe de pourceau freche pot ou poutaige mandes et en sus aux despans. Sy Nous mandons au sergent ordinaire de ladite chastellenye ou autre sergent royal <sup>4</sup> sur ce requis de se Presenter Mectre et Estre deue sellon leur forme et teneur de ce fere leur donnoint pouvoir Donné audit beaulmont sous le scel de la Chastellenie Le neufviesme du mois de Mars mil six cens quatre. Collationnement faite par moy

Bournet chastellain

Borye commis greffier <sup>5</sup>

#### Commentaires

Tout comme les autres droits seigneuriaux en vigueur à Beaumont <sup>6</sup>, le droit de noce fut âprement contesté par les habitants. Il leur apparaissait en effet comme une survivance de l'ancien pouvoir féodal, et ils devaient donc moins bien le tolérer.

Dans une seigneurie laïque, ce droit consistait pour le seigneur à participer à la noce lors du mariage de ses sujets. On sait que cette obligation pour les sujet d'inviter leur seigneur a été longtemps l'objet de railleries et l'on a parlé un peu abusivement d'un « droit de cuissage ». Il semble qu'il ait eu pour but principal de permettre au seigneur de contrôler les alliances qui s'établissaient au sein de ses sujets, notamment lorsque l'origine de l'un des époux était extérieure à la localité.

A Beaumont, seigneurie ecclésiastique, la règle monastique s'opposait évidemment à ce que l'abbesse fut présente aux festivités. Dans ce cas, il incombait aux mariés d'apporter à l'abbesse une part du repas nuptial <sup>7</sup>. Les nouveaux mariés devaient donc se rendre eux-mêmes au parloir de l'abbaye où ils lui remettaient quelques reliefs du repas nuptial. La nature des aliments était apparemment codifiée, si l'on en juge par la sentence de 1604 (à noter qu'on était à l'époque de la poule au pot du bon roi Henri ...) : un pain de noce, une jambe de pourceau fraîche et une écuelle de potage.

Comme on l'a laissé entendre plus haut, à Beaumont, au fil des siècles, les élus, puis les consuls, intentèrent de nombreux procès à l'abbaye pour contester les droits seigneuriaux. Ainsi, en 1490, les élus et les habitants contestèrent à l'abbesse Marie de la Forest le droit de

<sup>4</sup> Le sergent royal : il s'agissait peut-être d'Anthoine DOMPME ou de son père Jehan ?

<sup>5</sup> BORYE : Non identifié

<sup>6</sup> Tels que le ban des vendanges, le fournage, le courtage, le chevrotage, le droit de tenir du bétail dans les communaux, les manoeuvres, le droit de pacage dans les prés de l'abbaye.

<sup>7</sup> Le droit de noces n'était pas partout acquitté de la même manière. Dans certaines localités, il était converti en une redevance.

proclamer le jour du commencement des vendanges, ou ban des vendanges ; ils prétendaient que ce droit leur revenait de toute ancienneté, alors que l'abbesse affirmait qu'il lui appartenait en tant que seigneur justicier du lieu, au même titre que les autres droits dont elle jouissait: droit de fournage, régissant l'utilisation du four banal, droit de chevrotage, droit de courtage, droit de pacage, corvées et...ce fameux droit de noce.

Les élus et les habitants firent appel, et la sénéchaussée donna finalement raison à l'abbaye, en confirmant ses droits et privilèges par une sentence datée du 4 Avril 1495.

Cette sentence rappelait dans ses attendus que « *les religieuses sont dames en toute justice haulte, moyenne, et basse du dit lieu de beaumont, et est la dite abbaye de beaumont une belle ancienne et notable abbaye de fondation royale, en laquelle y a costidiennement grand nombre de notables Religieuses faisans et continuans nuyt et jour divin service, pour la sustentation desquelles et support des charges de la dite abbaye il y a bien petite fondation et encore tendent les dits habitans appellans, qui sont leurs subjects, par force de contradiction formelle et voyes indirectes, mectre du tout a mendicité les dictes poures Religieuses et leur faire perdre les droitz de leur dite abbaye dont elles ont accoutume journellement avoir et tirer leur poure vie* ». Un peu plus loin, le même document exprime la crainte de voir les religieuses « *destituées de tous leurs droitz et en voye de mendicité et de mourir de faim* » !...

Cette sentence s'appuyait essentiellement sur une enquête diligentée par la sénéchaussée, qui dépêcha des commissaires à Beaumont, au cours du mois de Mars 1494, pour y recueillir les déclarations d'une dizaine d'habitants jugés suffisamment sages, « *aigés et de bonne mémoire* » afin d'établir l'ancienneté de ces privilèges et de confirmer qui devait en bénéficier.

L'un de ces témoins avait alors 80 ans, ce qui devait probablement constituer une exception à cette époque où l'on atteignait difficilement la quarantaine, pourvu que l'on ait échappé à la mortalité infantile et aux épidémies : la peste, que l'on trouve bien présente notamment autour de 1500 et qui apparaissait de manière récurrente dans les archives, décimait les populations. Dans leurs dépositions, faites sous serment, ces témoins évoquent leurs propres souvenirs, qui remontaient parfois au début du XV<sup>e</sup> siècle: ces dépositions ne sont pas seulement émouvantes, à lire les témoignages de ces vieux beaumontois nés à l'époque des chevauchées de Jeanne d'Arc ! elles sont aussi très instructives, car elles passent en revue, dans le moindre détail, les différents droits seigneuriaux alors en vigueur à Beaumont et évoque notamment ce droit de noce <sup>8</sup>.

Les témoins confirmèrent tous cette vieille obligation à l'égard de leur abbesse qui était très pointilleuse à cet égard et qui spécifiait que les mariés devaient une jambe de pourceau fraîche, un pain tel qu'on le faisait pour les noces, et une pleine écuelle de potage. Autrefois, déclare un témoins, il fallait même ajouter une « *espaule de moston pourrie* » ! (il voulait probablement dire fumée).

En échange, l'abbesse remettait à l'époux quelques menues monnaies, sans que ce fut pour elle une obligation. Georges FAURE, âgé de 55 ans, déclare d'ailleurs que lorsqu'il est allé lui-même acquitter sa redevance, il a bien vu chez l'abbesse vingt à vingt-cinq jambes de pourceaux qui « *estoitent sallées et qui estoient provenues des dicts mariages* » !...

Hugues BOSSE, le notaire du lieu, précise quant à lui qu'il a vu autrefois « *que quant aucuns pauvres gens ne tiennent point de pourceaulx venoient à composer avec la dicte dame abesse a une espaule de moston ou austres chouses qu'ils prenoient* ».

Anthoine DELUPSES, âgé de 40 ans environ, s'est marié deux fois. Lors de ses premières noces, son père Pierre tenait une hostellerie. Lorsqu'il se présenta à l'abbesse, elle lui remit, en échange des victuailles, un bonnet pour sa femme. Elle eut cette délicate attention pour lui, car Pierre DELUPSES logeait les frères de Madame lorsqu'ils lui rendait visite à Beaumont. Néanmoins, comme le souligne complaisamment Pierre DELUPSES à l'enquêteur, elle ne lui donna rien lors de son deuxième mariage.

Ce droit était immanquablement appliqué, puisque certains beaumontois, qui se remarièrent jusqu'à trois fois, durent s'en acquitter.

Ainsi, Pierre BRESCHÉ, âgé de 40 ans, et qui en était à son troisième mariage, accomplit scrupuleusement son devoir envers l'abbesse: il eut plus de chance que DELUPSES, puisqu'il fut gratifié chaque fois en retour de « *deux ou trois blancs* » <sup>9</sup> ...

On peut s'étonner de l'excellente mémoire de ces témoins du passé : Gounins VAURES, âgé de 80 ans, se souvient parfaitement qu'à son premier mariage, Agnès de MONTMORIN, alors abbesse, lui donna deux blancs (VAURÈS est donc né vers 1414).

Jehan JUZILH, âgé de 55 ans, se maria deux fois et se souvient qu'Yzabeau de LA FOREST, qui succéda à Agnès de MONTMORIN, lui donna 2 sous et 6 deniers la première fois et 2 sous la deuxième.

Apparemment, l'abbesse tenait tout particulièrement à ce que ses prérogatives fussent respectées, comme le prouve le procès présenté ici, qu'elle intenta contre Jehan MIGNOT, fils d'Etienne. La sentence du châtelain de Beaumont le condamna le 9 mars 1604 à apporter dans les dix jours à l'abbesse sa part du repas de noce. Comme on a pu le lire, Jehan MIGNOT s'était marié deux mois plus tôt et avait omis de présenter à l'abbesse « *la jambe de pourceau freche, ung petit pot d'ung denier ou une pleine ecscuelle de poutaige tele qu'on le fait esdictes nopces, que le dict deffendeur luy doit a cause de sa dignitté abbatiale, duquel droict elle a tousiours jouy et ses predecesseresses sans aucun contredict par temps imémorial* » !...

Etienne MIGNOT le père expliquera bien que son fils s'était marié à une fille de Clermont, où le mariage avait été célébré, et qu'il ne devait donc rien à l'abbesse. Mais l'abbesse lui répliqua, par l'intermédiaire de son châtelain, que les jeunes époux étaient venus notoirement

<sup>8</sup> Fonds de l'abbaye de Beaumont, registre d'enquête, 50H37

<sup>9</sup> Menue monnaie d'argent, valant 10 à 12 deniers tournois



consommer leur union à Beaumont, où on les vit « faire le festin et seremonies en tel cas acoustumées » .

En fouillant un peu plus dans les fonds d'archives, on parviendrait peut-être à établir si ce droit est resté en vigueur jusqu'à la fin de l'ancien régime, ou au contraire s'il était entre-temps tombé en désuétude.

#### Notes sur le droit de noce :

Voir notamment dans Revue. d'Auvergne, mai 1909, « Cournon et ses chartes de franchises » par Marcellin BOUDET, III, p. 167 : A Cournon, lorsqu'il se mariaient en conservant leur résidence dans la franchise, les époux devaient 2 sous tournois. M. BOUDET précise qu'en d'autres communes de la province, cette coutume se manifestait par le privilège du seigneur ou son représentant de participer au repas des noces, ou par l'envoi obligatoire au château d'une part du festin nuptial. Dans certains villages, ce droit de participation se transforma en une redevance pécuniaire si petite qu'elle n'avait plus qu'un caractère honorifique. Elle n'en restait pas moins

impopulaire. En certains lieux, il ne resta plus que l'hommage familial de l'invitation.

En 1422, à Cournon, il y eut une grève du droit de noce ! Le conflit aboutit au paiement d'une somme forfaitaire qui racheta les habitants une fois pour toutes contre paiement de 70 livres. Dans les attendus, les habitants prétendaient que l'acquittement du droit de noce avait toujours constitué un don gracieux de leur part, et non une redevance obligatoire.

Voir également Revue d'Auvergne mars-avril 1907, du même auteur « Paulhac et Civeyrat, chartes inédites de leurs coutumes », p.104 : A Paulhac, les mariés devaient envoyer au château la part du seigneur. Presque partout où il existait encore, on finit par transformer cette redevance en nature en une redevance fixe en argent. A Biozat par exemple, elle s'élevait à 7 sous et 6 deniers.

Voir enfin « Histoire d'un village de Limagne, Gerzat » par Elie JALOUSTRE, M.A.C. 1885, p. 185 : A Gerzat, le seigneur ou ses représentants pouvaient s'asseoir à la table des mariés et partager leur repas.

### Quelques cas atypiques à Beaumont

Un examen attentif des registres paroissiaux où les curés enregistraient les baptêmes, mariages et décès révèlent parfois des cas pour le moins pittoresques. Je ne peux résister à l'envie d'en présenter quelques uns ici.

On a vu qu'au Moyen-Âge, certains beaumontois étaient dotés d'une **prodigieuse longévité**. Cette qualité, rare pour

l'époque, allait de pair avec une vigueur au dessus du commun et il ne faut donc pas s'étonner de les voir mariés jusqu'à trois fois au cours de leur longue vie.

D'autres se mariaient tardivement comme Jean VILLEVAUD d'Aubière qui convola à 60 ans avec Anne BRECHETTE de Beaumont, veuve de 30 ans.

Après avoir publié les bans de mariage entre Jean Villevaud Laboureur habitant et paroissien d'Aubière âgé de 60 ans et Anne Breschete veufve âgée de 30 ans de cette paroisse Les trois dimanches 20 & 27<sup>e</sup> Janvier et le 3<sup>e</sup> febvrier sans opposition ny declaration d'aucun empeschement & Lesdits bans aussi publiés audit Aubière sans aucun empeschement comme apert par Le certificat du Sieur Curé d'Aubière date du 3<sup>e</sup> febvrier de 1675 Lesdites parties ont contracté Leurdit mariage par paroles de présent par devant moy Curé Soubssigné et de Gaspard Langhat Rene Babaud & Antoine la Veyrie habitants de ce lieu qui ont signé et de Jacques Breschete pere de ladite Anne d'Antoine Breschete et de plusieurs autres personnes qui n'ont seu signé enquis ny aussi lesdites parties. Fait ce 4<sup>e</sup> febvrier 1675  
Signe langhat babaud laveyrie  
M Gaignere

« Après avoir publié les bans de mariage Entre Jean Villevaud Laboureur habitant et paroissien d'Aubiere aage de 60 ans et Anne Breschete veufve aagée de 30 ans de cette paroisse Les trois dimanches 20 & 27<sup>e</sup> Janvier et le 3<sup>e</sup> febvrier sans opposition ny declaration d'aucun empeschement & Lesdits bans aussi publiés audit Aubiere sans aucun empeschement comme apert par Le certificat du Sieur Curé d'Aubiere date du 3<sup>e</sup> febvrier de 1675 Lesdites parties ont contracté Leurdit mariage par paroles de présent par devant moy Curé Soubssigné et de Gaspard Langhat Rene Babaud & Antoine la Veyrie habitants de ce lieu qui ont signé et de Jacques Breschete pere de ladite Anne d'Antoine Breschete et de plusieurs autres personnes qui n'ont seu signé enquis ny aussi lesdites parties. Fait ce 4<sup>e</sup> febvrier 1675

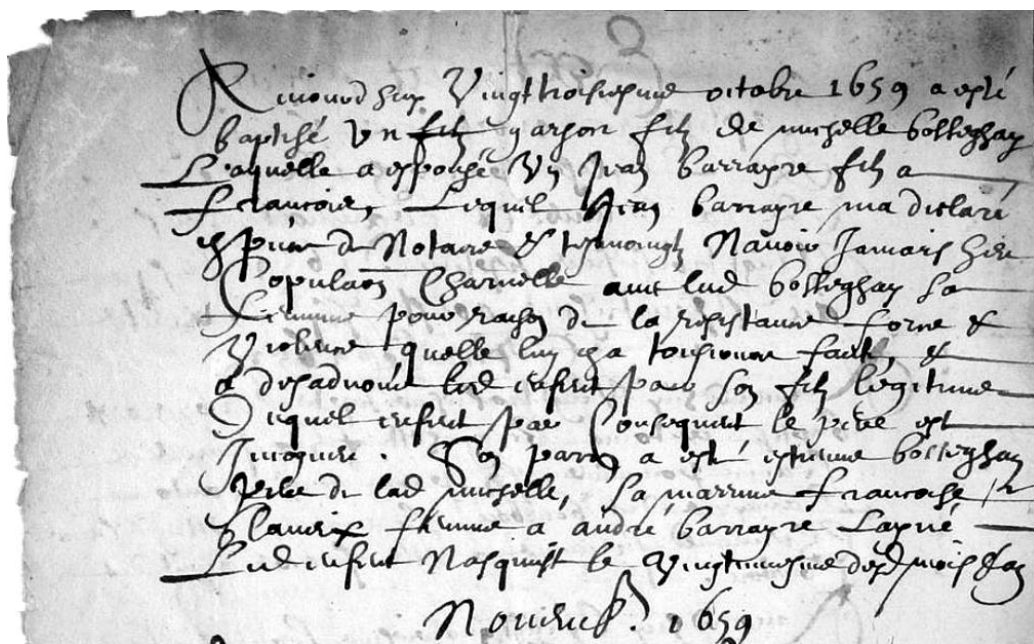
Signe langhat babaud laveyrie  
M Gaignere »

## Le fruit d'un mariage non consommé

On découvre ici le problème probablement douloureux d'un couple, rapporté par un curé avec une certaine complaisance dans l'acte de baptême d'un enfant dont le père dénie la paternité :

« Aujourd huy Vingt troiesme octobre 1659 a esté baptisé un (fils = mot rayé) garçon filz de michelle bosseghay Laquelle a espousé Un Jean barrayre fils a François, Lequel Jean barrayre ma déclaré en presence de

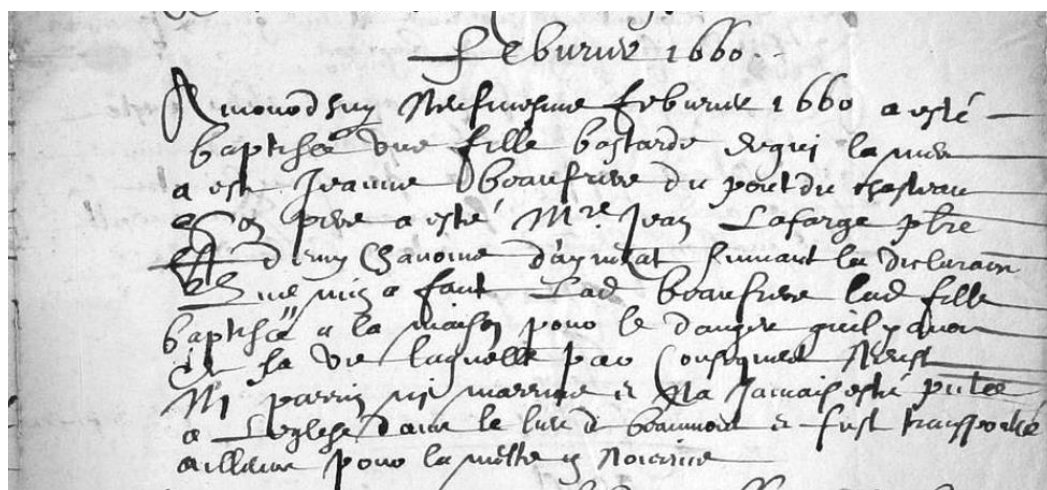
Notaire & teymoingtz N'avoir Jamais heu Copulation Charnelle avec ladite bosseghay sa femme pour raison de la resistance force et Violence qu'elle luy en a tousiours faite, & a desadvoué ledit enfant pour Son filz legitime duquel enfant par Consequent le pere est Incogneu. Son parrin a esté estienne bosseghay pere de ladite michelle, Sa marrine Francoise blaveix femme a andré barrayre L ayné Ledit enfant Nasquist le Vingtuiesme desdits mois & an »



(Cliché AD63, 6 E 32/4, Paroisse ND de la Rivière)

NDLR : cet acte faisant du nouveau né un « bâtard », l'exclut de toute succession du mari de sa mère. Pour mémoire, les affaires (sentimentales ?) se sont, sans doute, quelque peu arrangées dans la suite, puisque le 25 mars 1663, naît un Pierre BARRAAYRE, fils de Jean et cette fois reconnu.

## Le même curé doit baptiser la fille d'un confrère !...:



(Cliché AD63, 6 E 32/4, Paroisse ND de la Rivière)

«Aujourd huy Neufviesme febvrier 1660 a esté / baptisée une fille bastarde de qui la mere / a este Jeanne beaufrere du pont du chasteau et son pere a esté Mre Jean Lafarge prebtre / Et demy Chanoine d'aynezat suivant la declaration / Que nous a faict Ladite beaufrere ladite fille / baptisée a la maison pour le danger qu'il y avoit / de sa vie laquelle par consequent Neust / ni parrin ni marrine et

Na Jamais esté presentee / a Lesglise dans le lieu de beaumont et fust transportée / ailleurs pour la mettre en nourrice ».

NDLR : un « demi-chanoine » est un chanoine ne recevant qu'une demi-prébende. Le chapitre d'Ennezat fondé en 1060 comportait 12 chanoines. Ce nombre dû être trouvé insuffisant et l'on fut obligé de diviser les prébendes.

## A PROPOS DES INHUMATIONS,

par la Rédaction à partir des informations échangées sur le Forum

J'ai relevé l'anecdote suivante dans les registres de Cros (AD 63, 6E129, p. 148):

### Sépulture :

« Michel Groslier bourgeois du lieu de Cros âgé d'environ quatre vingt quinze ans est décédé muni des saints sacrements de l'église le sept août 1742 et enseveli le huit dudit mois. Ont assisté au convoi Monsieur Mestas curé de Trémouille St Loup, Monsieur Faugère vicaire et communaliste de Bagnol, Monsieur Roussillon bailli de Cros et de Gimazane.

*Ledit Michel Groslier Bourgeois du lieu de Cros a été enseveli dans l'église de Cros après que l'héritier dudit Groslier, ne produisant aucun titre du droit de sépulture dans ladite église ainsi qu'on l'exigeait de lui, s'obligeât de son propre mouvement à donner pour le sujet ce que en pareil cas on a coutume de donner pour les réparations de l'église, conformément à l'usage du diocèse de Clermont, ce qui se passa en présence de Messieurs Mestas, curé de Trémouille St Loup et de Faugère, vicaire et communaliste de Bagnol, Mestas curé.(signatures) »*

### Je suis intrigué par deux points :

- que signifient vicaire et « communaliste », mot qui revient souvent sous la plume du curé Boyer ?
- payer pour être enterré dans une église était peut-être fréquent chez les « bourgeois », mais le signaler dans les actes l'était-il aussi ?

Jean-Paul PASSELAIGUE (cghav- 3843)

### **Les inhumations**

Oui, il fallait payer pour être enterré dans l'église et ce n'était transmissible, ni au conjoint ni aux enfants. Seuls, bien sûr, ceux qui avaient l'argent, pouvaient se payer ce luxe. Mon ancêtre meunier à Bussières et Pruns est enterré dans l'église, alors que son épouse est dans le cimetière de la paroisse. (indications dans les 2 actes de sépulture).

Mais je n'ai jamais vu l'indication du paiement dans les actes, cela allait de soi. A Montferrand il y a beaucoup d'inhumations dans l'église de la paroisse St-Robert, dans l'église collégiale Notre-Dame et dans l'église du couvent des Révérents Pères Cordeliers, mais aucune mention de paiement.

Annie FRIER (cghav-3065)

Le privilège d'être inhumé dans l'église pouvait se transmettre lorsqu'il avait été acquis par une fondation, c'est à dire par le don d'une somme suffisamment importante pour que les intérêts remplacent le paiement "à l'acte" (c'est-à-dire une rente). C'est le cas à Lavoûte notamment pour la famille Romeuf : l'acte mentionne « dans l'église au tombeau des Romeuf » et même sur un acte « à la cave des Romeuf » !

Dans les actes de Lavoûte St-Cirgues, j'ai trouvé la mention « inhumé dans l'église ayant fondé pour cela » (28.03.1720, Jean BELMONT juge de Saint-Cirgue et Chilhac). Dans une autre paroisse (Paulhaguet peut-être), il était précisé « inhumé dans l'église sans que cela en justifie le droit pour sa famille ». Il y avait encore le privilège de droit pour le curé de la paroisse d'être inhumé le plus souvent dans le chœur. Je n'en ai pas la preuve mais je crois que le montant de la « redevance » dépendait de l'emplacement : devant l'autel était mieux considéré que près de la porte ! Prenez vos précautions !!!

Jean-Louis MARSSET (cghav-2627)

Le 15 janvier 1711, Annet POURRAT, ci-devant curé de la paroisse, est enterré dans son église du Moutier (St Robert), « au milieu de la nef, vis à vis de la chaire du prédicateur. »

Il avait été un curé qui avait beaucoup marqué son époque, docteur en théologie, né à Tours-sur-Meymont. Était-ce une place privilégiée ou pas ?

C'est son neveu Anthoine POURRAT qui lui succéda.

Annie FRIER (cghav-3065)

J'ai trouvé, dans une petite paroisse du Livradois de Haute-Loire, le marchandage noté par le curé pour enterrer une brave dame qui avait eu le mauvais goût de décéder alors que la terre était complètement gelée et ne pouvait être creusée. Il a fallu l'inhumer dans l'église, mais, bien entendu, pas au tarif des « bourgeois ».

Quelques petites informations complémentaires :

D'abord les « *chapelles* », plus ou moins importantes construites soit par une confrérie de pénitents, soit par le seigneur. Chapelle munie d'un autel, qui agrandissait d'autant l'espace intérieur de l'église (à moins que l'entrée de la chapelle ne soit fermée par une grille en bois ou en fer). Dans les bourgs importants, au cours du temps (17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles) les chapelles construites les unes derrière les autres par différentes familles ont abouti à créer des absides latérales à la nef.

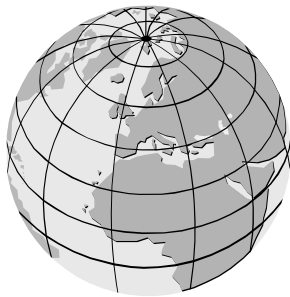
Les seigneurs « hauts justiciers » (ceux qui avaient le droit de juger les « crimes ») avaient le « droit de litre », c'est à dire le droit à une ceinture funèbre, en hauteur, autour de leur chapelle, voire autour du chœur. Il s'agit d'une bande de peinture noire portant un écusson aux armes de la famille.

Dernière possibilité, un « enfeu » : creusement d'une niche dans un mur de l'église avec une petite voûte surmontant le tombeau de la personne inhumée (ou des membres de la famille).

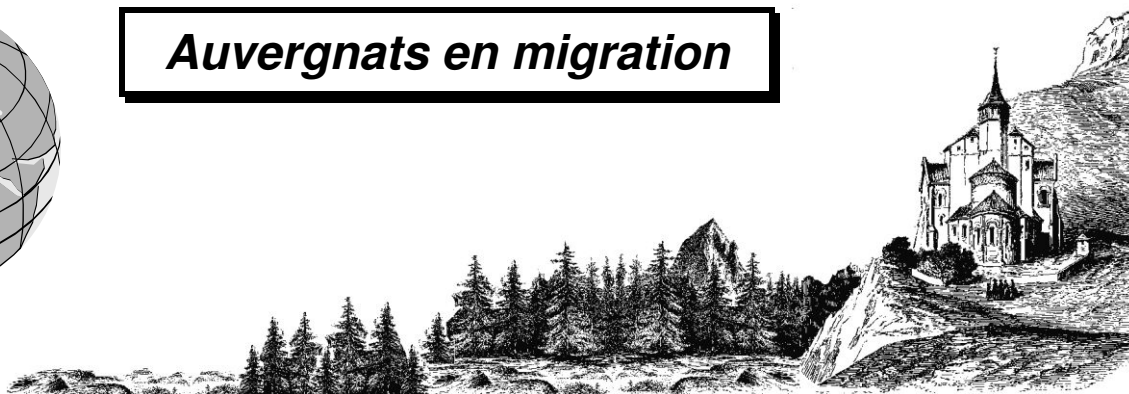
Alain ROSSI (cghav-2140)

### **Suite**

Voir la suite des échanges à propos des « *vicaire* » et « *prêtres communalistes* », page 124, après les « **Réponses** »



## Auvergnats en migration



### DES AUVERGNATS DE-CI, DE-LÀ, CAHIN-CAHA ...

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (CGHAV - 1260)

*Cette rubrique est essentiellement alimentée par les contributions de nos adhérents ou celles de généalogistes d'autres Cercles que nous remercions.*

*Les migrants sont regroupés par département d'origine.*

#### Cantal

**ARBONNET Jacques**, ° à Crandelles, célibataire, + 22.05.1776 à Denderwindeke (village voisin de Meerbeke) en Belgique, dans la maison d'Adrien Van LUC où il logeait. T. : son frère Reynoldus ARBONNET qui est son héritier, ainsi que Pierre ... ? et sa sœur Marie.

**AUVERGN(DAS Jean** (ca 1730-1814), fs Antoine du lieu de Groutis, Deux-Verges, y x 17.02.1765 Marie CHASTAN. Habitent Dourbies (30) à partir de 1770 env. Son frère Guillaume (ca 1736-1801) x Marie FABRE demeure à St-Jean-du-Bruel (12)

**BALDEYROUX Justin**, ° 16.03.1885 Pléaux, fs Justin et Marie Irma DAMPEYNOU, figure sur le registre matricule de Narbonne de 1905 (1,67 m., cheveux châtons, légère cicatrice au front, degré d'instruction 3

**BERGEROLLE François**, Me chaudronnier de la province d'Auvergne, 35 ans, + 02.06.1677 Champdeniers (79)

**BORDES Antoine**, chaudronnier natif de Chavignac, fs Pierre et Françoise de PEYREUX, + 04.04.1849 à 24 ans à Gesves (Belgique).

**BORIS Jean**, couvreur de tuiles de la paroisse de Raulhac en Auvergne, + 25.08.1737 dans l'isle de St-Juéry et inhumé dans la chapelle St-Antoine, Anterrieux (15)

**CHARLES Guillaume**, fs Antoine et Elise GUERIN de St-Flour, + 30 floréal an II à Epreville-en-Roumois (27) dont il fut curé.

**CHASTANG Pierre**, fs Géraud et Madeleine GERARD de Chalinargues, domicilié sur la psse de Guer depuis env. 2 ans, x Guer 23.10.1753 Jeanne PETITPAS, veuve de René LEBRETON.(Promesse le 27.09.1753)

**CHASTEAU (CHASTEL) Antoine**, Me chaudronnier de 65 ans, originaire d'Allanche, + 18.02.1692 Champdeniers (79) en présence de Marguerite Antoine DEROCHEU, sa femme, Marguerite VERGNE sa cousine.

**CROISSET Jean**, fs Jacques (lui-même ° 22.05.1716 Auzers, fs Antoine et Antoinette DELTOUR) et de Françoise MALBRE ( ? ) x 15.04.1766 Epreville en Roumois (27)

**DE L'OR, DELORT Jean**, chaudronnier de Girgols, 56 ans, + 15.12.1697 Champdeniers (79) en présence de Jean, Jean et Pierre ses enfants.

**FAUBLADIER François**, ° 16.01.1756 St-Pardoux, fs Géraud et Marguerite DELPECH, cordonnier, veuf de Catherine MANDOUL, x 08.07.1801 Carcassonne (11) Agathe VIGUIÉ ° 04.02.1750 Antunac (11) , fa Jacques et Jeanne DELLAC, veuve MOLLES. François + 08.03.1821 Carcassonne.

**FAYOU Marie Simone**, fa Michel, hab. du fbg de St-Flour, et de Jeanne Eulalie CHIRAC ° 01.03.1832 La Fage Montivernoux (48) T : Pierre Jean CHIRAC, propriétaire à Chaliers. L'enfant y + le 06 mars à 5 jours. Jeanne Eulalie serait fa de Marcel Antoine CHIRAC, médecin, sieur de Meynial à Chaliers, x 1786 Elisabeth Françoise de MORE.

**GIBRAT Marguerite**, ° Tanavelle, + 18.10.1840 Desges (43)

**JEAN Antoinette**, sœur Françoise en religion, originaire de Talizat, fa Jean et Antoinette BIGOT, + 08.06.1880 à Montolieu (11)

**JOUVET François**, fs Jean-Bapt. et Antoinette DELION de St-Victor, diocèse de Clermont, x 26.06.1786 St-Sauveur-Lendelin (50) Françoise LACOLLEY.

**LAFAGE Guillaume**, marchand natif de Jussac (?), époux d'Antoinette CAZENEUVE, 62 ans, + 3 ventôse an XI à Tarbes (65)

**MALZAC Victor Aristide, Célestin**, ° 17.11.1890 Naussargues, fs Célestin Victor et Victoire Rose TO... domiciliés à Narbonne, figure sur le registre matricule de Narbonne de 1910 (n° 967) (1,64 m., cheveux châtain)

**MONTAGNÉ Gilbert**, ° 31.12.1844 Lanobre, fs Pierre et Marguerite ESPINASSE, chiffonnier à Quimperlé (29) en 1878 et à Chateaulin (29) en 1881, x 16.04.1877 Marie Louise AUFFRET ° 1856 à Gourin (56), d'où Marie-Anne (° 08.09.1878 Quimperlé) et Gilbert (° 20.12.1879), aussi chiffonnier et ayant une belle maison rue Graveran à Chateaulin.

**PELGRIS Jean**, marchand poelier du bourg de Montgreleix, + 09.01.1737 Saivres (79)

**PELLEGRIS Lazare**, 60 ans, chaudronniers d'Allanche, + 09.01.1700 Champdeniers (79) Pr. : Jean, son fils, Hélène, sa fille (x Jean BRUGEYROLLES de Chanet.)

**PIERRE Nicolas**, fs + Antoine et + Marie COUSTY, praticien à Aurillac, 60 ans, x 10.07.1751 Degagnac (46) Jaston Jeanne de SALVIAC.

**THERON Marguerite**, ° 01.09.1852 Aurillac, fa Géraud et Marie SERONIES x 29.05.1884 Narbonne (11) Jean Gratien MATHIEU, ° 30.12.1859 Les Argeliers (11), de Jean et Mélanie JAQUET, peintre.

**VERGNE Pierre**, natif de Baladour, Ste-Anastasie, célibataire, marchand colporteur d'env. 34 ans, + 01.10.1788 St-Pierre-des-Ifs (27), « *trouvé mort le 1<sup>er</sup> octobre sur les 6 heures du soir sur le chemin de St-Georges-de-Vièvre à Montfort-sur-Risle* »

## Haute-Loire

**BAYLE Joseph**, env. 50 ans, ° St-Julien-Chapteuil, fs Jean-Claude et Jeanne Marie GERENTON, époux de Jeanne (illisible), hab. Valence (26), retrouvé à Mondragon (84), noyé dans la crue de Rhône le 08.08.1879. Voir détails sur le physique et l'habillement (EC Mondragon décès 1877/1881 p. 26/58)

**COULANGE Jean-Pierre**, natif de St-Vincent, canton de St-Paulien, soldat au 1<sup>er</sup> léger, + 17.06.1814 hôpital civil de Cairanne (84)

**HOUEY (HOURY) Pierre**, de la psse de Vorey, diocèse du Puy, x Marie LE FLAMBEZ de Vasteville, demeurant depuis plusieurs années dans la psse de Martinvast (50) y baptisent une fille le 28.07.1788, nommée Bonne Amèlie par Bonne Louise d'ORLEANS accompagnée de Jean-François FOUQUÉ, parrain et marraine.

**PICHOT Jean**, originaire de La Boissonnière, Chavagnac époux de Marie Marguerite LECLERC, + 05.01.1813, à 83 ans, à Lammerville (76)

## Puy-de-Dôme

**BARRIERE Robert**, natif d'après de Riom en Auvergne, pauvre mendiant âgé de 90 ans, + 22.10.1783 Gironde-sur-Dropt (33).

**BORIE Marc**, mendiant de 48 ans originaire d'Issoire, + 02.02.1732 Fréauville (76)

**CLAVELIER Vincent**, 55 ans env., scieur de long habitant un village à une lieue de Sauxillanges (en marge, sans doute Echandelys), + 30.11.1768 hôpital de Beaumont de Lomagne.

**CLAUSTRE Benoît**, chiffonnier, 37 ans, fs Antoine (57 ans) et Marie FAYET, ménagère, hab. Bertignat, époux de Rosine Lise ARNAUD avec laquelle il habite à Treil (07) y + 09.06.1806.

**DAUCHAMP (DICHAMP) Damien**, « sieur (scieur) de la paroisse de Bertignat pais d'Auvergne » + 07.12.1684 à Anzy-le-Duc. T : Simon DAUCHAMP, frère, Michel DUFOUILLAT, « maître sieur ».

**DESSALITER Marguerite**, épouse de Denis DUPONT de Riom en Auvergne, + 17.11.1669 Chizy-sur-Marne (02)

**DESSERRE Joseph**, ° Chambon-sur-Lac, fs Antoine et Marie BERTOUL, + 06.01.1910 à env. 40 ans, à Hyères où il était de passage.

**PARRAU (PARROT) Claude**, 50 ans, scieur de long d'Echandelys, + 28.03.1780 Beaumont-de-Lomagne (82) ; Pr : Jacques PARRAU, son fils

**TARIT Mathieu**, ° 10.10.1812 Vertolaye, Floraste, fs Blaise et Antoinette TARIT, fusilier au 20<sup>e</sup> régiment de ligne, + 04.04.1834 hospice de Valence (26)

**TONNELIER Antoine**, ° 08.05.1764 Echandelys, fs Louis et Marguerite LONGECHAL, x 25.08.1790 Puycelci (81), y + 24.03.1835.

**VERDIER François**, dit St-François, ° à Clermont, soldat dans la Cie du sieur Mont... au régiment d'Enguien, + 24.03.1735 à env. 35 ans Clermont-en-Argonne.

## Allier

### Non localisés

**DUTHEIL Antoine**, 24 ans, fs Antoine et Jeanne DUGNE, scieur de long, + 01.12.1810 Toucy (89)

## Des actes de décès spéciaux

**DUGNAT Claude**, ° 18.01.1818 Estandeuil (63), fs Jean et Anne CHAVAROT. Fusilier au 25<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, 2<sup>e</sup> bataillon, 5<sup>e</sup> Cie. + 24.09.1840 suite à une fièvre

Deux de ses frères **sont morts aux USA** dans le cartouche qui suit.

### Deux Auvergnats victimes de la ruée vers l'or

retrouvés par Marie ARNAUD (cghav-2955)

Les 2 frères **DUGNAT**, Joseph ° 13.04.1816 et Claude ° 20.02.1827 à **Estandeuil**, fs Jean et Anne CHAVAROT, étaient encore présents sur la commune lors du mariage de leur frère Jean et de leur cousine Anne en 1848. Leur père Jean était maire d'Estandeuil au moment de leur décès :

- Claude, cultivateur mineur à **Riche Hill**, comté de Calaveras, Haute Californie, y + 30.08.1852 à 24 ans
- Joseph, dit aussi cultivateur, mineur à **Riche Hill**, y + 02.09.1852

Les déclarations ont été faites à l'agence consulaire de France à **Mokelumne Hill** par les mêmes témoins : Jacques PIOT, carrossier, 40 ans, et Athanase GUYON, négociant, 31 ans, tous deux amis des défunts et demeurant à Mokelumne Hill.

**CHATAIN Jean**, 32 ans, scieur de long de la psse de St-Pierre de Saillant en Auvergne (63), veuf de Fleurie FOLLEAS d'Auvergne, époux de Marianne FAURE. + 13.06.1787 à St-Médard-Laprades (33) où il était venu travailler pour Me MANAU. Il a été trouvé mort dans le jardin de la nommée Pierrote cabaretière à Gendreau dans Eyrans (?). Me BRUNET, chirurgien, a constaté son décès de mort naturelle suite à une épilepsie. Pr. : Louis BIDOU, vigneron, **Mathieu BOSTVIRONNOIS**, scieur de long d'Auvergne.

*Ce qui précède est la transcription faite dans le registre de la paroisse St Pierre de Saillant (63), entre des actes du 27 juin et du 21 juillet 1787.*

*mais l'on a aussi accès à l'attestation fournie par le curé de St Médard Laprades près Bordeaux (aujourd'hui St Médard d'Eyrans – 33650), dont voici la transcription :*

Le treize Juin Mil Sept cent quatre vingt sept a été inhumé Jean CHATAIN scieur de long originaire de la paroisse de St Pierre de SAILLANT en Auvergne, diocèse de Clermont, âgé de trente deux ans veuf de Fleurie FOLLEAS d'Auvergne, époux en seconde noce de la nommée Marianne FAURE de la même paroisse. Il était venu dans cette paroisse pour travailler pour Maître MANAU. On l'a trouvé mort dans le jardin de la nommée Pierrote cabaretière à Gendreau dans Eyrans. J'en ai fait l'inhumation après le verbal ou rapport de Maître Pierre BRUNET chirurgien en annexe par lequel il constate qu'il est décédé d'une mort naturelle d'une suite d'épilepsie, présents Louis BIDOU vigneron chez Maître RAIMOND, Mathieu BAUVIRONOY scieur de long d'Auvergne qui n'ont pu signer.

Collationné à l'original et expédié par le soussigné, le 17 Juin 1787, FOURCAUD curé de St Medard de Laprades

Le présent porteur a payé à Monsieur le curé

- |                                 |    |     |
|---------------------------------|----|-----|
| - pour cinq chandelles de cire  | 1£ | 10s |
| - au sacristain                 | 2£ | 8s  |
| - cercueil à vous ordinairement | 6£ |     |
| - pour le drap à cérémonie      | 4£ |     |
| - pour l'extrait                | 1£ | 4s  |

Cette copie d'acte est intéressante par le répertoire des frais que les amis du décédé ont dû régler au nom de la famille et qu'ils ont dû se faire rembourser. Il est curieux que l'on n'y trouve pas mention d'un paiement au curé pour la « messe des morts » et aux fossoyeurs...

Ce Jean CHATAIN est parfaitement traçable à Saillant : né le 12.06.1754, fs de Vital et de Magdeleine FOUGEROLLE (ne serait-ce pas FOUGEROUSE ?). Le 24.08.1779 (fs Vital et Magdeleine FOUGEROUSE), il x Fleurie FOLLEAS, qui + 8.11.1783.

Le 24.02.1784, il x2 Marianne FAURE (° 30.03.1755)

## SOLDATS AUVERGNATS MORTS À L'EXTÉRIEUR DE L'HEXAGONE lors des campagnes militaires engagées entre 1792 et 1814

**NDLR** : Liste constituée contribué par Marie ARNAUD, Marc CHAPPAT, Line LEMAITRE, Gabriel LIAUTARD, Nathalie ROUX et Michèle VERNAUDON-ROLLE

### Italie : Consulat et Premier Empire

**ALLARI Antoine**, natif d'Estandeuil. Chasseur au 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, 3<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> escadron, 8<sup>e</sup>

Cie + 14.07.1806 à l'hôpital civil de Bologne où il était entré le 23 juin. Transcrit Estandeuil 12.1813

**UCHER Jacques**, ° 1789 Estandeuil, fs Gilbert et Toinette DUVERT. Chasseur au 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. Entré au service le 10.08.1808. + 29.09.1809 à l'hôpital d'Udine des suites de dysenterie. Transcrit Estandeuil 18.05.1812



**DUVERT Jacques**, ° 04.11.1788 Estandeuil, fs Hugues et Jeanne LEVEQUE. Chasseur au 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. Entré au service le 25.12.1807. + à l'hôpital militaire de Cantazarro (Calabre) le 18.10.1809 des suites de fièvres. Transcrit Estandeuil 02.07.1810.

**GUERINON Barthélemy**, natif de Fournols. Voltigeur au 22<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. + 04.09.1811 à l'hôpital de La Corva ( Lombardie ? ) où il était entré le 18.08.1811 des suites de fièvres. Transcrit Fournols 09.07.1813

**PERIET Jean**, ° La Chaise-Dieu. Fusilier à la 21<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie de ligne, 1<sup>er</sup> bataillon, 1<sup>e</sup> Cie. + presque subitement à San Benedetto, près de Mantoue, des suites du choléra morbus, le 30 pluviôse an VII. (Transcrit 26 floréal an 7)

#### Europe Centrale : Premier Empire

**BATISSE Antoine**, ° 1788 Fournols, fs Marc et Anne BATISSE. Entré au service comme conscrit le 14.08.1807. Chasseur au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie légère, n<sup>o</sup> mat. 4343. + 25.08.1809 hôpital de Neurtade (Allemagne) des suites de fièvres. Transcrit Fournols 12.07.1810

**BONHOMME Antoine**, ° 04.07.1786 Gerzat (63), fils de Pierre et Catherine FOURNIER. Chasseur à l'Armée du Rhin, 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, 4<sup>e</sup> bataillon, 1<sup>e</sup> Cie. + le 03.04.1809 à l'hôpital d'Hulm (Allemagne) où il était entré le 26 mars, des suites d'une fièvre putride (gangrène)

**ECHALLIER Jean**, ° St-Dier d'Auvergne, fs Annet et Anne PRULIERE. Fusilier à la 4<sup>e</sup> Cie, 4<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Mort au champ d'honneur le 25.03.1814 sous les murs de Genève par suite d'un coup de feu. Déclaration faite le 20.04.1814 par 3 témoins qui ont signé le registre à Plaisance (alors chef-lieu d'arrondissement du département français du Taro).

**GENESTIER Antoine**, ° 1788 Fournols, fs Marc et Anne BATISSE. Chasseur au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de ligne. Entré au service le 04.08.1809. + 25.08.1809 à l'hôpital de Neustad (Allemagne) des suites de fièvres. Transcrit Fournols 13.07.1813

**HOSPITAL Jean**, ° 08.07.1786 Fournols, fs Pierre et Françoise FIOUX. Fusilier à la 1<sup>ère</sup> Cie du 3<sup>ème</sup> bataillon du 61<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne. + le 16.06.1811 à 6 h de relevé à Hambourg en se baignant dans le fleuve dit l'Elbe et inhumé au cimetière de cette ville. Transcrit Fournols 23.07.1811

**PINTRAND Jean**, natif d'Estandeuil. Chasseur au 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère. + 26.06.1807 à l'hôpital ambulatoire de Magdebourg (Allemagne) où il était entré le 18 mars, des suites de fièvres. Transcrit Estandeuil 02.1808

#### Algérie : 1830-1870

**CHAPPAT Jacques**, ° St-Martin-des-Olmes, 3<sup>e</sup> Cie, 2<sup>e</sup> bataillon, 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Mat : 14849 + 27.07.1846 Mostaganem Transcrit à cette date

**COUPAT François**, ° 15.02.1835 Estandeuil, fs Annet et Louise GIDON. Fusilier au 4<sup>e</sup> bataillon, 3<sup>e</sup> Cie. Mat : 7357 + 27.09.1867 à Géryville du choléra. Transcrit Estandeuil 22.11.1867

**ROLLE Pierre**, ° 04.05.1820 Ambert, fils de Barthélemy et Marie ROUX, chasseur à la 3<sup>e</sup> Cie du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique, + 09.10.1840 des suites de fièvres à l'hôpital militaire de Cherchell où il était entré le 28 septembre. (Transcrit le 02.01.1841)

#### Italie : Second Empire

**BATHOL Pierre**, ° 28.10.1835 à Estandeuil, fs Antoine et Marie FAURE. Caporal à la 1<sup>e</sup> Cie, 1<sup>er</sup> bataillon du 59<sup>e</sup> régiment de ligne. Mat : 6983. + 27.08.1859 hôpital Farnèse à Plaisance, de fièvre typhoïde. Transcrit Estandeuil 02.11.1859

**DUPIC Pierre**, ° 09.01.1836 St-Jean-des-Ollières, fs Jean et Jeanne GRAVIÈRE. Fusilier à la 4<sup>e</sup> Cie, 2<sup>e</sup> bataillon, du 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Mat : 8037. + 08.06.1859 sur le champ de bataille de Melagnano (Lombardie), tué d'une balle dans la tête. Transcrit St-Jean-des-Ollières 28.07.1859

#### Mexique : Second Empire

**DUVERT Jean**, ° 08.12.1832 St-Jean-des-Ollières, fs Jacques et Jeanne VAURE, fusilier au 62<sup>e</sup> régiment d'infanterie, 1<sup>er</sup> bataillon, 2<sup>e</sup> Cie. + 10.11.1863 ambulance du Q.G. de Mexico de fièvre typhoïde. Transcrit St-Jean-des-Ollières 20.01.1864..

#### Extrême-Orient : 1859-1910

**CLAUX Jean**, ° St-Martin-des-Olmes, 3<sup>e</sup> Cie, 2<sup>e</sup> bataillon, 16<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne ; + Tien Tsin, Chine

**VIALARD Pierre**, ° 22.05.1844 Fournols, fils de Michel cultivateur-scieur de long et de Jeanne BOUCHUT, scieur de long (1864), puis soldat 2<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Marine (1867). Service militaire : n<sup>o</sup> de tirage : 10 - n<sup>o</sup> contingent départemental : 1778. N<sup>o</sup> mat : 10650 Parti de Clermont-Fd le 09.10.1865, + le 21.06.1867 à 17h, à Bien Hoa (Cochinchine - Vietnam actuel), Hôpital Maritime. (Transcrit le 17.09.1867)

**VIALARD Pierre**, ° 28.06.1845 à La Bâtie en Vernet-la-Varenne, fils de Claude et d'Antoinette VIVAT, garde national mobile en 1871 à Vernet-la-Varenne. + le mardi 21.03.1871 à Rischoffel. (Allemagne ?)

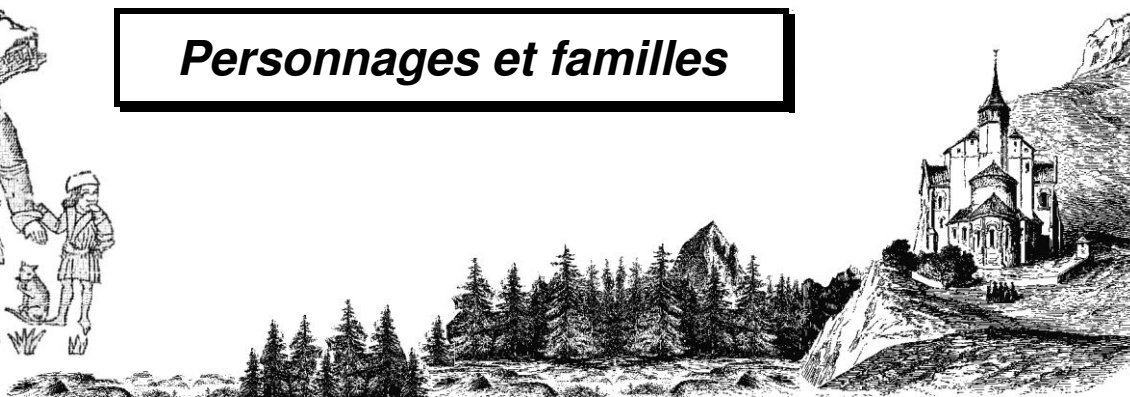
#### Afrique : Troisième République

**CHAPPAT Claude**, ° Job, 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine. Mat : 16441 ; + 01.05.1883 à Koundou, Sénégal. Transcrit le 27.11.1883

**PINDRAND Antoine**, ° 01.05.1852 Estandeuil, fs Jean et Anne DUCROIX. Chasseur au 6<sup>e</sup> escadron, 2<sup>e</sup> régiment de l'armée d'Afrique. Mat : 6068. + 13.09.1874 hôpital de Tlemcem où il était entré le 3 du mois, pour cause de dysenterie. Transcrit Estandeuil 1874



## Personnages et familles



### COMPLÉMENTS À LA GÉNÉALOGIE DE BERNARD ARNAULT

par plusieurs adhérents du CGHAV, rassemblés par Henri PONCHON (cghav-62)

#### A propos des SAVINEL

Concernant les SAVINEL, Jeanne ROUSSEL est dite morte lors du mariage de sa fille en 1748, alors qu'elle aura encore au moins deux enfants :

- 03.05.1749, b. de Jean-Baptiste SAVINEL fs de Pierre et Jeanne ROUSSEL, de Meyrac
- 31.03.1751, b. de Marguerite SAVINEL, fa Pierre et Jeanne ROUSSEL,

Thomas SAVINEL est + 22.09.1790 St-Jean-d'Aubrigoux, âgé ca 60a, dpnc ° ca 1730.

Marie HOMARD est + 20.05.1785 St-Jean-d'Aubrigoux (sa sœur Marie HOMARD mariée avec Mathieu JOUVE)

Parmi les enfants du couple SAVINEL-HOMARD :

1. Pierre, + 25.04.1762
  2. Jeanne, + 12.08.1786, x St-Jean-d'Aubrigoux 28.08.1781 Claude TORRILLON
- et également en complément, Catherine, ° 06.06.1770 (p/m : Benoît ALLARD et Catherine SAVINEL)

Alain BORDET (cghav-2308)

#### Compléments généalogiques

**Asc. du couple Jean JOUHANNET-Anne RICHAUME,**  
sosa 452/453 de Bernard ARNAULT (mes sosa 132-133)

- 226. Gaspard JOUHANNET, aubergiste ° 13.5.1754 SARS y+24.12.1832 ( ou 20.10) yx 11.2.1682,
- 227. Anne CARTE, ° 4.06.1761 SARS y+ 9.10.1836,
- 452. Jean JOUHANNET, étaminier ° 10.11.1724 St Eloy-la-Glacière + 3.11.1760 SARS yx 22.09.1744
- 453. Anne RICHAUME, ° 28.05.1730 SARS y+ 15.03.1762 (acte 15.3.1762 et non pas 15.02)
- 904. Antoine JOUHANNET, étaminier, + 4.10.1731 St Eloy-la-Glacière
- 905. Anne RACONNAT, ° 10.07.1691 Cunlhat ( x2 Guillaume BARRIERE 27.10.1739 St-Eloy)
- 906. Jean RICHAUME, meunier, ° 29.03.1695 SARS yx 25.02.1721,
- 907. Anne LAFON, ° 22.02.1700 SARS y+ 3.10.1757,
- 1808. Antoine JOUHANNET, °16.03.1733 St-Eloy-la-Glacière
- 1809. Claude PUPIDON, + 25.04.1709 St-Eloy-la-Glacière

- 1810. François RACONNAT, x 19.10.1690 Cunlhat
  - 1811. Marie CROS
  - 1812. Antoine RICHAUME x 2.11.1689 SARS
  - 1813. Antoinette BRAVARD, + 5.9.1720 SARS
  - 1814. Benoit LAFON, maréchal-ferrand-taillandier + 6.04.1732 SARS yx 4.08.1683,
  - 1815. Anne CONCHE + 25.09. 1710 SARS ( Vve Pierre FAIDIDE X 20.01 .1780 sars ° 9.04.1682 sars )
  - 3618. Antoine PUPIDON + 1.11.1709 Echandelys
  - 3617. Jeanne TERRASSE + 14.05.1709 Echancelys
  - 3620. Jean RACONNAT
  - 3621. Françoise CHABANNES
  - 3622. Jacques CROS + 1.06.1694 Cunlhat
  - 3623. Anne PRULIERE ° 12.02.1650 Cunlhat y+ 24.02.1721
  - 3624. Jean RICHAUME + 12.06.1707 SARS
  - 3625. Benoite CHABOISSIER + 23.10.1701 SARS
  - 3628. Benoit LAFON + 2.05.1673 Granval
  - 3629. Marie FAIDIDE Métayere ° 25.08.1619 Le Monestier + 02.01.1698 Grandval )
  - 3630. Barthélémy CONCHE
  - 3631. Jeanne HERITIER + 25.12.1707 SARS (RM Pierre CHESLES Laboureur 16.02.1672 SAR )
  - 7236. Jean PUPIDON
  - 7237. Marguerite DUVIVIER
  - 7244. Louys PRULIERE
  - 7245. Marguerite COSTE, + 7.02.1698 Cunlhat
  - 7250. Jean CHABOISSIER
  - 7251. Jeanne FAYOLLE + 17.06.1678 sars
  - 7258. André FAIDIDE, métayer
  - 7259. Clauda MICHALOT
  - 7260. Charles CONCHE
  - 7262. Jean HERITIER 'Jeune' Marchand + 14.11.1680 SARS
  - 7263. Jeanne DAILLOUX + 12.10.1686 SARS  
Jeannine BOREL (CGHAV 2204)
- Ses Sosa **456/457 Jean DUPIC-Anne BOISSERET** (ou Antonia) se sont mariés à St-Jean-des-Ollières le 03.02.1761
- 912. Claude DUPIC
  - 913. Marie FOUILHOUX,
  - 914. Jean BOISSERET



915. Benoîte COSTILHE,  
1824 Alexandre DUPIC  
1825 Suzanne POULON,  
1826 Gilbert FOUILHOUX  
1827 Anne ROCHE.

Hélène LOCHEY – (CGHAV-2018)

#### Un petit complément sur la famille COSTILHES.

457. Anne BOISSERET,  
934. Jean BOISSERET x 28.01.1721 à Estandeuil,  
935. Benoîte COSTILHES ° 21.07.1706 à Ceilloux,  
1868. Jean BOISSERRET,  
1869. Michelle GIDON,  
1870. Guillaume COSTILHES, + après 1733 x1 Ceilloux  
22.01.1704 Anne BOUDAL, x2 03.06.1610 Marie  
ÉCHALIER, ° ca 1683, + 07.09.1733 à Ceilloux,  
1871 Anne BOUDAL ° ca 1685 ++ 16.04.1710 Ceilloux,  
3740. Simon COSTILHES, + mars 1700 x cm 16.02.1669,  
3741. Digne FORESTIER, ° ca 1654 + 03.03.1694 à  
Ceilloux,  
3742. Guillaume BOUDAL,  
3743. Marie VERNEYRE, + avant 1704,  
7480. Barthélemy COSTILHES dit Rohanie, + av. 1666  
7481. Jeanne POLLON, + après 1669,  
7482. Antoine FORESTIER + après 1669,  
7483. Benoîte BONHOMME + avant 1669.

Jean Noël MAYET (CGHAV-657)

#### Quelques compléments à Marsac, Beurrières

108. Pierre Benoît DELORME, ° 22.05.1765 x Beurrières  
9 pluviôse an 3,  
118. Etienne BONNEFOY, ° ca 1772, + 03.01.1829  
Marsac y x 16 prairial an 12,  
120. Claude GRENIER, ° 27.11.1783 Vaisse, x Marsac  
02.09.1806,  
210. Jean PORTAIL, ° ca 1726, + 08.03.1766, x  
Beurrières 27.01.1750  
216. Jacques DELORME, de Medeyrolles, ° ca 1724, +  
29.08.1784, x Médeyrolles 31.03.1761,  
217. Jeanne Marie COMPTE, ° 02.05.1737 Chavagnat,  
218. Pierre COMPTE, ° ca 1740, + 30.03.1816 aux  
Beilloux, x Beurrières 02.05.1769,  
219. Geneviève VALENTIN, ° 07.12.1743, + 11 vendém.  
an 11,  
236. Jean BONNEFOY, cultivateur à Grandrif,  
237. Marie BOUCHUT,  
238. Jean GRENIER, cultivateur à Flaittes, ° 16.04.1740  
Flaittes x Ambert 11.10.1763,  
239. Antoinette DUBOST,  
240. Gabriel GRENIER, cultivateur à Vaisse, ° 23.06.1759  
Vaisse, x Marsac 01.06.1781,  
241. Jacqueline CONVERS,  
242. Benoît SARRE, cultivateur à Faillargues, +  
07.08.1789, x Marsac 02.03.1778,  
243. Marie CHOUVET,  
432. Jacques DELORME, ° ca 1725, + 19.08.1756 aux  
Fayolles de Medeyrolles,  
433. Marie JOUVE, ° ca 1705, + 13.04.1728 aux Fayolles  
de Medeyrolles,  
436. Antoine COMPTE, ° ca 1701, + 04.09.1758 aux  
Beilloux, x Beurrières 23.11.1739,  
437. Damiane THOMAZET, ° 14.04.1721, + 6 germinal  
an 8,

476. André GRENIER, de Marsac, x Marsac 17.01.1735,  
477. Marguerite FORESTIER,  
478. Blaise DEBOST x Ambert 10.01.1741  
479. Marie BONNET,  
480. Damien GRENIER, de Vaisse, ° ca 1724, +  
10.09.1789 x Marsac 30.10.1747,  
481. Magdeleine FRITEYRE,  
482. Claude CONVERS, de Vaisse, ° ca 1728, +  
17.11.1792, x Marsac 26.11.1748,  
483. Jeanne PEAUROUX,  
484. Antoine SARRE, laboureur à Faillargues, ° ca 1705,  
+ 14.03.1747 x Marsac 22.10.1726,  
485. Clauda DONDON, ° ca 1705, + 11.02.1786,  
486. Blaise CHOUVET, de Marsac,  
487. Françoise BRUNEL,  
Il y a encore beaucoup à approfondir sur l'étude publiée et  
sur la liste ci-dessus.

Alain BORDET (CGHAV-2308)

#### Faire part du décès d'Etienne SAVINEL (sosa 6)

Apporté par Henri PONCHON (cghav-62)



### Certificat de travail de l'Entreprise FERRET-SAVINEL (1931)

Ce certificat, délivré par l'entreprise à un ouvrier cimentier, employé pendant 5 semaines, a de quoi surprendre.

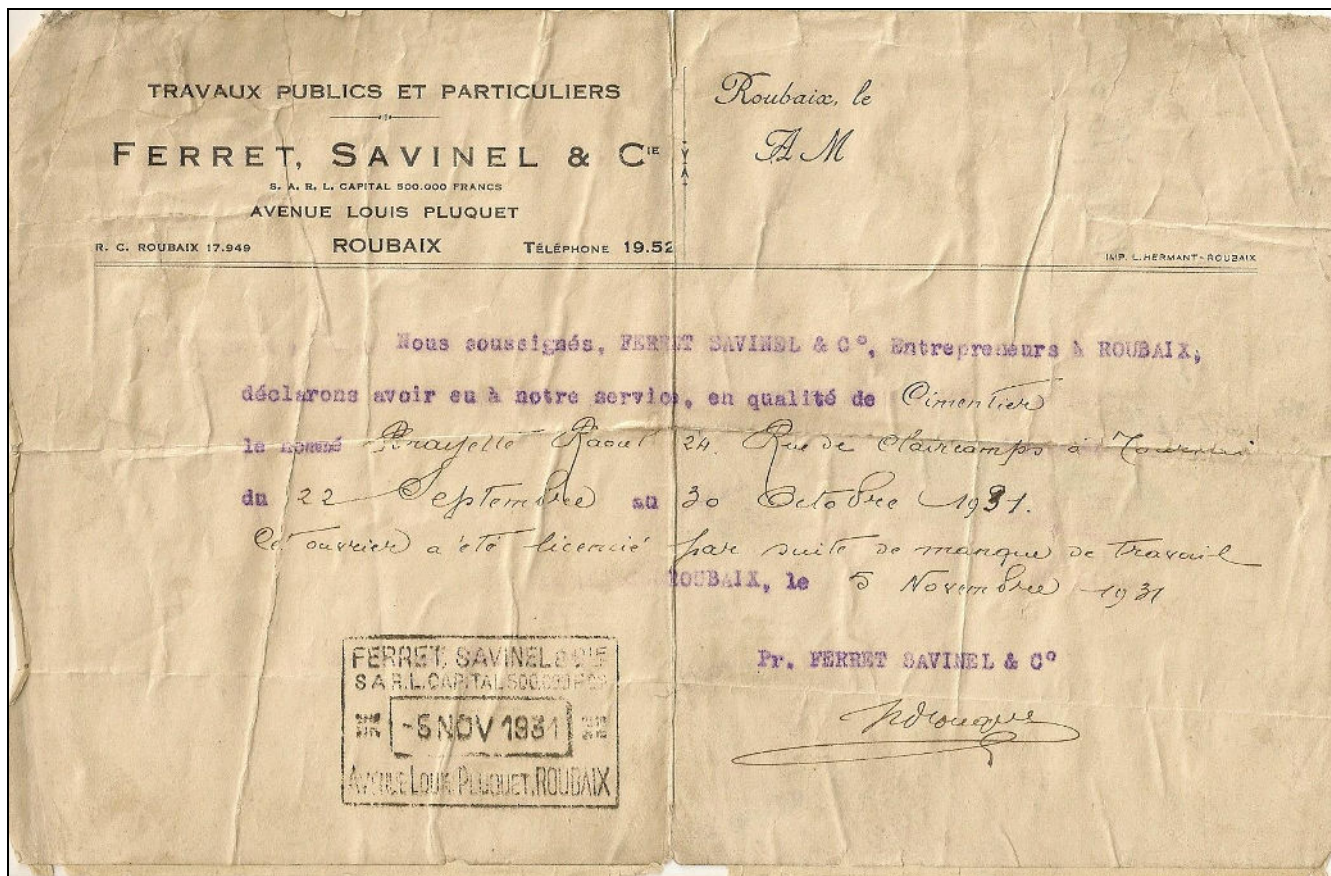
La première réaction est, en effet, de considérer que cet ouvrier ne fournissait pas suffisamment de travail et, donc, « ne remplissait pas son contrat »

**Mais il n'en est rien et ce serait une grossière erreur de tirer une telle conclusion de ce certificat !**

Nous sommes en octobre 1931. La grande dépression est en marche dans le monde occidental. La France résistera un peu mieux que ses voisins, mais le chômage apparaît dès l'été et s'amplifie progressivement.

Le « manque de travail » allégué sur le certificat, n'est donc pas celui de l'ouvrier, mais celui de l'entreprise.

Nous sommes devant ce que l'on appellerait aujourd'hui un « plan social ». Et ce sont, normalement, les ouvriers les plus récemment embauchés qui sont licenciés les premiers.



### CHRISTIAN LACROIX, UN COUTURIER D'Auvergne ET LIMOUSIN

par Henri PONCHON (cghav-62)

La mode est au cœur du Livradois-Forez : Coco CHANEL à Courpière et aux alentours, Bernard ARNAULT et ses marques célèbres du côté de Marsac et Beurrières.

Un troisième larron vient d'apparaître.

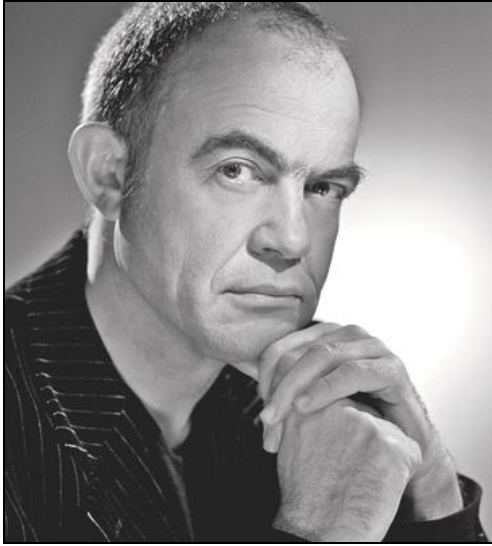
Et pourtant, il n'y a pas plus provençal, plus méridional, que le couturier Christian LACROIX. La Provence, la Camargue, les Cévennes, la corrida, l'Espagne et ses traditions gitanes, Venise et son carnaval, l'ont inspiré. S'il est bien né à Arles, comme son père et son grand-père LACROIX, c'est en Corrèze qu'il faut rechercher l'origine des LACROIX, à Saint-Augustin, où ont vécu cinq générations de LACROIX au 18<sup>e</sup> siècle et début du 19<sup>e</sup>

siècle, tous prénommés Léonard, tradition limousine oblige.

Pour descendre dans le Midi, les LACROIX ont fait escale dans le Cantal et l'Aveyron où le dernier Léonard de Saint-Augustin épousera, en 1858, à Auzits (12), Jeanne CARRIERE née à Mourjou (15) qui lui valent quelques ancêtres cantalous.

L'avant-dernier Léonard LACROIX était dit mineur à Saint-Augustin en Corrèze. On retrouvera ultérieurement les LACROIX à Chambon dans le Gard, qui est au cœur du bassin minier local tout comme Bessèges et La Grand-Combe où vécurent des ancêtres de notre couturier.





### De Sauvessanges en Arles

Mais, plus inattendue, est sa grand-mère Marie Louise Honorine MAITRE, née en Arles, en 1896, qui nous amène du côté des montagnes du Forez et plus particulièrement à Sauvessanges avec les familles MAITRE, DAURAT, BOULAMOIS, BERNARD et quelques autres. En rappelant que c'est LVMH et son patron Bernard ARNAULT qui ont permis à Christian LACROIX d'ouvrir, en 1987, sa première maison de couture, il aurait été amusant de trouver un patronyme commun entre le couturier et le PDG dont le grand-père paternel est issu de la commune de Beurières voisine de Sauvessanges. Je n'ai pas réussi ; peut-être qu'un lecteur le pourra.

Mais revenons aux parcours des MAITRE, qui les ont conduit de Sauvessanges en Arles.



Par là-haut dans les montagnes du Forez, on a l'habitude de partir en équipe huit à neuf mois par an dans les forêts de France comme scieur de long et de revenir au pays pour les travaux d'été, se marier et faire des enfants. Puis au bout de multiples campagnes, un petit pécule amassé, l'héritage enfin arrivé, de revenir définitivement au pays, d'acheter quelques parcelles pour agrandir son modeste patrimoine.

Mais parfois, le migrant rencontre une fille dans le village ou la ville où il vient régulièrement, l'épouse et s'y installe. C'est ce qui est arrivé aux deux frères MAITRE de Sauvessanges, Simon né en 1831, Auguste né en 1841.

Ils sont fils de Barthélemy MAITRE, cultivateur à la Vivialle, et de Marie Anne BOULAMOIS, ouvrière en dentelles, originaire du village de Sermoulis où son père est meunier. Ils vont se marier en Arles et s'y fixer ; le premier, le 6 juillet 1864, avec Marie Adèle CHAVOUTIER, née en Arles, fille de Pierre Antoine, marchand de bois de la ville, et de feu Françoise CHARDIN, décédée à St-Jean-de-Belleville (Savoie) ; le second, l'ancêtre de Christian LACROIX, le 22 mai 1868, avec Jeanne Honorine PINET, domiciliée en Arles, mais née à Beaucaire, fille d'un autre scieur de long, Guillaume PINET, et de Joséphine Thérèse JOUVE.

### Cinq générations de Léonard LACROIX

Nous laisserons à nos amis du Limousin le soin d'approfondir l'origine des LACROIX de Corrèze. Nous soulignerons simplement cette étonnante constatation. Cinq générations successives de LACROIX prénommés Léonard dans l'ascendance de notre couturier. S'appeler Léonard là-bas n'a rien que de très naturel ; c'est même culturel d'honorer Saint-Léonard dans un Limousin si peu chrétien. Mais trouver dans sa généalogie cinq ancêtres successifs avec le même prénom est un cas peu banal.

**Qui dit mieux !**

### Christian LACROIX en quelques lignes

Rappelons ici pour ceux qui ne sont pas familiers du milieu de la mode le parcours de Christian LACROIX.

Sa première orientation sera l'art : études d'histoire de l'art à la faculté des lettres de Montpellier en 1969, puis à la Sorbonne en 1971 et à l'école du Louvre pour devenir conservateur de musée. En 1981, il entre chez Jean PATOU, un des grands couturiers de l'époque. En 1987, soutenu par LVMH, il crée la maison de couture **Christian Lacroix**, qu'il dirigera jusqu'à sa vente en 2005. Son premier défilé de couture a pour thème, comme il se doit, Arles et La Camargue.

À la haute couture, il ajoute bientôt le prêt-à-porter puis crée des lignes de linge de maison, de porcelaines, d'orfèvreries... En parallèle, il s'intéresse, entre autres aux costumes d'opéra ou de théâtre, habille les voitures du TGV Méditerranée, crée les costumes du personnel d'Air-France. Une activité foisonnante, multiple qui se poursuit après 2005.

En 2006, Christian Lacroix devient président du conseil d'administration du Centre national du costume de scène, inauguré le 1<sup>er</sup> juillet à Moulins, un musée à visiter.



La « boutique Christian Lacroix », place St Sulpice à Paris

## Les premières générations

1. Christian LACROIX, ° 16.05.1951 Arles
2. Maxime Auguste LACROIX, ° 19.03.1928 Arles y x 15.04.1950
3. Jeanne Jacqueline BERGIER, ° 10.12.1927 Arles
4. Marceau Bertin LACROIX, ° 11.02.1903 Arles y + 23.12.1982, x Chambon 10.07.1927
5. Fernande Thérèse BADOURIC, ° 22.01.1900 Chambon (Gard)
6. Adrien Marius BERGIER, ° 05.03.1893 Arles y+ 10.10.1973
7. **Marie Louise Honorine MAITRE**, ° 11.11.1896 Arles y + 26.09.1965
8. Auguste LACROIX, ° 14.03.1869 Chambon (30)
9. Beatrix Rosine NIEL, ° 18.10.1876 La Grande-Combe, + 16.01.1960 Arles
10. Auguste Louis (ou Paul) BADOURIC, ° 28.07.1871 Chambon y x 14.02.1896,
11. Louise BEZAL, ° 27.11.1873 Bessèges (Gard), + 28.05.1954 Chambon
12. Jacques BERGIER, ° 19.01.1860 Arles x
13. Marguerite CAUMON, ° 12.03.1873 Nîmes
14. *Inconnu*
15. Jeanne MAITRE, ° 21.03.1872 Arles

Une partie des informations ci-dessus a été publiée par Myriam PROVENCE dans Généalogie-Magazine, N° 231 auquel on peut se reporter. Les archives du Gard n'étant pas en lignes, nous n'avons pu vérifier ces informations.

## Du côté de Sauvessanges

7. Marie Louise Honorine MAITRE, ° 11.11.1896 Arles y+26.09.1965
15. Jeanne MAITRE, ° 21.03.1872 Arles
30. Auguste MAITRE, scieur de long, ° 14.01.1841 Sauvessanges x Arles 22.05.1868
31. Jeanne PINET, ° 11.05.1850 Beaucaire
60. Barthélemy MAITRE, cultivateur à la Vivielle, cultivateur à la Mongie (Sauvessanges) en 1859, ° 5 floreal an 7 (24.04.1799) Sauvessanges y + 12.10.1859 (la Mongie) y x 10.08.1830
61. Marie-Anne BOULAMOIS, ° 4<sup>e</sup> jour complémentaire an 11 (21.09.1803) Sauvessanges (Sermoulis) y + 31.08.1878 (la Mongie),
120. Barthélemy MAITRE, cultivateur à la Vivielle, ° 19.04.1762 Sauvessanges, y+ 04.12.1822,  
*Note : je n'ai pas réussi à retrouver le x MAITRE-DORAT à Sauvessanges, Eglisolles, Viverols, Medeyrolles, Saillant, Dore-l'Eglise.*  
*Alors je fais appel à tous pour compléter.*
121. Jeanne Marie DAURAT (DORAT), ° ca 1776, + 02.04.1838 Sauvessanges (la Vivielle)
122. Simon BOULAMOIS, cultivateur et meunier à Sermoulis, ° ca 1769, + 25.04.1836 Sermoulis x Sauvessanges 17.10.1790
123. Claudine BERNARD, ° 18.01.1762 St-Flour (père étant absent), + 22.07.1831 Sauvessanges (Sermoulis) (elle est dite cultivatrice et meunière)

240. Simon MAITRE, laboureur à Vivielle, ° 15.02.1734 Sauvessanges, + av. 1822 x Sauvessanges 27.01.1761
241. Marie PASCAL, de Toms, ° ca 1736,  
*Simon MAITRE, son père Barthélemy, et son grand-père Simon ont signé, ainsi que Jean FERRY oncle paternel de l'époux, Joseph PASCAL frère de l'épouse et Pierre PASCAL son beau-frère,*
244. Benoît BOULAMOIS, de Semoulis, ° ca 1736, + ap. 1790 x Sauvessanges 22.01.1765 (Cm 31.12.1764 MOSNIER, notaire)
245. Gabrielle GARDET(TE), de Beurrières, domestique à Vauribeyre (Beurrières) en 1765, ° ca 1733, + av. 1790
246. Mathieu BERNARD, maître charpentier à Sermoulis en 1757, laboureur à Sermoulis en 1790, ° ca 1732, + ap. 1790 x Sauvessanges 02.06.1757 (a signé l'acte de x de 1790 et celui de 1756)
247. Marie ROURE, de St-Flour (Sauvessanges), ° ca 1741, + ap. 1790
480. Barthélemy MAITRE, ° 12.04.1711 Sauvessanges, + ap. 1761
481. Michelle CHADENAT, + av. 1761
482. Jean PASCAL, + av. 1761
483. Anne PICARD, + ap. 1761
488. Etienne BOULAMOIS, + av. 1765 x Sauvessanges 23.09.1732
489. Jeanne CHABAS, + av. 1765
490. Pierre GARDET(TE), laboureur à Chavagniac (Beurrières), + av. 1765
491. Marguerite BROSSON, + ap. 1765
492. Barthélemy BERNARD, + av. 1756 x Sauvessanges 04.06.1709
493. Claudine FAYE, + ap. 1756
494. Jean ROURE, + av. 1757
495. Anne DECHELLES, + av. 1757
960. Simon MAITRE, + ap. 1761, x Sauvessanges 26.11.1708
961. Marie PICARD
1920. Pierre MAITRE x Sauvessanges 11.07.1682
1921. Jeanne HOMARD

## Ces LACROIX venus de Corrèze

### Six générations de Léonard LACROIX

16. **Léonard LACROIX**, ° 15.04.1827 Saint-Augustin (19) x Cm 06.07.1858 Marcillac (peut-être Marcillac-Vallon dans l'Aveyron peu loin de Morjou) x Auzits (12) 16.04.1858
17. Jeanne CARRIERE, ° 05.04.1836, Mourjou (15), + 28.01.1926 Branoux-les-Taillades (30)
32. **éonard LACROIX**, mineur, ° 09.12.1787 St-Augustin (Chauzeix), + 29.12.1854 Tulle (19) x St-Augustin 03.07.1807  
*Note : décédé à l'hospice de Tulle où il était entré le 16 novembre à l'âge de 68 ans. La déclaration avait été faite sous le nom de Jean LACROIX âgé de 48 ans, rectifié par un jugement du tribunal civil de Tulle du 24 juillet 1858, sans doute lié au mariage de son fils.*
33. Gabrielle MAURY, ° 27.10.1786 Le Lonzac, demeurant au Bost de la Mondière en 10.1786, + 24.04.1830 St-Augustin

34. Pierre CARRIERE, ° ca 1794 Mourjou (Landau) x Lacapelle del Fraysse 22.06.1831,
35. Marie (Marguerite) COURCHINOX, fileuse, domiciliée en 1831 à Coste Vert (Lacapelle) ° ca 1819 Sansac-Veynazès (hameau de Bouscaliou)
64. **Léonard LACROIX**, demeurant à Chauzeix, ° 19.02.1766 St-Augustin y+ 26.12.1826, x St-Augustin 29.06.1785
65. Marguerite LAYGNAT, ° 03.01.1756 du village du Mas (St-Augustin), y+ 19.12.1818
66. Jacques MAURY, métayer au village de Dardy (Affieux) en janvier 1786, métayer à Madrange (Le Lonzac) en octobre 1786, ° Affieux, x3 Le Lonzac 30.01.1786
67. Gabrielle (DU)BUISSON, veuve de Pierre DUPUY
68. Hugues CARRIERE, + 26.07.1814 Mourjou
69. Jeanne CAUFEYT (?), + ap. 1831
70. Antoine COURCHINOX + 18.02.1820 au hameau de Bouscaliou
71. Marguerite BOISSET, + 22.02.1827 au hameau de Bouscaliou
128. **Léonard LACROIX**, laboureur à Chauzeix, ° 29.07.1741 Satnt-Augustin y+ 09.05.1809 x Saint-Augustin 01.07.1761
129. Léonarde AUBOIROUX, de Chauzeix, + 28.02.1770 St-Augustin
130. François LAYGNAT (LEYNIAT), laboureur au Mas de St-Augustin, + av. 1785, x Meyrignac-l'Eglise 08.05.1742 (parents non indiqués)
131. Léonarde GRAILLE, des Queyres (St-Augustin), + av. 1785
132. Jacques MAURY,
133. Léonarde DUPUY  
(selon Geneabank x Le Lonzac 31.01.1786 Léonard MAURY, d'Affieux, fs + François MAURY et + Françoise DUPUY avec Marie DUPUY du Lonzac, fa de + Pierre DUPUY métayer et Gabrielle BUISSON)  
x Affieux 03.02.1767 Jacques MOURY, fs Jacques et Marie PLAS, avec Anne DUPUY, fa Léonard et Jeanne MANIOUX)
134. Jean DUBUISSON, métayer, + av. 1772 x (Le Lonzac 20.08.1748 ?? (marié prénommé Hugues selon Geneabank)
256. **Léonard LACROIX**, de Chaumeil (Freysselines), + av. 1761 x Saint-Augustin 29.02.1740
257. Marguerite BROUSSOULOUX, de Chauzeix, + ap. 1761
258. Léonard AUBOIROUX
259. Marie ROUME,
512. **Léonard LACROIX**, ° 08.07.1669 Chaumeil + av. 1740 x Treignac 28.02.1699 (Cm 16.02.1699 Terrade, notaire à Chaumeil – Freysselines, cote C1535)
513. Toinette MADRANGES, ° 03.04.1670 St-Augustin (Chauzeix), + 01.03.1740 Chaumeil
514. Léonard BROUSSOULOUX,
515. Léonarde TERRADE,

## PROSPER MARILHAT, peintre orientaliste

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Pierre MARILHAT est né à Vertaizon en 1811 dans une famille de notables lezouviens. Ses parents s'installent en 1820 à Thiers, où il est élève au collège. Il se familiarise avec le dessin et la peinture au contact de l'italien VALENTINI. Il peint ses premiers paysages et portraits de famille.

A dix-sept ans il quitte le collège et est engagé par un de ses oncles, industriel coutelier, comme commis-voyageur pour le midi de la France et le nord de l'Italie. Après dix huit mois, il rentre à Thiers avec de nombreux dessins et croquis, mais avec un carnet de commandes dégaris.

Sur les conseils de M de BARANTE, il quitte l'Auvergne pour Paris en 1829. Après un bref passage chez CICERI, il rejoint l'atelier du maître Camille ROQUEPLANE.

C'est là qu'il est engagé par le baron allemand Karl von HUGEL qui recherche des dessinateurs minutieux pour une expédition scientifique au Proche-Orient.

Il embarque à Toulon sur le brick d'Assas en octobre 1831. Durant l'expédition il visite la Grèce, la Syrie, le Liban et la Palestine. En Égypte, le Caire et les villages du Delta du Nil, se sont avérés être une source d'inspiration pour ces travaux ultérieurs par une accumulation de croquis, albums ou études.

À Alexandrie, il peint des décors de théâtre et des portraits

Le 1<sup>er</sup> mai 1833, il quitte l'Égypte à bord du Sphinx pour s'installer à Paris. Chaque année, ses sujets orientalistes lui valent un grand succès au Salon, tant auprès du public que des critiques, dont il reçoit la médaille d'or en 1834, la grande médaille d'or en 1844.

Il fréquente le cercle des Arts. Il devient l'ami des écrivains Théophile GAUTIER, STENDHAL et MÉRIMÉ et du peintre COROT.

Chaque été, il retourne dans son Auvergne natale, dont les paysages lui inspirent aussi des tableaux exposés au Salon.

Malgré de nouveaux voyages en Italie (1835), le Midi, les Pyrénées (1836) et la Normandie (1843), le Proche-Orient et l'Auvergne sont restés ses thèmes majeurs.

Il meurt fou (syphilis?) en 1847, et est inhumé au Père-Lachaise (16<sup>e</sup> Division, 1<sup>ère</sup> ligne, V, 30).

Son œuvre est aujourd'hui un peu oubliée. Il tient pourtant une place essentielle au sein de l'école orientaliste, et parmi les peintres paysagistes de la génération romantique.

Une vente est organisée le 13 décembre 1849 à Paris qui regroupe une soixantaine de tableaux, une centaine de dessins et autant de croquis, ainsi qu'une quarantaine d'aquarelles.

Où voir ses tableaux et dessins ?

#### En Auvergne

Clermont-Ferrand, Musée Bargoin : dessins, gravures...

*Nymphes dans une clairière, Bords du Nil, Paysage d'orient.*

Thiers, Musée Fontenille-Mondière : *Vue d'orient, Ruelle,*

*Vue prise aux environs d'Athènes au soleil couchant.*

Riom, Musée Mandet : *Paysage d'auvergne: Royat.*

Le Puy, Musée Crozatier: *Bords d'un étang.*

Moulins, Musée d'Art & d'Archéologie: *Gourna.*

#### A Paris

Musée du Louvre, Cabinet des Dessins

Bibliothèque de l'École Nationale des Beaux-Arts

Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes

#### Sur Internet

<http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/pres.htm> propose une série de tableaux et de dessins du peintre avec notice explicative de l'œuvre présentée.

Source : *Marilhat et son œuvre par GOMOT*



Ruines de la mosquée du Calife El Haken au Caire

✦ 1606 + MARILHAT (Prosper), grand peintre de paysage, qui visita l'Égypte et la Syrie et en rapporta des tableaux merveilleux, n. à Thiers (Puy-de-Dôme), 20 mars 1811, m. dans la même ville, 13 septembre 1847.

L. A. S. à M. Delaunay (directeur du journal *l'Artiste*); Paris, 8 novembre 1841, 1 p. in-8. Très jolie pièce. Rare. — P.

Belle lettre de recommandation en faveur de M. W. Marks, qui vient de terminer une gravure d'après un de ses tableaux et désireait la voir paraître dans *l'Artiste*.

*J'ai l'honneur en vous remerciant d'attendre, de votre gracieuse signature de ma gratitude*  
*J. Marilhat*

Vente aux enchères d'une lettre de MARILHAT avec sa signature

#### **1<sup>e</sup> Génération:**

1- Georges Antoine Prosper MARILHAT, ° 26.03.1811 à Vertaizon, + 13.09.1847 à Paris XVI<sup>e</sup>, peintre orientaliste

#### **2<sup>e</sup> Génération:**

2- Pierre Luc MARILHAT, ° 18.10.1773 à Lezoux, agent d'affaires, y x 26.02.1798, + 20.04.1845 à Thiers

3- Jeanne BOUDAL,, ° 12.04.1779 à Lezoux, + 25.02.1842 à Thiers.

#### **3<sup>e</sup> Génération:**

4- Joseph MARILHAT, ° 03.06.1733 à Ravel, notaire royal, + 30.08.1800 à Lezoux, y x 08.05.1769

5- Antoinette MOSNIER, ° 13.04.1740 à Lezoux

6- Jean-Baptiste BOUDAL, ° 27.05.1750 à Lezoux, avocat en Parlement, y + 10.06.1780, y x 28.01.1776.

7- Suzanne Madeleine DELAPCHIER, ° 29.08.1755 à Lezoux, y + 20.10.1809.

#### **4<sup>e</sup> Génération:**

8- Gaspard MARILHAT, ° 26.02.1694 à Ravel, notaire royal, y + 02.03.1748, x Riom 03.10.1722.

9- Marie VERNY, ° 19.10.1698 à Riom, + 01.02.1776 à Ravel

10- Dominique MOSNIER, ° 1712, notaire royal, baillis de Seychalles, + 13.11.1764 à Lezoux, y x 20.05.1738.

11- Françoise TREBUCHET, ° 07.02.1717 à Lezoux, y + 29.01.1768.

12- Sébastien BOUDAL, ° 08.03.1716 à Lezoux, avocat en Parlement, châtelain de Lezoux, y + 06.01.1784, x Ceilloux 13.06.1741

13- Jeanne BEGON, ° 1712, + 24?11.1787 à Lezoux

14- Georges Antoine DELAPCHIER du CHASSAING, ° 26.02.1724, docteur en médecine, + 18.02.1803 à Lezoux, x Olmet 11.07.1752

15- Marie Magdeleine HENRY, ° 26.10.1730, + 15.03.1757 à Lezoux

#### **5<sup>e</sup> Génération:**

16- Jean MARILHAT, greffier et notaire de Ravel, + 19.05.1700 à Ravel, x av. 1686

17- Marie JARGHAUD,

18- Pierre VERNY, marchand boucher, + 13.03.1725 à Riom, y x 19.02.1686.

19- Magdeleine CROYSIER, ° 25.08.1666 à Combronde, + 27.08.1729 à Riom.

20- Claude MONIER, commis greffier à ND du Port, Clermont, bourgeois de Lezoux, x Vassel 19.09.1702

21- Marie GAUBERT

22- Guillaume TREBUCHET, bourgeois de Lezoux, greffier en cette châtellenie, y x 04.02.1714

23- Marie GALEIX

24- Jean-Baptiste BOUDAL, + 04.04.1753 à Lezoux, y x 03.06.1715

25- Gilberte LAMBERT, ° 10.12.1687 à Lezoux, y + 29.04.1770

26- Claude BEGON

27- Gabrielle Constance GOURBEYRE

28- Pierre DELAPCHIER du CHASSAING, bourgeois de Courpiere, + 28.07.1729, x Lezoux 12.03.1709

- 29- Suzanne Magdeleine MIREMOND, ° 22.07.1693 à Lezoux, y + 30.12.1768  
 30- Claude HENRY, marchand apothicaire, + 28.03.1762 à Olmet  
 31- Marie BORIAS , + 06.11.1772 à Olmet

#### 6<sup>e</sup> Génération:

- 36- Denys VERNY, x Riom 00.03.1641 à  
 37- Amable PURAY, °02.02.1624 à Riom  
 38- Gilbert CROZIER, °08.12.1634 à Combronde, marchand boucher, x Riom 30.01.1663.  
 39- Antoinette DELEGAT, °26.09.1630 à Combronde,  
 40- Jean MONIER, x /1676 ca ND du Port Clermont  
 41- Gabrielle GARREC  
 42- Gilbert GAUBERT,  
 43- Antoinette DUFRESSE  
 44- Antoine TREBUCHET  
 46- Antoine GALEIX, maître chirurgien, x Lezoux 28.05.1686  
 47- Marguerite CHALMETTE  
 48- Antoine BOUDAL, + 01.12.1693 à Ceilloux, x Cunlhat 08.10.1670  
 49- Jeanne TOURNEYRE, +30.10.1733  
 50- Gilbert LAMBERT, °1642 , +15.02.1689 à Lezoux, x Thiers 16.02.1670  
 51- Claude TREILLE, ° 27.06.1645 à Thiers, + 07.02.1728  
 56- Jacques DELAPCHIER du CHASSAING, ° 18.10.1655 à Courpiere, Avocat en Parlement, châtelain de Courpiere, y + 05.03.1700, x Sauxillanges 21.04.1682  
 57- Isabeau de MATHAREL , + 09.04.1694 à Courpiere  
 58- Louis MIREMOND, procureur d'office de Bulhon, notaire royal de Lezoux  
 59- Magdeleine LIGIER  
 60- Daniel HENRY  
 61- Anne CHARDON  
 62- Jean BORIAS , x 26.06.1681  
 63- Jeanne DUCHOFFRUT

#### 7<sup>e</sup> Génération:

- 72- Pierre VERNY, x Riom 26.10.1602 à  
 73- Marie AUGEROLLES,, ° 05.07..1587 à Riom  
 74- Gilbert CROZIER, maître maréchal, x Riom 02.1600  
 75- Vincente GROUSSAULD  
 76- Gilbert Bazan CROZIER, sergent royal  
 77- Peronelle POUZOL  
 78- Michel DELEGAT  
 79- Benoiste GROBOST  
 92- François GALEIX  
 93- Françoise JULIARD  
 94- Damien CHALMETTE  
 95- Clauda JULIARD, + ??..11.1693 à Lezoux  
 96- Antoine BOUDAL  
 100- Nicolas LAMBERT  
 101- Marguerite CASTANIER  
 102- Damien TREILLE, marchand bourgeois, x Thiers 09.12.1625, + 04.12.1668 à y  
 103- Jeanne RIGODIAS  
 112- Antoine de LAPCHER, dit Mouleyras, + ca...11.1659 à Courpiere  
 113- Charlotte COSTE, + ca..1679 à Courpiere  
 114- Pierre de MATHAREL,° à Usson, baillis, x Cm Sauxillanges 04.09.1646, + 05.11.1699 à St Babel  
 115- Françoise PRAT, + 23.08.1667 à Sauxillanges

- 126- Christophe DUCHOFFRUT, notaire royal, châtelain de la Faye

#### 8<sup>e</sup> Génération:

- 204- Claude TREILLE  
 205- Jeanne VILLE  
 206- Pierre RIGODIAS, x 25.09.1605 à Thiers.  
 207- Anne ESTOURNEL  
 224- Jacques DELAPCHIER-MOULEYRAS, marchand apothicaire, + 19.02.1623 à Courpiere  
 225- Antoinette BERTR(IE/Y), + 22.03.1623 à Courpiere  
 228- Claude de MATHAREL, ° 01.05.1578 à Usson, Lieutenant châtelainie d'Usson, cm 28.01.1603, y + 20.04.1658  
 229- Jeanne DUMAS  
 230- Antoine PRAT  
 231- Alix SIMON

#### 9<sup>e</sup> Génération:

- 456- Antoine de MATHAREL, ° 03.02.1526 à Usson, Capitaine d'Usson, cm 15.09.1570  
 457- Marie Madeleine POISSON  
 458- Gaspard DUMAS, avocat à la cour des aydes, Cm 24.09.1570  
 459- Antoinette GUYMONEAU

#### 10<sup>e</sup> Génération :

- 912- Antoine de MATHAREL, Seigneur de Lasteyras, écuyer  
 913- *Jeanne du VERNET*  
 914- Pierre POISSON, Lieutenant général d'Usson  
 915- Françoise du FLOQUET  
 918- Amable GUYMONEAU, trésorier de France à Riom  
 919- Geneviève CHANTECLER

#### 11<sup>e</sup> Génération:

- 1824- Étienne de MATHAREL, Seigneur du Mas & de Lasteyras, écuyer  
 1825- *Marie de MEBRON d'ARCONGES*  
 1830- Jean du FLOQUET, Lieutenant général d'Usson  
 1831- Jacqueline de CISTERNES

*NDLR : les sosas 913 et 1825 sont différents ou complètent REMACLE*

#### 12<sup>e</sup> Génération:

- 3648- Blaise de MATHAREL, Seigneur du Mas  
 3649- Marguerite GAYTE

#### 13<sup>e</sup> Génération:

- 7296- Armand de MATHAREL, Seigneur du Chery, écuyer  
 7297- Marie Alissante de CISTERNES, Dame du Chery

#### 14<sup>e</sup> Génération:

- 14594- Armand de CISTERNES, Seigneur du Chery

#### Sources:

- Archives municipales de Thiers  
 Archives municipales de Riom  
 Archives départementales du Puy de Dôme  
 Fonds Guillemot



# LA DESCENDANCE DE JEAN-BAPTISTE GIROT-POUZOL

par Claude PÉRA (cghav-863)

Comme suite à l'article de Joseph MAUBERT, voici un complément concernant la descendance de Jean-Baptiste GIROT-POUZOL

**I- Jacques Philippe GIROT**, notaire en 07.1786, marié avec **Magdelaine MANLHOT**, habitants paroisse de « Vousière » en 07.1786.

**II- Jean-Baptiste GIROT** (en 07.1786, en 12.1791 et en 01.1822), **GIROT de POUZOL** (en 1786), né à Vodable le 19.01.1753, avocat en Parlement en 07.1786 et de Clermont-Fd en 04.1787, président du tribunal de district de la ville d'Issoire en 12.1791, membre de la Convention pour le Puy-de-Dôme en 09.1792, sous-préfet d'Issoire en l'an 11 + au Broc le 30.01.1822, y x 18.07.1786 avec **Jeanne FOURNIER**, née le 19.06.1757 à Brioude (43), fille de Maurice, marchand, et Marguerite ROUX, + au Broc le 20.10.1843. (son parrain Maurice FOURNIER était chanoine du Broc)

**III-A- Jacques Sylvain GIROT de POUZOL**, né au Broc le 16.04.1787 (filleul de Maître Jacques Sylvain (GIROT : mot oublié sur l'acte), « bourgeois » de Vodable, grand-père de l'enfant et de dame Marguerite ROUX épouse de M. Maurice FOURNIER, lieutenant de la justice du Broc), lieutenant à la 2<sup>e</sup> compagnie 1<sup>er</sup> bataillon du 16<sup>ème</sup> régiment d'infanterie légère, entré au grand hôpital militaire temporaire en 07.1809, + célibataire à Madrid (Espagne) au grand hôpital militaire temporaire de suite de blessure le 23.09.1809 (transcrit mairie du Broc le 01.04.1812)

**III B- Maurice GIROT** (en 12.1791 et en 02.1862) **GIROT-POUZOL** (en 06.1822 et en 10.1843), né le 03.12.1791 au Broc (filleul de Maurice FOURNIER, oncle de l'enfant et de Marie Jeanne POUGET), propriétaire au Broc en 06.1822, sous-préfet d'Issoire en 07.1830 et en 10.1843 ; ancien sous-préfet, membre du conseil général du Puy de Dôme, chevalier de la Légion d'Honneur demeurant au Broc en 04.1850, membre du conseil général du Puy de Dôme, + au Broc le 05.02.1862, x Clermont Ferrand 03.06.1822 avec **Antoinette Joséphine RIXAIN**, née en la commune du Luxembourg (département de la Forest) le 03.12.1806 (sic) (*après la révolution française, la France fit du Luxembourg un département nommé « département des Forêts » ; Jean Baptiste LACOSTE, grand-père maternel d'Antoinette Joséphine RIXAIN en fut le préfet*), habitante d'Aigueperse et résidente de la place de Jaude, section sud-ouest à Clermont-Fd en 06.1822, demeurant au Broc en 04.1850, y décède le 16.03.1869 (fille de Jean Jacques RIXAIN, décédé à Aigueperse le 21.07.1819 et de Jeanne Caroline LACOSTE, habitante d'Aigueperse et résidente de la place de Jaude, section sud-ouest à Clermont Ferrand en 06.1822), dont :

**1- Camille Maurice GIROT**, né le 01.01.1825, au Broc décédé jeune célibataire

**2- Jeanne Germaine GIROT** (en 10.1829) **GIROT-POUZOL** (en 04.1850), née au Broc le 01.10.1829, y demeurant en 04.1850, propriétaire au Broc en 09.1878, + entre 09.1878 et 03.1896 (sûrement en 1891), mariée

au Broc le 16.04.1850 avec **Jacques Guillaume Léon BERGER** né à Paris (2<sup>ème</sup> arrondissement) le 29.03.1821 ; docteur en droit, sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Quentin (Aisne) ; demeurant de fait et de droit « rue des 3 frères » à Paris en 04.1850 ; sous commissaire du gouvernement à Issoire de 1848-1849, sous-préfet du Second Empire, préfet de l'Indre, puis, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; ancien préfet, ancien maître des requêtes au Conseil d'Etat domicilié « 21 rue Chaptal » à Paris en 09.1878, consentant au mariage de sa fille Marie Jeanne Léonie par procuration passée à Cusset (Allier) devant maître LACOSTE, notaire, le 24.08.1878,

+ *rentier au Broc chez son gendre Louis Auguste Henri TIXIER de BROLAC le 26.03.1896 (fils de Jean-Jacques BERGER, né en 1790, membre de l'Assemblée Nationale, préfet du département de la Seine, officier de la Légion d'Honneur en 04.1850, décédé en 1859 (dont le grand-père paternel était papetier à Thiers et dont le propre père était né à Job) et de Denise Eugénie BIENNOIS ; résidents en l'hôtel de ville de Paris en 04/1850) D'où :*

- **Marie Jeanne Léonie BERGER**, née à Paris en l'hôtel de ville le 06.03.1852, domiciliée au Broc en 09.1878, y x le 24.09.1878 avec **Louis Auguste Henry TIXIER de BROLAC**, né à Plauzat le 06.06.1843 ; propriétaire, avocat, ancien auditeur au Conseil d'Etat, ancien sous-préfet de Plauzat en 09.1878, propriétaire au Broc en 03.1896 (fils de Pierre Auguste TIXIER de CHORAL et de Marie Angélique de MATHAREL, propriétaires domiciliés à Plauzat en 09.1878)

**III C - Maurice Camille GIROT-POUZOL**, né au Broc le 02.02.1796, propriétaire au Broc en 12.1830, député de 1831 à 1834, membre de l'assemblée constituante de 1848, + sur la Grande Place à Issoire le 14.01.1858, x à Billom le 07.12.1830 avec **Anne-Lucie LASTEYRAS**, née à Billom le 09.04.1805, y habitante en 12.1830, propriétaire à Issoire en 05.1857, décédée à Sansac (Chalus) le 14.05.1890 (fille de François Marie LASTEYRAS, né vers 1775, docteur en médecine de Billom en 04.1832, décédé à Billom ancien maire de Billom le 22.02.1852 et d'Anne Emilie DUMAS, née 1784), dont



Maurice Camille GIROT-POUZOL



**1- François Jean Amédée GIROT** (à sa naissance) (« **François Jean Amédée GIROT-POUZOL** » à son décès), né au Broc le 18.04.1832, conseiller général de Saint Germain Lembron, député du Puy de Dôme de 1865 à 1869, préfet de la défense nationale, préfet du Puy de Dôme, député d'Issoire de 1871 à 1885, sénateur de 1885 à 1891, domicilié au château de Sansac (Chalus) en 02.1896, y + le 15.06.1898,

**x1** à Ardes le 06.05.1857 avec Marie Emilie Valérie **LUZUY MAILLARGUES** (à sa °), **LUZUY de MAILLARGUES** (à son mariage et à son décès), née à Ardes le 14.03.1836, décédée « 14 rue Castellane » à Paris 8<sup>e</sup> le 16.01.1891 (fille d'Antoine Auguste **LUZUY de MAILLARGUES**, membre du Conseil Général en 05.1857, maire d'Ardes en 05.1857 et d'Anne Louise **LASTEYRAS**, d'Ardes) ;

**x2** à Paris 8<sup>e</sup> le 13.02.1896 avec Elisa Maria de **TAILLANDIER** née à Paris le 30.07.1860, domiciliée « 262 fauxbourg Saint Honoré » à Paris en 02.1896, décédée en 1938 (veuve en 1<sup>ères</sup> noces de Guillaume Auguste **GREGEOIS** (décédé à Paris le 09.04.1890) ; en 3<sup>es</sup> noces de Jean Baptiste Amédée **BERTHOULE** et en 4<sup>es</sup> noces d'Emile Octavie **HURET**) (fille de Claude Antoine de **TAILLANDIER**, chef de division honoraire au ministère des cultes en 02.1896 et d'Elisa Maria **ROBBERECHTS**)



François Jean Amédée  
GIROT-POUZOL



Jean Baptiste Charles  
GUYOT-LAVALINE

Du premier lit :

- **Marie Auguste Camille GIROT-POUZOL**, né à Ardes le 03.06.1858, décédé 1877

- **Charles Louis Camille GIROT-POUZOL**, né à Sansac (commune de Chalus) le 29.12.1877, y décède le 26.10.1890

**2- Anne Emilie GIROT-POUZOL**, née au Broc le 19.05.1834, mariée à Issoire le 06.09.1853 avec **Jean Baptiste Charles GUYOT-LAVALINE**, né « quartier de la croix de Bussal » à Vic le Comte le 15.07.1827, propriétaire, maire de Vic le Comte en 1856, conseiller général du canton, sénateur du Puy de Dôme, décédé à Vic le Comte le 04.02.1913 (fils d'Alexandre-Jérôme **GUYOT-LAVALINE**, né 1800, décédé en 1855, notaire, maire de Vic le Comte, conseiller général du Puy de Dôme de 1848 à 1855 et de Jacqueline Victoire **TEALIER**)

De ce mariage sont issues :

- **Camille Victoire GUYOT-LAVALINE**, née à Vic le Comte vers 08.1857, y + « quartier des Farges » le 17.02.1860

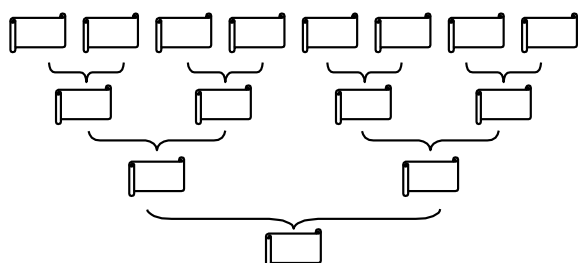
- Jeanne Marie Victoire Hélène **GUYOT-LAVALINE**, née « quartier des Farges » à Vic le Comte le 25.09.1862

- **Louise Alexandrine Lucie GUYOT-LAVALINE**, née à Vic le Comte le 26.12.1864, décédée après 12.1913, mariée avec **Isaac Joseph Maurice MAISONNEUVE-LACOSTE**, fils de François-Xavier, commandant du génie en station à Langras et Charlotte Alexandrine **BOISSAT**, né chez Mme Veuve **BOISSAT**, rentière (sa grand-mère maternelle) « grande rue » à Vienne (38) le 24.05.1853 (naissance enregistrée suite au jugement du tribunal civil de Vienne (première chambre) et transcrite dans l'état civil de Vienne le 22.06.1853) ; chevalier de la Légion d'Honneur capitaine inter. d'artillerie à la disposition du ministre de la marine et des colonies, nommé sur le rapport du ministre de la guerre par décret du 30.12.1892, date du départ de la décoration (ministre de la guerre) le 13.01.1893 et (ministre de la marine) le 01.04.1893, reçu dans l'ordre de la Légion d'Honneur par Eugène Albert **MARECHAL**, capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major au ministère de la marine le 27.02.1893 ;

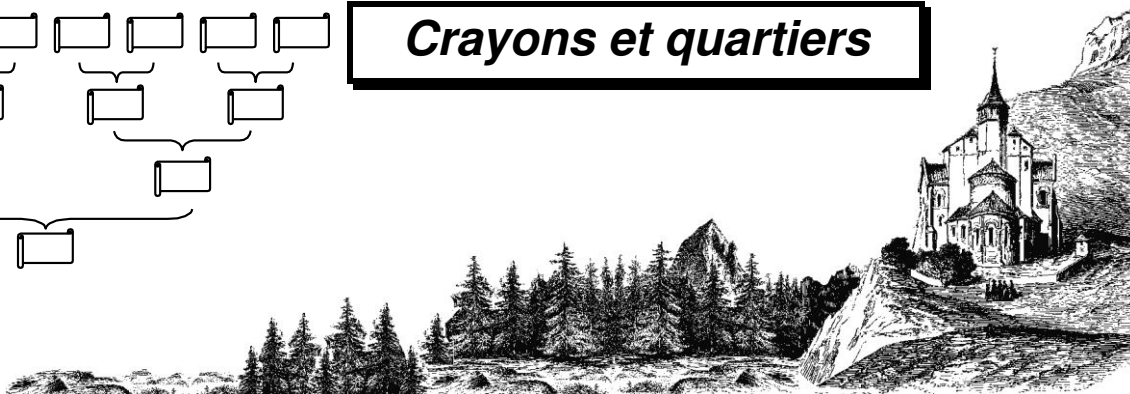
+ le 30.12.1913 à Vic-le-Comte « quartier des Farges »

#### État des services de Maurice MAISONNEUVE-LACOSTE (Base Léonore)

Désignation des différents corps, positions diverses, écoles, missions où l'officier a servi (1)	Grades successivement obtenus (2)	Dates correspondant à chacune des col. 1 et 2
Elève polytechnique	Elève	1 <sup>er</sup> octobre 1872
Ecole d'application de l'artillerie et du génie	id.°	3 novembre 1873
id.°	Sous-lieutenant élève	1 <sup>er</sup> octobre 1874
28 <sup>e</sup> régiment d'artillerie 8 <sup>ème</sup> Bataillon	Sous-lieutenant	13 octobre 1875
28 <sup>e</sup> -----d°-----7è-----	id.°	13 mai 1876
28 <sup>e</sup> -----d°-----7è-----	Lieutenant en 2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> octobre 1876
33 <sup>e</sup> -----d°-----9è-----	Lieutenant en 1 <sup>e</sup>	10 novembre 1876
24 <sup>e</sup> -----d°-----10è-----	Capitaine en 2 <sup>e</sup>	8 juillet 1881
Adjoint à l'école centrale de pyrotechnie militaire	id.°	22 octobre 1882
12 <sup>e</sup> Rgt d'artillerie 4 <sup>e</sup> Batterie, adj. à l'état major artillerie du 19 <sup>e</sup> Corps d'armée	id.°	1 <sup>er</sup> septembre 1883
16 <sup>e</sup> Bataillon d'artillerie de fort. 6 <sup>e</sup> Btrie., adj au comm. artillerie arrond. Montrouge		8 août 1884
11 <sup>e</sup> Régiment d'artillerie 5 <sup>e</sup> Batterie, adjoint au commt. artillerie arrond. Montrouge		8 juillet 1886
17 <sup>e</sup> Régiment d'artillerie 1 <sup>ère</sup> Batterie	Capitaine en 1 <sup>er</sup>	25 février 1887
12 <sup>e</sup> -----id°-----11 <sup>e</sup> -----	id.°	5 mai 1887



## Crayons et quartiers



### ANCÊTRES AUVERGNATS DES MEMBRES DU CGHAV

#### Crayon des ancêtres de Juliette BEAUGUT (sosa 29 de l'auteur)

par Roselyne DETERNE (cghav-1602)

BEAUGUT Juliette					-/29
BEAUGUT Jean Baptiste	CRISTAL Françoise	x 04.08.1883	63000 Clermont-Fd		58/59
BEAUGUT Marien	MAZUER Françoise	x 14.07.1844	63283 Pontaumur		116/117
BEAUGUT Annet	BELLOEUF Anne	x 14.10.1802	63460 Villosanges		232/233
BAUGUD François	PETIT Marie	x 07.02.1775	63460 Villosanges		464/465
BAUGUS Amable	CHEPDEVILLE Anne	x 17.02.1738	63460 Villosanges		928/929
BOSGUD Pierre	LEONARD Jeanne	x 19.02.1705	63460 Villosanges		1856/1857
BELLOEUF Guillaume	BACCONNET Jeanne	x ca 1755	63460 Villosanges		466/467
BESLOEUF Charles	MAZEL Anne	x 04.03.1726	63460 Villosanges		932/933
BELLOEUF Marien	CONDAT Jeanne	x ca 1668			1864/1865
BOURDAROT Etienne	LOUIS Anne	x 19.01.1694	63381 St Ours		1878/1879
BOURDAROT Jean	PRUGNARD Anne	x ca 1675	63238 Montfermy		3756/3757
BOYER Jean	DEVEDEUX/VEDEL Antoinette	x ca 1751	63186 Landogne		942/943
CHEPDEVILLE François	ROCHE Marguerite				1858/1859
CLUZEL Bonnet					14862/-
COLON Annet	CHEPDEVILLE Marie	x ca 1715	63163 Gelles		1882/1883
DARNIAT François	CLUZEL Françoise	x 30.05.1655	63094 Charensat		7430/7431
DARNIAT Annet					14860/-
HEYRAUD Pierre	BOURDAROT Marie	x 29.02.1740	63055 Bromont-Lamothe		938/939
HEYRAUD Antoine	MAZUEL Gilberte	x 21.01.1704	63055 Bromont-Lamothe		1876/1877
LEONARD Annet	DARNIAT Jeanne	x 21.08.1685	63460 Villosanges		3714/3715
LOUIS Michel	BOURDASSOL Marguerite	x ca 1675	63381 St Ours		3758/3759
MATHIEU Jean Louis	GIRAUDON Anne	x ca 1720	63460 Villosanges		1862/1863
MATHIEU François	CLUZEL Françoise	x ca 1680	63460 Villosanges		3724/3725
MAZEL Guillaume	RASTOIT Marie	x 16.02.1700	63460 Villosanges		1866/1867
MAZUEL Jean	SANITAS Marguerite	x 01.02.1808	63283 Pontaumur		234/235
MAZUEL Pierre	HEYRAUD Madeleine	x 19.10.1784	63186 Landogne		468/469
MAZUEL Gaspard					936/-
PETIT Pierre	MATHIEU Magdeleine	x 07.02.1743	63460 Villosanges		930/931
PETIT Annet	RIBEYRE Michelle	x 17.02.1711	63460 Villosanges		1860/1861
SANITAS Jean	BOYER Anne	x 11.02.1783	63283 Pontaumur		470/471
SANITAS Marien	COLON Marie	x 08.02.1735	63163 Gelles		940/941
SANITAS Michel	CARRIER Marguerite	x ca 1715	63163 Gelles		1880/1881

#### Crayon des ancêtres auvergnats d'Antoine Jean-Baptiste COUDERCHET (sosa 6 de l'auteur)

par Gérard DESROCHES (cghav-xxxx)

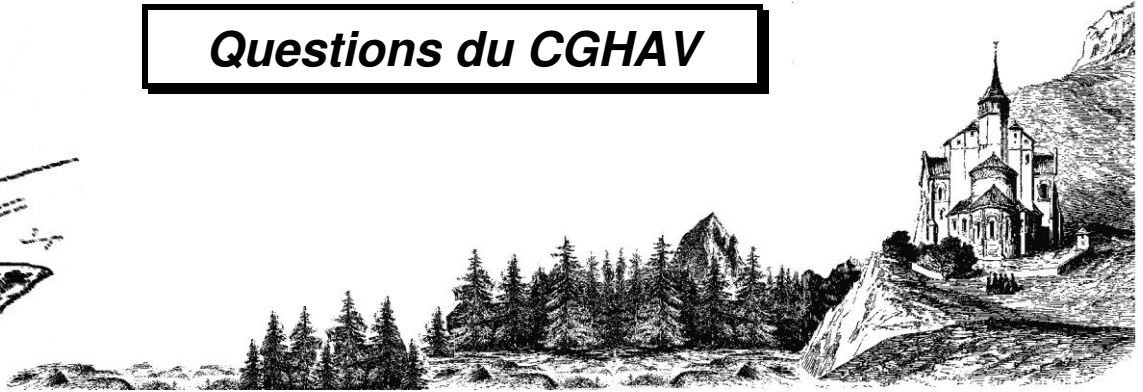
COUDERCHET Antoine J-B.		x 1901	18248 Sennecay		6/-
BAFOIL Pierre	TRONCHET Françoise				850/851
BOISSERET Guillaume	FORESTIER Marie	x 01.03.1745	63155 Estandeuil		206/207
BOISSERET Jean	COSTILHES Benoite	x 28.01.1721	63155 Estandeuil		412/413
BOISSERET Jean	GIDON Michelle				824/825

BOUDAL Guillaume	VERNEYRE Marie				1654/1655
BUISSON Alexandre	LAFARGE Marie	x 11.10.1722	63056	Brousse	410/411
CALMIER Jacques	MARTROU Anne	x 04.07.1810	15110	Lugarde	54/55
CALMIER Jacques	LAVIALLE Marie		15116	Marchastel ?	108/109
CHEVALIER Estienne	LEMOINE Marie	x 07.03.1734	63365	St Jean des Ollières	194/195
CHEVALIER RAPEYRE Antoi.	LAROCHE Benoite	x 25.07.1698	63365	St Jean des Ollières	388/389
CHEVALIER Antoine	DUVERT Marie	x 14.02.1730	63365	St Jean des Ollières	198/199
CHEVALIER Antoine	LAROCHE Antonia	x 10.01.1702	63365	St Jean des Ollières	396/397
CHEVALIER Antoine					792/-
CHEVALIER Benoit	LEBARD Marie	x 23.11.1706	63365	St Jean des Ollières	394/395
COSTILHES Guillaume	BOUDAL Anne	x 22.01.1704	63065	Ceilloux	826/827
COSTILHES Simon	FORESTIER Dygne				1652/1653
COUDERCHET Guillaume	ROCHE Jeanne	x 19.01.1870	18033	Bourges	12/13
COUDERCHET Antoine	GRAVIERE Anne	x 23.08.1840	63365	St Jean des Ollières	24/25
COUDERCHET Etienne	MONTAGNE Marie	x 16.02.1795	63365	St Jean des Ollières	48/49
COUDERCHET Gabriel	CHEVALIER Françoise	x 16.02.1795	63365	St Jean des Ollières	96/97
COUDERCHET Jean	DISCHAMPS Célestine	x 21.06.1729	63365	St Jean des Ollières	192/193
COUPAT Gaspard	COUPAT Antonia				406/407
DELAC Jean	RODE Gabrielle				442/443
DELAC François	ROCHE Marie				884/885
DISCHAMPS Jean	COUDERCHET Antonia	x 22.06.1693	63365	St Jean des Ollières	786/787
DUGNAS Jean	BOISSERET Antoinette	x 11.09.1787	63155	Estandeuil	102/103
DUGNAS Pierre	BUISSON Marie	x 11.09.1759	63056	Brousse	204/205
DUGNAS Louis	Marie/Jeanne VAUDABLE	x xx.01.1712	63056	Brousse	408/409
DUVERT Benoit	FOUILHOUX Antonia		63155	Estandeuil ?	398/399
ECHALIER Charles	COUDERT Michelle				830/831
FAUGOUX Jean	SANTOIRE Marguerite				214/215
FAUGOUX Blaise	DEGIEU Agnes				428/429
FORESTIER Jacques	ECHALIER Marie	x 06.11.1719	63334	St Dier d'Auvergne	414/415
FORESTIER Michel	GOURTIE Marie				828/829
FOUILHOUX Jacques	JARRIGE Catherine				806/807
FRAISSE François	LACROIX Anne	x 13.09.1765	15110	Lugarde	222/223
FRAISSE Geraud	BEAL Jeanne				444/445
GRAVIERE Annet	DUGNAS Marie	x 01.09.1815	63365	St Jean des Ollières	50/51
GRAVIERE Jean	GRAVIERE Marie	x 24.01.1786	63365	St Jean des Ollières	100/101
GRAVIERE Pierre	LAROCHE Marie	x 26.04.1740	63365	St Jean des Ollières	200/201
GRAVIERE Claude	FONTANE Marie	x 08.02.1712	63365	St Jean des Ollières	400/401
GRAVIERE Pierre	COUPAT Marie	x 19.02.1747	63365	St Jean des Ollières	202/203
GRAVIERE Guillaume	GARDY Anne	x 01.07.1704	63365	St Jean des Ollières	404/405
LACROIX Barthelemy	BESSE Delphine				446/447
LAROCHE François	FOUILHOUX Anne	x 21.10.1721	63157	Fayet-le-Château	402/403
LAROCHE Antoine	MONTAGNE Josephe	x 03.03.1696	63365	St Jean des Ollières	804/805
LEMOINE gaspard	COUPAT Françoise	x 13.10.1711	63056	Brousse	390/391
MARTIN Antoine	CHABRIER Gilberte		15116	Marchastel ?	882/883
MARTROU Jean	FRAISSE Delphine	x 26.05.1789	15110	Lugarde	110/111
MARTROU Pierre	DELAC/DULAC Marie		15116	Marchastel ?	220/221
MARTROU Denis	MARTIN Leonne		15116	Marchastel ?	440/441
MARTROU Pierre	BOUTAIL Delphine		15124	Menet	880/881
MONTAGNE Julien	CHEVALIER Suzanne	x 25.08.1767	63365	St Jean des Ollières	98/99
MONTAGNE François	CHEVALIER Marie	x 13.02.1741	63365	St Jean des Ollières	196/197
MONTAGNE Blaise	DISCHAMPS Marie	x 24.04.1714	63365	St Jean des Ollières	392/393
MONTAGNE François	DARTEYRE Antonia				784/785
RAHON Jean	FAUGOUX Françoise	x 03.11.1785	15114	Marcenat	106/107
RAHON Jean	CHAMPEIX Jeanne				212/213
RAHON Reimond	BAFOIL Eleonore	x 13.07.1745	15114	Marcenat	424/425
RAHON Guillaume	FAUCHER Toinette				848/849
ROCHE Jean	CALMIER Marie	x 19.05.1842	15110	Lugarde	26/27
ROCHE Jean	RAHON Jeanne	x 22.06.1809	15114	Marcenat	52/53
ROCHE Antoine	TARTIERE Marguerite Marie	x 03.09.1766	63169	La Godivelle	104/105
ROCHE Antoine	ROCHE Anne				208/209
TARTIERE Guillaume	MORIN Françoise				210/211

*NDLR : les tables du CGHAV actuellement disponibles ont permis de faire quelques petites additions au tableau de l'auteur.*



## Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées à  
**Jean-Pierre BARTHÉLEMY**  
14 rue Broca 75005 Paris  
Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)

### Avis aux lecteurs

Dorénavant, il ne sera plus fait de distinction entre les questions / réponses qui me sont adressées directement et celles provenant du forum.

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

La distinction entre les questions / réponses portant sur des sujets d'ordre général et celles portant sur des recherches particulières sera privilégiée.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres. Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	<b>b</b> = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	<b>x</b> = marié(e) le
<b>fs</b> = fils de	<b>fa</b> = fille de
<b>asc.</b> = ascendance	<b>desc.</b> = descendance
<b>av.</b> = avant	<b>ap.</b> = après
<b>psse</b> = paroisse	<b>pr.</b> = présent(s)
<b>ca</b> = environ pour une date ou un lieu	
<b>y</b> = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le département noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « \* » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **25 janvier 2013** ont été reprises dans ce numéro.

## QUESTIONS GÉNÉRALES

### \*144-16297 Parrains, marraines

Baptême à Augerolles : « *Ce 19ème jour du mois de juillet 1606 a été baptisée Anthonia CORQUON dos Jaicts, fille à Annet et à Françoise TRIOULLET des Tioularts. Son parrain Simond Triouillet des Tioularts, marraine Anthonia MASDORIEST, femme à Pierre TRIOULLET, Anna LAMBLARD, Pironne CORGNON fille à Anthoine CORGNON des Jaicts.*

Je ne comprends pas la présence de toutes ces personnes après la marraine, sans la mention qui apparaît parfois « étaient présents ».

Jean-Paul PASSELAIGUE (cghav-3843)

### \*144-16298 Prénoms

Je m'interroge sur 2 prénoms relevés dans les actes de naissances de Messeix (63) et donnés à des filles :

- celui de Thomas (BRUGIERE) pour une fille °  
23.12.1708
- celui d'Alix ou Alexis (BRUGIERE) pour une des 2 jumelles ° 24.08.1745

Dominique BRUGER (cghav-3862)

### \*144-16299 Couettes et traversins

Les termes de couette et traversin existaient-ils en 1748 ?

Marie-Claude BARBELIN

### \*144-16300 Colon

Dans les registres de la Creuse du XIX<sup>e</sup> siècle, je trouve souvent le mot « colon » pour expliquer l'état d'une personne qui semble travailler dans une commune autre que celle de sa naissance. Je n'ai jamais trouvé cette formulation en Auvergne. Est-ce une expression typique de cette région ? et quel est son sens réel ?

Annie FRIER (cghav-3065)

### \*144-16301 Des femmes scieurs de long ?

Dans différents actes, je trouve la profession de « scieurs de long » au pluriel pour un couple. Est-ce que les femmes avaient la même « fonction » que les hommes ou est-ce

qu'elles étaient occupées à des tâches « subalternes » (ramassage des branches par ex.) ?

Line LEMAITRE (cghav-3560)

\*144-16302 Scitol

Je trouve dans le contrat de mariage de mes grands parents en 1923, le terme de scitol ou scital dans la phrase suivante : *le droit par indivis avec Jean Marie Genest et sa fille dans le cinquième d'un scital ou scisol appelé les Virets, situé sur la commune de Vollore-Montagne ...*

*Pour la future épouse, jouir et disposer en pleine propriété de cet héritage Les Berthes et du droit indivis sur le scitol ( ?), dit les virets comme bon lui semblera à compter du jour du mariage,...*

*Déclarent les parties pour l'enregistrement que l'héritage les Berthes et le droit indivis sur le scitol ( ?) dit les virets, sont d'une valeur totale de trois cents francs."*

Jean Marie GENEST étant le beau-frère d'Aimée SAUZEDE, ma grand-mère, s'agit-il d'une entreprise familiale ? de quel type d'entreprise ? ou de tout autre chose ?

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

\*144-16303 Le schlamm

A la suite d'un article sur les marchands de charbon, la Montagne du 10 mars dernier parle du « *slam* », ce qui m'a tout de suite rappelé des souvenirs d'enfance. Bien sûr il s'agit du « *schlamm* », que l'on fabriquait à la maison avec la poussière de charbon qui restait au fond du stock de boulets. Cela se pratiquait-il aussi chez vous ? à quelle époque

Annie FRIER (cghav-3065)

\*144-16304 Hôpital américain à Royat. Guerre 1914-1918

Un ami recherche des informations sur un grand père américain qui aurait été soignant dans l'hôpital américain n° 30 à Royat durant une période de la guerre 1914-1948. Où trouver des infos sur cet hôpital et son personnel ?

Arlette MAZUEL (cghav-3587)

\*144-16305 Métanchée

Combien valait une métanchée de St Didier-en-Velay en 1780 ?

Régis de VERON (cghav-785)

\*144-163106 Mairie, Hotel de Ville, Maison commune

Comment une commune choisit-elle d'apposer l'un de ces trois termes sur la façade du bâtiment officiel ? Y a-t-il un texte qui régit ces termes et leur utilisation ?

Yvette JUMEL (cghav-1536)

\*144-16307 Augerolles. Les fiches BRUNEL

Je recherche l'auteur des fameuses fiches BRUNEL qui sont (ou étaient) déposées à la mairie d'Augerolles

Stéphane VERDIER (cghav-2486)

\*144-16308 Champs-sur-Tarentaine (15)

Mes ascendants directs AMBLARD, BOYER, CHABAUD étaient inhumés dans leur chapelle familiale « tombeau de la chapelle des Amblards, église de Champs sur Tarentaine" au 18<sup>e</sup> siècle lorsque, sur une courte période, le curé précise le lieu d'inhumation des paroissiens.

J'ai retrouvé un acte passé en 1737 entre Michel AMBLARD et son gendre Jean BOYER devant VIALLES notaire, qui mentionne qu'il s'agit de la chapelle Saint Michel située en l'église de Champs sur Tarentaine. Aujourd'hui, il existe 2 chapelles latérales dont les noms ont changé au 19<sup>e</sup> ou début 20<sup>e</sup>. Quelqu'un peut-il identifier l'emplacement de cette chapelle Saint Michel dans l'église de Champs : s'agit t-il de la chapelle situé à gauche ou à droite en se dirigeant vers l'autel ?

Jean-Marie JUILLARD (cghav-2658)

144-16309 Domaine de GAUDON à Ceilloux

Je recherche une personne ayant étudié ce domaine et plus particulièrement les propriétaires successifs ?

Daniel GROISNE (cghav-2872)

\*144-16310 Vollore et sa région

Mes recherches sur les LÉVIGNE (voir questions ci-après, n°s 144-16365 et 16366) me conduisent à m'intéresser à la région de Vollore. Je suis preneur de toute info. sur le château des Grimardies ou sur *La ville noire* de George SAND par exemple...

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

## QUESTIONS PARTICULIÈRES

144-16311 ALEXANDRE (63)

Quels sont les parents d'Anthoine ALEXANDRE, médecin à Billom, x ca 1660 Anne DEGOELLES ? Ses grands-parents paternels seraient autre Anthoine, apothicaire à Billom x av. 1603 Catherine BOETTE.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav 378)

144-16312 REGIMBAL-ANGLADE (15)

x Michèle ANGLADE - Guilhem REGIMBAL av. 1690, probablement à Rochegonde, psse de Neuvéglise. Un enfant ° à Neuvéglise, mais elle est dite habiter La Pallière, psse de La Chapelle Agnon où elle + en 1739 âgée de 75 ans.

Edith REGEMBAL (cghav-1778)

144-16313 AXELINE (63)

° Anne AXELINE ca 1827 St-Eloy, fa Gabriel et Madeleine DANIEL.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

144-16314 BARBASTE-EYRAUD (43)

x ou cm ca 1670 Antoine BARBASTE – Antoinette EYRAUD ca Freycenet-la-Tour, Les Etables.

Paul VERDIER (cghav-1333)

\*144-16315 BATTUT (63)

Cherche le remariage de Gabriel BATTUT ° le 21.09.1835 Briffons, fs Jacques et Marthe TARDIF, x Marie ROUX ° 21.07.1836 Messeix, fa Jean Annet et Marie AUBERT, + le 09.12.1861 Saint Julien Puy Lavèze et mère de Marie BATTUT, ° 03.05.1861 à Puy Lavèze, y x 17.05.1882 Antoine VEDRINE.

Ayant un enfant en bas âge, je suppose que Gabriel a du se remarier mais je ne trouve pas ce remariage

Monique VEDRINE (cghav-3357)

144-16316 BAYLE-SABATTERIE (63)

+ Pierre BAYLE - Vitalle SABATERIE (x 07.09.1718) ? à ou ca Novacelles

Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

144-16317 BIGAY-DUZELLIER (63)

x Mari BIGAY - Marie DUZELLIER probablement dans la montagne bourbonnaise avant le 27.06.1771 (naissance de leur premier enfant Jacques)

Mari BIGAY ° Lachaux le 24.02.1748, y + le 28.10.1840 à environ 64 ans.

Marie DUZELLIER y + le 16-02-1810 à environ 60 ans.

Daniel BIGAY (cghav-3355)

144-16318 BONHOMME –LAMBON (15)

Asc. Jean BONHOMME x Marie LAMBON de Méallet, dont Louise x St-Vincent 27.04.1780 Martin BOUTAL.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)



144-16319 BONNEFOI (15, 48)

+ Jean-Pierre BONNEFOI ° 20.10.1817 Fournels (48), x 13.05.1850 St-Juéry (48) Marie Anne TOUZERY, ° 15.02.1821 Anterrieux, + 03.09.1878 Alleuze.

+ Marie BONNEFOI, ° 29.08.1851 St-Juéry, fa Jean-Pierre et Anne TOUZERY, x 20.07.1889 Paul FOURNIER

Edith REGEMBAL (cghav-1778)

144-16320 BOURNIER-GOUTTEFANGEAS (63)

x Laurent BOURNIER-GUYONNET (GUYONNET) – Jeanne GOUTTEFANGEAS dont Benoit x 1727 Vollore Anne FAURE.

Sait-on d'où vient le patronyme GUYONNET ?

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

144-16321 BOYER-THEROLLE (63)

Je ne trouve pas dans les actes numérisés de Saint Germain Lembron les mariages de l'an X, notamment le x Pierre BOYER - Marie THEROLLE du 28 nivôse X.

Mariée 3 fois, Marie THEROLLE a une mère différente à sa naissance (à Lempdes) et à son 2<sup>e</sup> mariage ; peut-être que le 3<sup>e</sup> mariage confirmera celui de la naissance...

Dominique FOURNIER (cghav-2546)

144-16322 BRIERRE-DARROT (63)

x Guillaume BRIERRE (ou BRIERE, BRIAIRE, BRYERRE, BRUYERE, voire BRUGIERE) avec Jeanne DARROT vers 1710/1720 (mes sosa 404/405). Ils ont eu des enfants à Celles/Durolle et la parrain du 1<sup>er</sup>, marié à Celles, est dit originaire de Vollore.

Dominique BOIS (cghav-3082)

\*144-16323 BRUGER (63)

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, mes BRUGER ont habité à Beynat en Corrèze, avant d'émigrer en la banlieue parisienne. Mais il semble qu'ils soient venus d'Auvergne dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

J'ai trouvé 2 frères, prénommés Antoine, fils de Martin BRUGER et de Marie JEANET ou Françoise JOUANET (ou GENEIX). Les 2 frères Antoine se sont mariés à Beynat en 1793 et y sont décédés en 1807. Ils sont nés vers 1757/1758 et 1763/1765. Je n'arrive pas à identifier le nom de la commune : ils sont nés au village de Fraysse, commune ou paroisse de Saint-Pierre-???, département du Puy-de-Dôme ou du Cantal.

Dominique BRUGER (cghav-3862)

144-16324 BRUN-MISSONNIER (63)

+ ap. 1718 du couple Michel BRUN - Blaisie MISSONNIER à Charbonnières-les-Vieilles.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

144-16325 CHABAL-ISSARTEL (43)

x ou cm ca 1660 Jean CHABAL – Magdeleine ISSARTEL ca Les Estables

Paul VERDIER (cghav-1333)

144-16326 CHARBONNEL-ANDRIEU (15)

Asc. de Jeanne CHARBONNEL ° 21.03.1779 Courtines-les-Ternes, y x 28.11.1802 Jean ANDRIEU, y + 16.04.1844

Edith REGEMBAL (cghav-1778)

144-16327 CHABRIER-DORAT (63)

x Guillaume CHABRIER – Gilberte DORAT dont :

- Jean Louis ° 16.11.1702 St-Priest-Bramefant

- Catherine y x 01.10.1737 Noël Joseph RIGODEAU

Hélène BERGEOT (cghav-3145)

\*144-16328 CHARRIER-MOREL (63)

x sans doute à Riom avant 1795 de Michel CHARRIER, boulanger à Riom, ° ca 1764, + 10 frimaire an 10 à Riom,

avec Elisabeth MOREL, ° ca 1766, + 19.03.1827 Riom dont au moins Elisabeth ° 22.09.1795 Riom.

Ce Michel CHARRIER, boulanger puis cabaretier, est + le 10 frimaire an 10 à Riom de mort violente sans doute empoisonné à l'arsenic selon les constatations faites dans sa chambre par le sieur DUCHÉ, officier de santé.

Il est le sosa 50 d'Alain REY, né à Pont-du-Château, et qui poursuivra l'œuvre du dictionnaire de Paul ROBERT dont le père était aussi né à Riom. Curieuse coïncidence car ils se sont connus en Algérie.

Henri PONCHON (cghav-62)

144-16329 CHAZARD (63)

° Claude CHAZARD, fs Pierre et Françoise MOREL, veuf Elisabeth VIGOUROUX, x2 04.07.1780 Mons Marie PACAUD, y + 18.05.1830

Hélène BERGEOT (cghav-3145)

144-16340 CORTIAL-BOISSI (43)

x ou cm Jean CORTIAL – Marguerite BOISSI ca 1660, ca Les Estables.

Paul VERDIER (cghav-1333)

144-16341 COUVREUIL-BECAINE (63)

x Blaise COUVREUIL - Marie BECAINE ca 1720 dont Michel COUVREUIL bourgeois d'Olby, ° 1721. Peut-être à Olby, à Saint-Bonnet-près-Orcival ou encore Miremont (le patronyme BECAINE se retrouve souvent sur cette commune, mais registres en ligne inexistantes ou lacunaires sur cette période, notamment en 1720 et 1721);

Michel OLLIER (cghav-3580)

\*144-16342 DANDRAUD ou D'ANDRAUD

Je lis dans AmA ! n° 37 que les parents d'Hélène DANDRAUD ou D'ANDRAUD seraient Noble Louis d'ANDRAUD et Antoinette DERISSEL, remariée ensuite avec Noble Jean DALMAS. Il me semblait avoir noté comme parents Vital et Marie CONSTANT.

Lucienne COUTANCEAU (cghav-3252)

144-16343 DAUDET-SAVIN (43)

x ou cm ca 1660-1670 Philibert DAUDET – Claua SAVIN ca Salettes.

Paul VERDIER (cghav-1333)

144-16344 DEGOELLES (63)

Quartiers de François DEGOELLES, bourgeois de Billom, + av. 1672, x Amable LAVILLE ? Leur fille Anne x ca 1660 Anthoine ALEXANDRE, bourgeois de Billom.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav 378)

144-16345 DELABRE-BRUSCHET (43)

x ou cm av. 1672 Guillaume DELABRE – Elisabeth BRUSCHET ca St-Front.

Paul VERDIER (cghav-1333)

144-16346 DELMAS (15)

+ ap. 1868 de Pierre DELMAS à St-Flour, y x 1837 Catherine COLLANGE.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

144-16347 DELOCHE-CHAPPAL

°, x (ca 1645), + et asc. Guillaume DELOCHE - Jeanne CHAPPAL, ca Novacelles.

Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

144-16348 DOUVRELEUR (63)

ca Dorange, Arlanc, La Chapelle Geneste, La Chaise-Dieu 1-Ascendance de Marie Rose DOUVRELEUR ° en 1709, + 13.10.1763, x 04.04.1746 Jacques MOREL de LA COLOMBE de la Volpilliere, mère de Marie qui x 21.12.1772 Pierre Joseph BRAVARD.

2- ° et asc. de Caroline, Julie DOUVRELEUR x 20.05.1823  
Jacques Abel BRAVARD

3-Asc. de Georges DOUVRELEUR, témoin en 1831 à la °  
de Marie, Justine BRAVARD, Boisserie

4- Existent-il des liens qui pourrait me permettre de  
rattacher ces DOUVRELEUR à d'autres BRAVARD et  
DOUVRELEUR.

Pierre-Jean FAUGIER (cghav- 3243)

144-16349 DUBOST-POUZET (63)

x Annet DUBOST – Catherine POUZET dont 4 enfants x  
à Celles-sur-Durolle : Gabriel en 1717, Anna en 1715,  
Jeanne et Julienne en 1724.

Yves DUBOST (cghav-

144-16350 DUCHER-BUISSON (63)

x Damien DUCHER - Marie BUISSON av 1757. Les  
enfants sont nés à Echandelys puis à Condat.

Andrée CHADEBOST (cghav-1521)

144-16351 FAYOLLE (63)

+ Antoine FAYOLLE avant 1759 à Lapeyrouse, x  
Magdeleine CHARBONNIER.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

144-16352 FOULHIOUX (63)

° et asc. Agnès FOULHIOUX x ca 1697-1700 Biollet,  
+ 18.12.1867 St-Avit, y x Jean DESAYMARD.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

\*144-16353 FROISSARD-POULET (63)

x ca 1755 de Gilbert François FROISSART, notaire royal  
à Combronde, et Marie POULET dont plusieurs enfants  
nés à Combronde en 1757, 1758, 1759. Ce x ne figure pas  
sur les tables de x de Combronde ni sur celle de  
Charbonnières-les-Vieilles (dont Marie POULET pourrait  
être originaire) ni sur Généabank

L'oncle de Marie POULET est Antoine POULET, notaire,  
sans doute celui de Charbonnières. Par ailleurs, pas de  
notaire FROISSART à Combronde aux AD 63.

Henri PONCHON (cghav-62)

\*144-16354 GALVAING-ALTIER (15)

x Géraud GALVAING – Jeanne ALTIER sur Trizac ou  
environs, d'où Jean ° 7 floréal an III Trizac

Didier BOURNIER (cghav-3747)

144-16355 GENDRAUD-LAMIRAND (63)

Annet GENDRAUD x Puy-St-Gulmier 1714 Michèle  
LAMIRAND sont-ils les parents de Jean GENDRAUD x  
Prondines 1781 Jeanne HABRIAL ? J'ai un doute en  
raison de l'écart chronologique.

Jacqueline FLANDIN (cghav-3881)

\*144-16356 GENESTOUX-SOUCHAIRE (63)

x Antoine GENESTOUX - Elisabeth SUCHAIRE  
( SUCHEYRE ou autre orthographe) ca 1770-1780 à St  
Genes Champespe.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

\*144-16357 GOURBEYRE (63)

Ts rens. sur la famille de Damien GOURBEYRE époux de  
Marie ROCHE, cabaretière ca 1850, à Augerolles (Girou)

Hélène PLANTARD (cghav-1414)

144-16358 GOUZAILLE-LEBON (43)

°, x (av. 1742), + et asc. Jacques GOUZAILLE - Marie  
LEBON ca Bains, Chamalières, Le Brignon, Mezeres et  
env.

Pierre RAOULT (cghav-3837)

144-16359 GRANGE-BUISSON (63)

x André GRANGE - Marie BUISSON av.1744. Les  
enfants sont nés à Echandelys, dont Marie et Françoise qui  
épousent à Auzelles Jean et Antoine PIALAT.

Andrée.CHADEBOST (cghav-1521)

144-16360 GUITTARD (63)

Ts rens. sur Jean Achille GUITTARD, agrégé d'histoire,  
Principal au Collège d'Issoire, officier d'académie, décédé  
à Issoire le 13 avril 1888 à l'âge de 40 ans.

Né en 1848, il avait épousé le 07.09.1878 Marie  
Marguerite MOREL née en 1856, fille du Dr MOREL de  
Rochefort-Montagne et de Anne Marie Antoinette  
MONTELHET, fille du notaire d'Olliergues

Henri PONCHON (cghav-62)

144-16361 LAROCHE (63)

+ Benoît LAROCHE, ° 16.09.1748 St-Jean des Ollières, fs  
Gilbert et Anne LEBARD, y x le 10.09.1771 avec Michelle  
CHABROLLES (+ 06.12.1804 veuve Benoît LAROCHE)

+ Gilbert LAROCHE, son père, ap 1771.

Marie ARNAUD (cghav-2955)

144-16362 de La ROCQUE (43)

°, x, +, asc. et desc. Jean Pierre de la ROCQUE, maire de  
la Chaise-Dieu de 1802 à 1820 .

André DUCHAMPT (cghav-2834)

144-16363 LAVILLE (63)

Parents d'Amable LAVILLE x François DEGOELLES,  
bourgeois de Billom, + av. 1672 ? Leur fille Anne x ca  
1660 Anthoine ALEXANDRE, médecin à Billom.

Amable pourrait être la fille de François LAVILLE x 1635  
Jehanne PERIER. Elle est citée dans le Dictionnaire  
Généalogique d'Albert de Remacle sans autre précision.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav 378)

\*144-16364 LAVERROUX-LICHERON (63)

x Guillaume LAVERROUX et de Antoinette LICHERON  
dont 3 enfants : Antoinette (° ca 1721, x 20.02.1748  
Augerolles Antoine DANTON, y + 31.03.1766 ), Anne  
(° ca 1726, + 19.07. 1747 à Augerolles), Jean (x 1751  
Jeanne ROCHEFOLLE)

Isabelle CHRISTOPHE-OUANNADI (cghav-3765)

\*144-16365 LEVIGNE-FAYARD (63)

x Barthélémy Maurice LÉVIGNE - Catherine FAYARD  
dont Jacques ° 1813 à Vollore-Montagne, La Chevalerie  
et x 1846 Antoinette BORIAS.

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

\*144-16366 LEVIGNE-PLANAT (63)

x, asc. et ts rens. sur les couples Annet LÉVIGNE -  
Françoise PLANAT de la Chevalerie et Annet LÉVIGNE -  
Anna POUZET de la Côte. Ils ont marié leurs enfants,  
Annet LÉVIGNE et Péronne LÉVIGNE en l'an 12 à  
Vollore Montagne.

Dans le recensement de 1881, je trouve à la Chevalerie  
trois foyers LÉVIGNE (Vincent, Barthélemy et Jean- Pierre),  
en 1911 quatre foyers (Félix, Anatole, Etienne et Alfred).  
Quels liens avec ceux ci-dessus ? Je pense que deux des  
maires de Vollore-Montagne sont Barthélémy et Anatole  
LÉVIGNE de la Chevalerie.

Mon arrière grand père Antonin GUYONNET est venu  
une première fois à La Chevalerie (venant de Bournier)  
comme domestique chez Jean Pierre LÉVIGNE, puis il s'y  
est installé en 1901, avec sa femme Angèle Aimée  
SAUZEDE, comme fermiers ou métayers. En 1921, ils  
rachètent l'exploitation des époux LÉVIGNE-VERDIER

(d'Anatole) et s'y installent en cohabitation avec leur fille Maria et son époux Jean Claudius GODARD.

Par ailleurs, quels sont les liens de ces LÉVIGNE du XIX<sup>e</sup> avec ceux du XVIII<sup>e</sup> siècle ?...dont Michel Sablonnière m'avait dit : *A ma connaissance les LEVIGNE de La Chevalerie étaient des marchands de bois au 18eme siècle .L'un d'eux avait acheté la charge de contrôleur des papeteries de la ville de THIERS, charge qu'il revendit vers 1760 a Jean BEAUJEU de Martignat, Celle sur Durolle. Il y eut une communauté LEVIGNE a la Jallerie.*

Danièle GODARD-LIVET (cghav-3852)

144-16367 MAIGNE-DUFAILLOUX (15)

Asc. Jacques MAIGNE x Toinette DUFAILLOUX dont Marie x 26.02.1783 St-Vincent Jean SERRE.

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

144-16368 MAITRE-DAURAT (63)

x Barthélemy MAITRE, cultivateur à la Vivielle (Sauvessanges), ° ca 1762, fs Simon et Marie PASCAL avec Jeanne Marie DAURAT ou DORAT, ° ca 1776, + 02.04.1838 Sauvessanges, dont Barthélemy MAITRE, ° 5 floreal an 7 (24.04.1799) à Sauvessanges  
Je recherche, en fait, les parents de l'épouse.

Ce couple est l'ancêtre du couturier Christian LACROIX.

Henri PONCHON (cghav-62)

144-16369 MALLY-ESPINOUX (63)

x François MALLY, de Falaitouze, avec Magdeleine (E)SPINOUX décédée le 22.10.1739 à Egliseneuve d'Entraigues.

Ts rens. sur la famille MAILLY (MALY) dans cette région  
David MAILLY (cghav – 3826)

\*144-16370 MARTIN-NOHEN (63)

x Annet MARTIN - Marie NOHEN à Espinasse ( non trouvé dans les AD en ligne) dont Pierre ° 06.04.1719. ( peut-être en septembre-octobre 1717, qui sont manquants)

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

144-16371 MERLE- BELISSON (43)

° et x Martial MERLE – Jeanne BELISSON dont Hugues x 1815 Azémat Marie CHASTRETTE.

Catherine MERLE (cghav-3851)

144-16372 (MON)BRIZON-BARTHELEMY (63)

x Claude (MON)BRIZON - Françoise BARTHELEMY dans le secteur de Culhat dont plusieurs enfants à partir de 1804 à Cunlhat. Lui y + 09.02.1811. Elle y + 03.01.1843.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

144-16373 MURAT-PENY (63)

x Gilberte MURAT (+ à la Terrade, commune de Bussières près Pionsat le 18.02.1827, âgée de 50 ans ) et de Sébastien PENY ou PENY (+ 04.07.1822 à environ 59 ans, également à Bussières près Pionsat),

Didier MURAT (cghav-

144-16374 PASCAL-PRALON (63)

Tt infos sur le couple Damien PASCAL – Anne PRALON dont un fils Jean ° ca 1681-1683 à Job. Damien était un huguenot, maréchal au village de Courtine. Lui et sa femme font parti du recensement des familles huguenotes ainsi que de la liste des abjurations de 1685.

Julien PASCAL (cghav-3729)

144-16375 POUILLEN-BARNABE (03)

x Etienne POUILLEN - Jeanne BARNABE, le 1 compl. an 11 ou 14 , soit le 18.09.1803 ou 1806. Ce x figure dans une table de Périgny (1793/1892 p. 60/659) mais reste introuvable pour moi

Simone DARCILLON POUILLEN (cghav-1547)

144-16376 POUVERELLE-de SAINT-ANTOINE (15)

° et asc. du couple Antoine POUVERELLE (+ 04.03.1791 Courtines les Ternes) – Catherine de SAINT-ANTOINE (y + 15 ou 18.03.1743.

Edith REGEMBAL (cghav-1778)

\*144-16377 ROCHE-AULAGNE (43)

x Joseph ROCHE - Anne AULAGNE (AULANHE) probablement à Yssingeaux. Le Cm a été passé chez Me LIOGIER-LASSAIGNE le 21.11.1745. Pour le x2 Joseph ROCHE avec Marianne JOUBERT, sans doute également à Yssingeaux, le Cm a été passé chez le même notaire le 09.08.1760. Bien que les épouses habitent à Yssingeaux, les x ont pu avoir lieu ailleurs au domicile des parents.

Colette GUILLERMAT (cghav-3474)

\*144-16378 ROCHE-FOUGEROUSSE (63)

x Raynaud ROCHE (+ 08.04.1869 à Saillant) et Catherine FOUGEROUSSE (y + 25.03.1842 ) dont Louis y ° 21.06.1827.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

144-16379 ROUDIL-ROUSSEL (15)

Ch. les enfants (avec leurs conjoints) du couple de Louis ROUDIL ° 17.09.1756 à Anglards de Saint Flour, y + 23.01.1830, x 13.02.1787 à Sériers avec Marianne ROUSSEL, y ° 11.01.1761, + 13.06.1838 à Anglards de St Flour. Ils ont eu au moins quatre enfants : Elizabeth (1788-?), Agnès (1789-1862), Anne (1796-1823) et ?-?)

André ROUDIL (cghav-1446)

144-16380 SABATTERIE-DELOCHE (63)

°, x, + Antoine SABATTERIE -Antonia DELOCHE, ca Novacelles. Cm de leurs parents 31-01-1669,

Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

144-16381 SABATTERIE-MASVEL (63)

x ca 1650) et + du couple André SABATTERIE -Anna MASVEL ca Novacelles

Bernard PATERNAULT (cghav-1869)

144-16382 SARRET-VALAECHE (15)

Asc. du couple Pierre SARRET (+ 09.06.1752 St-Vincent) x Toinette VALARCHER (y + 15.12.1759) dont Catherine x 26.02.1454 St-Vincent Jacques BOUTAL

Geneviève BRIAT (cghav-3682)

\*144-16383 TARRAGNAT-PORTEPERRUQUE (63)

Je recherche le consentement au mariage d'Anne TARRAGNAT, donné par ses parents devant Me Claude BROQUIN, notaire à Courpière, le 29 avril 1855.

Anne TARRAGNAT x 18.06.1855 à Clermont-Ferrand Jean Baptiste FOURNEL. L'acte précise qu'elle est née le 07.11.1831 à Courpière de Claude TARRAGNAT et de Jeanne PARIQUE

A Courpière, le 07.11.1831, on trouve bien la naissance d'Anne TARRAGNAT, déclaration faite par Claude TARRAGNAT cultivateur au village de Magaud, enfant de lui et de Jeanne PARIQUE, sa femme. Mon problème est que je ne trouve aucune existence de cette Jeanne PARIQUE, ni son mariage avec Claude TARRAGNAT, ni son décès, ni la naissance d'autres enfants de ce couple. Par contre, à Courpière, village de Magaud, on trouve la naissance de 6 enfants de Claude TARRAGNAT et de Jeanne PORTEPERRUQUE : Noël, ° 09.05.1814 ; Anne, ° 23.04.1816 ; Catherine ° 17.05.1820 ; Marie ° 14.01.1823 ; Antoinette ° 02.07.1826 ; Claudine ° 15.01.1829

N'y aurait-il pas eu une erreur dans le nom de la mère sur l'acte de naissance d'Anne, erreur qui se serait reportée sur l'acte de mariage. J'espère que sur l'acte de consentement



rédigé par le notaire de Courpière, le nom de la mère sera Jeanne PORTEPERRUQUE, sinon le mystère restera entier.

Pour une adhérente du SGLB

144-16384 TERRAULE-CHAMBON- MIONLAY (63)

°, x, et + du couple Annet TERRAULE - Marie CHAMBON, x Domaize (?) ca 1732, dont Gabriel, Catherine, Louis, Benoîte, Anne, François, Jeanne ...

°, x et + et asc. du couple Antoine TERAULE – Jeanne MONLAY dont Damien ° 02.04.1757 Domaize

Jean-Marie TEYROL (cghav-3806)

144-16385 VALLEIX-MORANGE (63)

x Martin VALLEIX - Marie MORANGE avant 1730 dans le secteur de Perpezat.

Henry JUILLARD (cghav-925)

144-16386 VERDIER-OSTRADE (63)

x Noël VERDIER et Huguette OSTRADÉ av. 07.06.1604 Peschadoires, dont Anna y ° 1605 et Jean x ca 1620 Claudine AGENOUX (AGENON)

Henri VERDIER (cghav-1705)

144-16387 VERON-ALBOUY (15)

Asc. du couple Jean VERON x 18.03.1707 Moissac Péronelle ALBOUY.

Edith REGEMBAL (cghav-1778)

\*144-16388 VEISSIERE-GUIEZE (63)

x François VEISSIERE - Michelle GUIEZE dans la région de Saulzet-le-Froid avant 1857.

Henry JUILLARD (cghav-925)

\*144-16389 VIDAL (63)

Je trouve mention de la famille VIDAL, vieille famille de notaires originaire d'Egliseneuve d'Entraigues, dans le livre de TARDIEU : *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne*. Existe-t-il d'autres ouvrages traitant des vieilles familles d'Auvergne qui pourraient en faire mention.

Nicole VIDAL (cghav-3652)

144-16390 VIVIER (63)

° ca 1790 Michelle VIVIER à St-Pardoux, fa Henry et Catherine LAUBIGNAT.

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

\*144-16391 VIZET-GUITARD (15)

Dans le secteur de Mauriac :

1/ x av.1865 François VIZET °14.08.1835 à Sauvat, fs Jean et Marie MAURY, avec Marie-Catherine GUITARD (GUITTAR...).

2/ ° vers 1840 de Marie-Catherine GUITARD, fa Jean et Catherine PEYRABLE du Vigean,

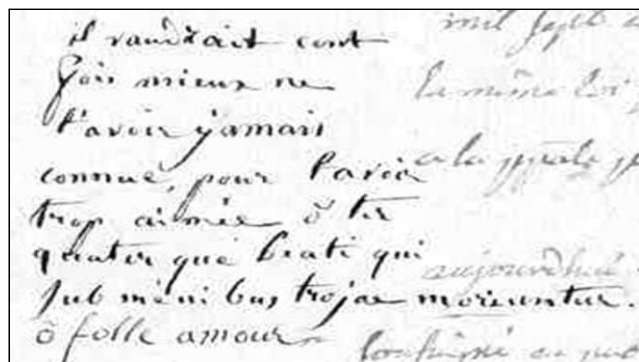
Joseph MAUBERT (cghav-1701)

## UN PEU DE POÉSIE DANS NOS REGISTRES

par Anne Marie THEALLIER (cghav-3687), Alain ROSSI (cghav-2140),

Annie FRIER (cghav-3065), Geneviève LEBLANC (cghav-1311)

En travaillant sur les registres de Publications de Mariage de St Julien de Coppel (cote AD63, 3 E 388/14, vue 27), l'une d'entre nous (AMT) relève le texte ci-dessous en marge de la publication, le 3 nivose an VII, du mariage de deux agriculteurs, François BLATEYRON et Jeanne VAURIS :



Celui-ci se transcrit ainsi :

« Il vaudrait cent fois mieux ne t'avoir jamais connue pour t'avoir trop aimée — ô ter quaterque beati qui sub menibus trojae morientur — ô folle amour »

Cette déclaration d'amour sur un registre officiel est tout à fait intéressante avec deux questions « vitales » : à qui s'adresse-t-elle, de qui émane-t-elle ?

A ce jour, aucune réponse n'est encore apportée à ces deux questions.

Dans un premier temps, la traduction en est :

« Ô trois fois et quatre fois heureux ceux qui vont mourir sous les murs de Troie ».

(attention au petit piège du Latin médiéval : en Latin classique les murailles s'écrivent « moenia », mais les diphtongues « oe » et « ae » sont toujours écrites « e » à l'époque)

Cependant, le texte latin nous interpelle quelque peu, car il donne l'impression d'une citation classique, qui, bien sûr, renvoie immédiatement à la guerre de Troie.

Et effectivement, elle est retrouvée, légèrement différente, dans l'*Énéide* de VIRGILE, au livre I, ligne 95, sous une forme un peu différente, clamée par ÉNÉE, dont le bateau a des soucis dans la tempête :

« O terque quaterque beati quis ante ora patrum Troiae sub moenibus altis contigit oppetere ! »

(Ô trois fois et quatre fois heureux ceux qui, sous les yeux de leurs parents, parvinrent à mourir sous les hauts murs de Troie !)

Donc, notre auteur est non seulement un amoureux transi, mais il a reçu une éducation classique de l'époque dans un collège, où étaient enseignées les « Lettres classiques », et apprises par cœur les œuvres d'un certain nombre d'auteurs latins.



## RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

### 144-16297 Parrains, marraines

Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, les filles bénéficiaient encore de deux (ou trois) marraines (et un seul parrain) et les garçons de deux parrains. En regardant l'acte de très près (!!), le mot « marraines » est au pluriel

Alain ROSSI (cghav-2140)

Jusque vers 1620, l'enfant avait habituellement 2 ou 3 marraines, classées par « ordre hiérarchique » : la plus ancienne ou plus importante en tête, la plus jeune à la fin, mais toujours un seul parrain.

Henri PONCHON (cghav-62)

Sur la paroisse du Vernet Sainte Marguerite, de 1569 à 1603, tous les baptisés ont 2 parrains et 2 marraines !

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

### 144-16298 Prénoms

A cette époque, le « sexe » des prénoms n'était pas bien fixé. J'ai souvent rencontré des « Thomase » (parfois écrit simplement Thomas) dans mes relevés. J'ai une ancêtre qui se nomme Etienne et l'on sait que les Philippe peuvent être des filles

Yvette JUMEL (cghav-1536)

Voici quelques règles non-écrites (qui souffrent quelques exceptions) :

1. L'enfant baptisé prend en principe le prénom du parrain pour un garçon, de la marraine pour une fille. Dans les exceptions, il y a par exemple celui où la marraine vient de perdre son mari et l'on donne le prénom du mari à l'enfant.

Parfois, le curé insiste sur le fait que « bien que le parrain s'appelle Pierre, on a donné le prénom de Jean à l'enfant »

2. Certains prénoms peuvent être masculin ou féminin, mais on ne croise pas le sexe : un parrain Thomas ne donnera pas le prénom de Thomasse à sa filleule, même chose entre Gabriel et Gabrielle, entre Damien et Damiane

Dans les cas que nous discutons :

- dans le premier cas le parrain étant un Thomas, l'enfant baptisé est un Thomas et un garçon (l'acte est corrigé)

- dans le cas des jumelles, la marraine de l'une d'entre elles est une « Alexis » et l'enfant est dotée du même prénom.

Effectivement, nos ancêtres eurent quelques difficultés à noter les prénoms tournant autour d'Alix, Alice, ici Alexis.

Au 17<sup>e</sup> on a aussi Halips ... sans oublier éventuellement, mais beaucoup plus anciennement, Azalaïs

Mais je vous recommande tout particulièrement « Fleur de Lys » qui fut un prénom bien porté par plusieurs filles de marchands-bourgeois à la fin du 16<sup>e</sup> siècle. Je serais heureux si quelqu'un pouvait me dire quelle fut la première qui le porta et le distribua de marraines en filleules.

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 144-16299 Couettes et traversins

La composition des lits et l'appellation de leurs éléments varie un peu d'une région à l'autre, même dans le domaine occitan et dans ses différents dialectes. En ce domaine, les notaires ignorent souvent le français des mots techniques et utilisent ceux de leur langue quotidienne.

Dans la description des lits en Auvergne : on trouve habituellement qu'ils sont garnis de « couette et cuissin ». (quelque soit l'orthographe de ces mots). Il s'agit d'un matelas et d'une sorte de traversin qui permettait de dormir à demi assis (à l'époque on ne dormait jamais complètement allongé). Ces objets, dans les maisons bourgeoises étaient en plume. A ne pas confondre avec les couettes d'aujourd'hui dont l'usage n'est pas le même

En Provence, autre région de langue d'oc, on dormait sur une « bassacho » (matelas de bale d'avoine : celle-ci était encore utilisée au début du 20<sup>e</sup> siècle pour remplir les paillasses des lits d'enfant) et sur un « traversier ». Les deux de même sens que « couette et cuissin »

Les couvertures (ou édretons) sont en laine et appelées « couvertes » en Auvergne, « flassado » en Provence. Les gros édretons de plume de nos grands mères, que l'on appelle encore aujourd'hui « plumo » en Allemagne, ne semblent pas avoir eu d'usage en Auvergne (par contre ce mot est trouvé en Alsace et Lorraine). Mais ils n'y sont pas appelés « couette ».

Alain ROSSI (cghav-2140)

### 144-16300 Colon

L'expression est plus rare dans le Puy de Dôme, mais toutefois pas inexistante.

Le *Dictionnaire* de LITTRÉ précise que le colon est un cultivateur qui partage avec le propriétaire les produits de la récolte, et plus spécialement, celui qui afferme une terre moyennant une part des fruits, par opposition à celui qui paye en argent.

En fait, les mots métayer et colon peuvent être considérés comme synonymes (le métayer donnant la moitié des fruits, mais la distinction est assez théorique).

Jean Noël MAYET (cghav-657)

Le mot « colon » était régulièrement utilisé dans le Puy-de-Dôme dans les rôles de taille où le rédacteur écrivait « faute de donner colon... » lorsque le propriétaire n'avait pas indiqué son exploitant (métayer en général). Dans ce cas, il appartenait au propriétaire de payer la taille

Henri PONCHON (cghav-62)

Le colonage est une forme de métayage où le colon se charge de l'entretien du bien foncier (par exemple entretien de la clôture d'un pacage). Cela doit toujours se pratiquer car il n'y a pas plus de 3 ou 4 ans j'ai entendu un propriétaire dire qu'il avait repris une vigne à son colon. Il n'avait pas employé les mots de fermier ou de métayer habituels

Paul GUILLOUX (cghav-1560)

A rapprocher des termes juridiques archaïques « colonage » et « colonat partiaire », formes de métayage par opposition au « bail à ferme » ou « fermage ».

Pierre MALHIERE (cghav-3545)

Le colonat partiaire est une notion du droit romain. Le colonat remplace progressivement l'esclavage pendant le Bas Empire. L'utilisation de ce concept juridique a persisté jusqu'à aujourd'hui, étant un mode d'exploitation agricole proche du métayage autorisé dans l'outre-mer français jusqu'en 2006. Le colon loue une terre à un propriétaire en lui donnant un quart de sa récolte une fois celle-ci terminée. Lors de son abolition par une loi du 06.01.2006, il y avait encore, à la Réunion, 700 à 800 planteurs de canne à sucre qui exploitaient encore leur terrain selon ce mode.

Claude PAULET (cghav-1854)

#### 144-16301 Des femmes scieurs de long ?

Dans son ouvrage sur les scieurs de long, Annie ARNOULT précise « Parfois, au début de leur mariage, des jeunes femmes se sont jointes à la brigade des scieurs de long, elles se chargeaient de la préparation des repas, de l'entretien, donnaient quelques coups de main sur le chantier. »

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Lorsqu'un couple était installé dans un lieu où le mari pratiquait son métier sur place, lors des actes (baptêmes par ex.) l'ensemble du couple est dit « scieurs de long » (cf. article pp. 26-27 du n° 143 d'AmA ! : le couple MOUTON-SUCHER, installé à Boncourt-le-Bois, au bord de la forêt de Citeaux, à qqs km de Nuits-St-Georges et qui travaille sur place, est dit « scieurs de bois »).

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 144-16302 Scitol

Un sitol ou scitol était une petite scierie mue par l'énergie hydraulique (petit moulin à eau) des multiples ruisseaux descendant de la montagne; c'était une « entreprise » familiale. L'exploitation du bois était depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle et est toujours l'une des principales activités économiques de ce coin.

Certains sitols se sont transformés en scierie moderne

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 144-16303 Le schlamm

Bien entendu, je me souviens d'avoir « fabriqué » du schlamm. J'étais gamine et je me souviens aussi d'avoir

respiré cette poussière en la manipulant. On mouillait un peu la poussière de charbon, on mettait une bonne couche de cette « bouillie » dans un gros tube en fer que nous avions récupéré, on tassait puis on sortait le produit obtenu qui remplaçait le boulet de charbon. Ça tenait le feu quelques heures dans la cuisinière en dégageant une mauvaise odeur de fumée. Quand on avait un peu plus de sous, on achetait un sac de 50 kg de boulets de Messeix ou de Brassac.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

Ce n'est pas spécialement auvergnat mais un mot d'origine allemande. C'est vrai que pendant la guerre de 39, j'ai vu mes parents racler leur fond de cave pour en récupérer la poussière de charbon. Mais le procédé est industriel notamment avec les fonds de terrils. Voir sur Wikipedia.

Jean MARCHAT (cghav-3594)

Une définition trouvée dans un dictionnaire QUILLET de 1937 : mot allemand signifiant boue, déchets qui se produisent durant le bocardage des minerais.

Bocard : machine à l'aide laquelle on broie le minerai.

Gérard DALLIOUX (cghav- 2811)

Je ne m'étais jamais intéressé à l'origine de ce mot que mes parents utilisaient pour définir cette poussière de charbon agglomérée avec de l'eau. Dans mon esprit, ce mot était une invention de ma mère qui employait beaucoup de mots mélangés de français et de patois.

Mes parents qui vivaient à Clermont se chauffaient au charbon, stocké dans la cave. Avant une livraison ils récupéraient la poussière de charbon et utilisaient cette sorte de boue. Ils habitaient au 3<sup>e</sup> étage, avec la cave cela faisait quatre étages à monter avec les seaux de charbon !

Jean-François CROHAS (cghav-739)

#### 144-16304 Hopital américain à Royat. Guerre de 14-18

Extrait de *Guerre et Industrie* : Clermont-Ferrand 1912 – 1922 par Annie MOULIN-BOURRET

« En Mars 1918, l'état de l'opinion ne s'était guère amélioré alors que les autres années, la fin de l'hiver avait été marquée par un regain d'optimisme. Pourtant l'effort américain était perceptible à Clermont même. Un important contingent s'était installé à la caserne Gribeauval et un grand nombre d'hôtels de Royat avaient été transformés en Hôpitaux. Ils reçurent les premiers blessés le 13 Juin. Les journaux devaient taire leur présence, mais les soldats américains ne passaient pas inaperçus dans les rues de la ville. »

Sur Internet, je trouve mention des hôpitaux de campagne n° 32 et 33 à Royat, mais pas du n° 30.

Jean-Marc FAYOLLE (cghav-2340)

Les « Hôpitaux » durant la Guerre de 14-18, sont un vaste sujet, très intéressant, mais très complexe. Actuellement, je ne trouve pas trace d'un hôpital n° 30 à Royat. Mais je pense réaliser un article sur les hôpitaux militaires dans les trois départements que couvre le CGHAV (15, 43, 63). Toutes infos sur des soldats hospitalisés dans l'un de ces hôpitaux, tous les courriers, cartes postales, photos sur la question m'intéresse.

Jean-François CROHAS (cghav-739)

Voici un extrait du magazine de Chamalières de novembre 2011. « Chamalières et ses hôpitaux militaires » « 90 soldats sont décédés dans les hôpitaux temporaires de Chamalières dont les corps ne furent jamais réclamés par leurs familles. Ces 90 militaires ont été réunis en 1925 dans un ossuaire à côté de notre Monument aux

Morts 14/18. En effet, si Chamalières n'était pas en première ligne, notre commune a participé indirectement à l'effort de guerre en accueillant sur son territoire des hôpitaux militaires. Ainsi tous les grands bâtiments de la commune, Richelieu, la clinique Saint-Amable, le sanatorium des Roches, Fontmaure, mais aussi la plupart des grands hôtels de la zone thermale ont été réquisitionnés très tôt par l'armée pour y installer des hôpitaux auxiliaires dont certains seront cédés à l'armée américaine en 1918.

Ce sont des milliers de blessés qui vont ainsi être expédiés par l'armée à Chamalières. Certains en sortiront vivants mais d'autres ne survivront pas à cette hospitalisation. Les décès y sont nombreux, toutes les inhumations se font à Chamalières et le cimetière se remplit rapidement préoccupant ainsi la municipalité. La plupart de ces corps seront relevés après la guerre, sauf 90 d'entre eux qui ne seront donc jamais réclamés ».

Jacques GOMOT (cghav- 2318)

#### 144-16305 La métanchée

La source d'information la plus générale est l'ouvrage de l'Institut d'Etudes du Massif Central, « Les anciennes mesures locales du Massif central d'après les tables de conversion »

La métanchée n'est utilisée que dans une petite partie du Velay (Yssingaux, Tence, St Didier, Monistrol, Montfaucon, Faye)

A St Didier, elle vaut 9,959 ares (en gros 10 ares), valeur différente des autres paroisses.

Elle est subdivisée en 2 cartes ou 8 coupées et est l'équivalent approximatif de la quarte (= 2 cartons) utilisée dans les paroisses où la grande mesure est la séterée.

Comme toutes les mesures de surface des terres labourables, elle est basée sur la surface ensemencable par l'unité de mesure des grains. A St Didier c'est le « métan », divisé en 8 boisseaux et représentant 33,228 litres (soit environ 25 kg de froment = densité 0,76)

La « grande mesure » lorsqu'elle est utilisée, l'est sous le nom de « septier » dans le Puy-de-Dôme ou de « séterée » dans le Velay et vaut entre 30 et 70 ares

Elle est normalement divisée en 4 quarts ou 8 cartons

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 144-16306 Mairie, Hôtel de Ville, Maison commune

Si je me réfère au LITTRÉ :

- Hôtel de ville = l'édifice où siège l'autorité municipale.
  - Maison de ville ou maison commune = l'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux.
  - Mairie = bâtiment où se tient l'administration municipale
- Les termes sont donc équivalents, avec me semble-t-il, quelques nuances :
- L'hôtel de ville renvoie à l'idée de puissance, d'éminence, de l'autorité municipale
  - La maison commune renvoie à l'idée plus égalitaire de collectivité
  - La mairie est un terme plus administratif, et plus récent.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

L'éclairage donné par le LITTRÉ est intéressant. Il serait aussi intéressant de connaître à quelle époque est apparu l'usage d'une des trois appellations et pourquoi.

Il me semble que la « maison commune » a été employée à l'époque révolutionnaire sans doute suite à une instruction

puisque tout le monde ou presque l'utilise dans les registres d'état civil. Auparavant, on parlait de la « communauté des habitants » qui se réunissait à la sortie des églises pour écouter les instructions ou décider.

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 144- 16307 Augerolles. Les fiches BRUNEL

A ma connaissance, les fiches BRUNEL sont toujours à la mairie d'Augerolles dans des caisses en bois par ordre alphabétique des familles. J'en ai fait un double pour la bibliothèque du CGHAV à Clermont où elles peuvent être consultées.

Quant à l'auteur Bernard BRUNEL, professeur en retraite, il habite Toulon depuis des dizaines d'années. Il avait établi ces fiches lors de la rédaction de sa thèse de démographie historique consacrée à Augerolles et reprise dans un livre « *Le vouloir vivre et la force des choses* ». Ces fiches couvrent la période 1670-1870 (cela comprend bien sûr Augerolles et La Renaudie)

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 144-16308 Champs-sur-Tarentaine (15)

Un des moyens éventuels de retrouver la localisation des chapelles est de consulter les compte-rendus des visites des évêques; souvent ils passent en revue les différentes chapelles avec les reliques qui s'y trouvent

Henri PONCHON (cghav-62)

Champs-sur-Tarentaine appartenait au Diocèse de Clermont. Le CNRS a publié en 1980 un Répertoire des Visites pastorales qui donne les cotes archivistiques des CR de ces visites. Pour Clermont, on les trouve essentiellement aux AD63 sous les cotes 1G de 975 à 1116. Ils concernent généralement plusieurs dizaines de paroisses. Sans garantie de trouver la bonne dans chacune des cotes

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 144-16310 Vodable et sa région (63)

La ville noire de Georges SAND est Thiers. Voici ce qu'écrivit à ce propos l'office de tourisme de Thiers

« *La Ville noire* n'est pas un des titres les plus connus de George SAND, ni un des meilleurs; cependant, ce roman a sa place dans l'histoire littéraire car il fait partie des premiers romans décrivant le monde ouvrier avec beaucoup de réalisme, plus de vingt ans avant *Germinal* (1885) d'Émile ZOLA. George SAND arrive à Thiers depuis Ambert en compagnie de son secrétaire et de l'actrice Bérengère, le vendredi 24 juin 1859 au soir, pour n'en partir que le dimanche 26 en direction de Riom. Ils se rendent à l'auberge de l'Aigle d'Or, une des dernières bâtisses au nord est de la ville. C'est au matin du 25 que le trio descend vers la Durolle. Là George Sand remontant la Durolle dans ses gorges resserrées jusqu'au « Bout du Monde » laisse libre court à son imagination.

« *La ville noire* », c'est tout d'abord Thiers, que l'auteur ne mentionne jamais. En effet le roman se déroule sur les bords de la Durolle parmi des fabriques qui sont encore essentiellement des papeteries, des tanneries et des coutelleries. L'auteur dépeint le quotidien d'un ouvrier: travail long et difficile dans la chaleur, le bruit de la forge et l'humidité de l'atelier. George SAND retrace avec réalisme les conditions du travail industriel naissant. Le séjour dans la cité thiernoise se situe au moment où deux mondes se croisent encore : celui des couteliers, ces hommes vêtus noirs, qu'elle oppose à celui des papetiers « hommes de l'eau » qui gardent les mains blanches et dont les fabriques disparaîtront bientôt. »



Sur les Grimardies, je connais bien la famille de PROVENCHERES qui a effectivement fait fortune dans le commerce du bois fin 17<sup>e</sup>, début 18<sup>e</sup> siècle et sera anobli par une charge de conseiller à la Cour des Aides. Malheureusement, depuis un tout récent décès, plus aucun membre de la famille n'habite sur place. Leurs terrains (très importants) jouxtaient ceux (beaucoup plus modestes) de mes grands-parents. Je raconte un peu l'histoire de cette famille dans mon livre sur Augerolles.

Henri PONCHON (cghav-62)

## RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

### 95-7543 LEVERS (63)

Gilbert LEVERS, doyen des avocats, veuf de Dlle Jeanne ROCHEFORT, + 11.02.1743 à 81 ans à Montaigut.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 108-11165 LEROY-TALLON (63)

Simon LEROY ° 04.05.1769 St-Pierre de Beaune (21), fs + Emile et Marie FARGELEN x 04.02.1793 Montaigut Jeanne TALLON, ° 01.08.1773, fa Jean.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 129-14958 LEVERS (63)

Charlotte LEVERS ° 07.02.1686, fa Jean-Baptiste et Marguerite DUBOST. p/m : Martin DUBOST de Montmarault (03), Dlle Charlotte de SAYVAUX.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 142-16184 MARTIN (63)

Je suis arrivé aux mêmes conclusions que celles formulées dans le précédent numéro pour le couple Michel MARTIN – Marie IMBERT, sosa 658-659 de mes enfants.

Je précise qu'Antoinette POUZOL était elle aussi veuve (sans doute de Pierre MAITRETIN) lors de son mariage avec Gabriel IMBERT.

Michel MARTIN + 10.11.1773 Monteipdon à environ 78 ans. Sa veuve, Marie IMBERT y décède le 08.01.1781.

Antoinette MARTIN + 11.12.1786 Issertaux, près de 4 ans après son mari Sébastien LESCURE, + 01.03.1782 entour 60 ans.

Claude BEAUBESTRE (cghav-2962)

### 143-16234 CROS-ROUSSET (43)

2- Antoine CROS, ° 28.04.1753 Rauret, x Le Puy 21.10.1777

3- Antoinette ROUSSET, ° 20.04.1761 St-Haon, Jahonzac, y + 27.12.1795

4- Jacques CROS, + 28.03.1763 St-Privat, x Rauret 21.10.1745

5- Jeanne BERTRAND, + 30.03.1760 Rauret

6- Jean ROUSSET, x 16.01.1749 Le Puy

7- Marie MARTEL, ° 19.03.1722 Rauret, y + 04.11.1765

8- Etienne CROS

9- Anne PAGES

10- Pierre BERTRAND

11- Françoise MARTEL

12- Jean ROUSSET

13- Marie GUIGON

14- Pierre MARTEL, + 23.05.1731 Rauret, y x 05.02.1720

15- Izabeau BELIN

16- Mathieu CROS

17- Jeanne ROCHE

18- Jean PAGES

30- Pierre BELIN

31- Marguerite JOUVE

32- Jacques CROS

33- Jeanne Catherine MATHIEU

34- Angel ROCHE

35- Françoise ALENE

62- Pierre JOUVE

63- Isabeau MAS

124- Antoine JOUVE

125- Claude ROUDIL

Danielle BONHOMME (cghav-2844)

### 143-16236 DECHERY-MATHONAT (03)

Gabriel DECHERY ° 12.08.1761 Deneuille-les-Mines, fs Annet et Marie LARY, meunier à Chamblet en 1788, cultivateur en 1830 et journalier à l'étang de Chamblet à son décès le 20.04.1832.

x1 10.07.1783 Marie MATHONAT, ° ca 1769, fa Gilbert et Marie ROBERT de Doyet, + 14.08.1788 Deneuille (à 19 ans), dont Martial

x2 Catherine GUILLEMARD, + 31.12.1829 Chamblet à 57 ans, dont Gabriel ° ca 1802 ;

Annet DECHERY, ° 22.02.1733 Chamblet, meunier, y x 19.02.1754 Marie LARY, y ° 07.07.1739, fa Antoine et Marie Anne BAYET, dont Gabriel (ci-dessus), et :

- Marie x 19.09.1786 St-Angel Gilbert ROUMAUX

- Jean Bapt. x 13.02.1781 Deneuille Marie BARDON

- Anne x 01.02.1774 Deneuille Antoine FERRANDON

(Réponse plus détaillée adressée à l'auteur de la question)

Michel PIGANIOL (cghav-1231)

### 143-16238 DERRET-CHAVAROUX (63, 03)

Pas de x Gabriel DERRET - Françoise CHAVAROUX à Montaigut.

Jeannine LACOUTIERE (cghav-2453)

### 143-16242 FONLUPT (63)

Dans ma famille, un Victor FONLUPT est + à la guerre en 1818. Il était cousin germain de mon AGM Marie TOUZET x 19.09.1859 Madriat Claude MONNIER.

Une sœur de sa mère, née CHAMBON était mariée à un FONLUPT sur la même commune.

Les FONLUPT étaient des chiffonniers venus de la Couze Pavin avec des ramifications sur Ardes-sur-Couze.

Je donne ces pistes sachant que les prénoms usuels ne sont pas forcément ceux de l'état civil.

Yvette POUZADOUX (cghav-3839)

### 143- 16249 MARTIN (63)

Michel MARTIN + le 10.11.1773 à St Pardoux (AD 63 6 E 402/1). Sa femme, Marie IMBERT y + 08.01.1781 (AD 63 6 E 402/1)

Je recherche leurs actes de ° et x, et leur ascendance.

Pascal PAPERREUX (cghav-2407)

### 143-16250 MAURY-RAOUX (15)

Claude MAURY ° 10.03.1687 Bancharel, St-Vincent-de-Salers, fs Pierre et Delphine SALIEGE, y + 24.02.1750, x av. 1707 Marguerite RAOUX, + 02.04.1743 Bancharel.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

### 143-16254 POULON-GOUTEVIELLE (63)

Il s'agit du couple Antoine POULON x Marie COSTEVIELLE. Le patronyme de l'épouse s'est traduit en COTTEVEILHE, GOUTTEVIELLE... et provient d'Augerolles.

Ascendance probable concernant les CHE/NE/NAILLES, originaires du village éponyme de St Amant Roche

Savine. Au vu des lacunes sur St Gervais, il faut vraisemblablement chercher des confirmations chez les notaires, mais lesquels ?

- 2 : Antoine POULON , ° Le Fraisse 24.02.1739, p/m : Jean DESPLAT et Antonia GIRARD, peigneur de chanvre, manœuvrier, ht Le Fraisse, veuf d'Anne DEVOILHES,  
**x2** St Gervais sous Meymont 14.01.1761 [Cm 14.12.1760 reçu Barthelemy MAYET Olliergues (AD63-5 E 79 387). ]
- 3 : Marie COSTEVIEILLE, ht Le Sopt
- 4 : Thomas POULON, + < 12.1760
- 5 : Pironne CHENAILLES, c'est peut-être elle qui ° Le Fraisse, St Gervais 21.10.1704
- 6 : Mathieu COSTEVIEILLE ° ca 1692, + Le Sopt 19.02.1759, originaire d'Augerolles, tisserand et laboureur, ht Le Sopt (1729-1759), (**x1** St Gervais 20.06.1720 Marguerite DESGOUTTES, fa d'Antoine x Jeanne VACHERON), qui sont mes sosas 486 et 487.  
**x2** 1729 [Cm 28.05.1729 reçu TERRASSE Olliergues (AD63-5 E 79 362)]
- 7 : Antoinette BEAL, ° Noirétable 08.01.1704, ht Le Puy, Augerolles (1729).
- 10 : Il est possible mais non démontré, que Pironne soit fille de Pierre CHENENAILLES, ° La Courtade, Grandval 19.05.1675, laboureur, x St Gervais 05.07.1702 [AD63 - 6 E 375 1 (BMS 1568-1747) numérisé]
- 11 : Benoit DESPLAT, ht Le Fraisse, St Gervais (1702).
- 12 : Jean COSTEVIEILLE, ° Chaboy de Loumas, Augerolles 25.08.1643, + Le Sopt, St Gervais 10.01.1719, laboureur, x Augerolles 01.12.1674
- 13 : Clauda VERNET, ° Augerolles 29.08.1644, + y 03.01.1713
- 14 : Antoine BEAL, ° ca 1661, + Le Puy, Augerolles 03.07.1745, laboureur, x ca 1694
- 15 : Gilberte RALLIERE, ° ca 1677, + Le Puy, Augerolles 24.04.1748
- 20 : Jean CHENENAILLES, + La Courtade, Grandval 18.01.1681, faiseur de rouleaux au Montel Guerrier, puis ht La Courtade après son 2ème mariage.(**x1** Marguerite NEUFVILLE + Le Montel Guerrier, Grandval 29.05.1670). (il est peut-être fs de Benoit et frère d'autre Benoit x Catherine GAY), **x2** Grandval 16.06.1670
- 21 : Pironne DIXMERIE, ° ca 1640, ht La Dixmérie, Grandval (1670)
- 22 : Damien DESPLAT + < 07.1702
- 24 : Simon COSTEVIEILLE ° Augerolles 06.04.1615, + y 19.06.1687, x < 1641
- 25 : Françoise JOSSELIN ° Les Grimardies , Augerolles 10.10.1621, + y 29.05.1687
- 26 : François VERNET ° Augerolles 12.03.1615, + y 26.04.1677
- 27 : Anna CAMBRAY ° Augerolles 20.06.1619, + y 28.09.1676
- 42 : Antoine DIXMERIE, + < 06.1670.
- 48 : Antoine COSTEVIEILLE ° ca 1597, + 02.02.1662, (**x2** Augerolles 20.05.1627 Catherine FAYOL, fa de Claude) **x1** < 1615
- 49 : Anna BOREL ° ca 1595, + Augerolles 16.04.1625
- 50 : Benoit JOSSELIN
- 51 : Madelaine DELAGRANGE
- 52 : Etienne VERNET, notaire royal à Courpière

53 : Margo CHARAULAT

54 : Antoine CAMBRAY

55 : Antonia VIALLE

96 : Jean COSTEVIEILLE, + < 01.1627

97: Anthonia CHARLAT

102 : Jehan DELAGRANGE

104 : Pierre VERNET

105 : Peyrine DURAND ?

108 : Jean CAMBRAY ° ca 1535, + Augerolles

06.11.1605, sergent royal à Augerolles

208 : Estienne VERNET.

François CHALAMAUD ( cghav-2996)

143-16257 RAOUX-ESPINOUZE (15)

Pierre RAOUX, fs Jean et Françoise MATHIEU x 09.02.1723 Barbe ESPINOUE, fa Noël et Marguerite MAURY (x 25.05.1684), dont Françoise ° 30.06.1734 Bancharrel, St-Vincent-de-Salers.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

143- 16262 VALARCHER-PAYTHIEU (15)

Antoine VALARCHER) x 13.01.1728 St-Vincent-de-Salers Françoise PEYTHIEU qui y + 31.12.1746, env. 60 ans

Antoine est fs François x 29.08.1683 St-Vincent Catherine CHALCHAC qui y + 13.07.1733.

Françoise est fa Antoine et Toinette MOSSIER et veuve d'Antoine LAFARGE (x13.01.1720)

Jean VALARCHER ° 12.09.1732.

Jean-Pierre BARTHELEMY (cghav-1260)

143-16276 CAVARD-CHANEMBEAU (63)

Jean CAVARD, °ca 1697 au Vernat-la-Varenne, fs Annet et Catherine CHAMBE (x avant 1697 au V-I-V), y x 09.02.1719 Antoinette CHANEMBEAU, y ° 04.09.1698 fa Pierre et Philiberte RANGLARES

Faute des années av. 1698, impossible de remonter plus haut

Pierre CAVARD (cghav-3405)

144-16315 BATTUT (63)

Gabriel BATTUT x Messeix 06.06.1863 Louise VEDRINE. Il faut toujours regarder d'où viennent les témoins dans les actes; c'est ce qui m'a donné l'idée de chercher sur Messeix.

Yvette JUMEL (cghav-1536)

144-16323 BRUGER (63)

L'identification du lieu d'origine est assez facile en tenant compte de la prononciation. Il s'agit en effet de Messeix (prononcé Messet) où la paroisse est sous le titre de St-Pierre et où existe le village (hameau/lieu-dit) de Fraysse. Cette paroisse/commune est dans le département du Puy-de-Dôme, mais il est possible qu'en 1793, où l'on venait de constituer les départements, le déclarant se soit trompé en annonçant le Cantal.

Sur la table des mariages de Messeix (cf. GeneaBank), le mariage des parents s'y trouve bien le 14.07.1755, mais le patronyme de Martin est écrit BRUGIERE et non BRUGER

Martin BRUGIERE, 45 ans, fs de Pierre et feu Catherine COMBAS, veuf en dernières noces de Jeanne BELON, de Védrine (autre village de Messeix) épouse Françoise GENEIX, 34 ans, fa feu Louis et Jacqueline COUSTEIX, du Fraysse

De la façon dont l'acte est écrit, « veuf en dernières noces », il est probable que Martin ait été marié plusieurs fois. Du fait de la relative rareté du prénom Martin, on

peut penser que les deux mariages suivants le concernent (ce qui est authentifié pour le premier)

Le 21.02.1746 Martin, 40 ans, de Vedrine, fs Pierre et Catherine COMBAS, épouse Jeanne VERGNOL, 30 ans, de Singles (12 km de Messeix) fa Joseph et Legere BASSELEUF

Le 03.02.1732, Martin B. de Ruere (autre village de Messeix), (pnc = parents non cités), épouse Antoinette MANEBY de Vedrine (pnc)

De ce mariage un fils Joseph B., 18 ans, du Fraysse, fs Martin B et + Antoinette MANEBY, x 22.01.1761 Antoinette BERTRAND, 20 ans de Bourg Lastic

Pas d'autre enfant d'un mariage de Martin B. à Messeix

A noter l'existence d'un village à Messeix appelé « La Brugiere »

Sur les dépouillements du CGHAV, les mariages BRUGIERE sont nombreux

Alain ROSSI (cghav-2140)

#### 144-16328 CHARRIER-MOREL (63)

Michel CHARRIER originaire de la paroisse de Vitrac et d'Elisabeth MOREL, originaire de Riom, se x à Riom le 19 janvier 1790 (registre 1786-1791.6E 298/11. Vue 172/282) Il semble que leur premier fils soit Charles Jean Michel ° 21.08.1792 Riom, suivi de Marie y ° 20.08.

Annie MORALES-PONCHON (cghav- 3436)

#### 144-16342 DANDRAUD ou D'ANDRAUD (63)

Il y a effectivement contradiction entre ce que j'ai écrit dans le n° 37 (en 1986) et beaucoup plus tard dans le n° 119 complété dans le n° 120 par Thierry REMUZON.

Ma réponse publiée dans le n° 37 provenait essentiellement du fond Guillemot (cote 2F 736 pour les JASSEAUME aux AD 63) complété par les Cm de Bertignat dépouillés par Brigitte LAROYE. Ceci nous donne bien Marie CHABRIER « la jeune », fille de Claude, notaire à Job, et d'Hélène DANDRAUD. Par contre, j'ignore pourquoi j'indiquais que cette dernière était fille de noble Louis DANDRAUD et Antoinette DERISSEL (?); peut-être cela devait figurer dans la question à laquelle j'avais répondu dans *Héraldique et Généalogie*.

Bien plus tard, descendant moi-même des CONSTANT, et suite à des échanges avec Pierre POUZET, j'ai vérifié la généalogie publiée par REMACLE en faisant lire et recopier en entier (pour certains) par Eric TIXIER et René DESPLANES les actes des insinuations qu'il citait ce qui m'a permis de rectifier un certain nombre d'erreurs de REMACLE et de supprimer de ma généalogie quelques ascendants parmi les familles nobles du coin. J'ai publié le résultat de mes recherches dans le numéro 119. J'indiquais que parmi les enfants du couple noble Vital DANDRAUD x Marie CONSTANT figuraient :

38. Noble Louis DANDRAUD, seigneur de Rochelis,

39. Hélène DANDRAUD x Claude CHABRIER, conformément aux insinuations *B.ins 153 f° 337 et 435* ci-après :

#### B.Ins.153 (ex 118) f° 337

*29/01/1621 damoiselle Marie CONSTANT, veuve de Noble Vidal DANDRAUD, hab. du bourg de Job fait une donation à Noble Louis DANDRAUD, son fils, écuyer, sieur de Rochelis, de tous ses biens situés en la paroisse de Job. Avec la réserve que si le sieur Rochélix vient à décéder sans enfants, ils seront partagés « entre ses*

*enfants tant du premier lit que second lit par égale portion »*

*Fait à Job, maison de lad. Damoiselle où elle fait à présent sa demeure le 29.01.1621.*

#### B.Ins. 153 f° 435

*18/01/1621. Marie CONSTANT, veuve en premières noces de Jean de PONS, et en secondes noces de Vidal DANDRAUD, hab. Job fait une donation le 18 janvier 1621 à noble Jean de PONS sieur de Borne et Anne de PONS épouse de Jean MONTEIL, ses enfants issus de son premier mariage, et à Hélène DANDRAUD, épouse de Claude CHABRIER, sa fille issue de son second mariage.*

Dans le numéro suivant (120), Thierry REMUZON complétait l'information par le baptême d'Hélène DANDRAUD

39 Noble demoiselle Heleyne DANDRAUD, baptisée à Job le 12.10.1586, filleule d'honorable homme maître Laurens DANDRAUD et de puysante demoiselle Heleyne DAPCHON, dame de Bouthonargues. On a vu qu'elle fut marraine le 12.02.1594 à Job (en même temps que son père). Elle a consenti une donation en 1648. Dans une transaction du 25.03.1643, elle est qualifiée héritière de noble Louis DANDRAUD. Son mari, honorable homme Claude CHABRIER, praticien de Job, greffier de la Tour-Goyon (1610) est souvent qualifié lieutenant de Bouthonnargues (dès 1623). Il meurt avant 1637.

Thierry REMUZON reprenait au conditionnel :

38. Noble Louis DANDRAUD pourrait bien avoir épousé une certaine Anthoinette DERISSEL (?) - elle-même remariée plus tard à noble Jean DALMAIS, de la ville de Boën (42)."

En réfléchissant, je pense que la confusion est venu du fait que Hélène DANDRAUD est dite héritière en 1643 de Louis DANDRAUD qui était en fait son frère (mort sans doute sans héritiers directs).

Donc, aucun doute, Hélène DANDRAUD est fille de Vital et de Marie CONSTANT.

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 144-16353 FROISSARD-POULET (63)

Gilbert François FROISSARD fs de + Georges et Anne BOUTET x Marie POULET fa + Gilbert et Gilberte CROI(SIOU?) en 1754 à Riom St Jean (6 E 298/5)

Yvette JUMEL (cghav-

#### 144- GALVAING-ALTIER (15)

Si vous ne trouvez pas dans les BMS des paroisses environnantes, vous pouvez essayer de demander aux AD15 la copie de la déclaration de succession de Jeanne ALTIER du 10.05.1834, bureau de Riom-es-Montagnes (voir les tables de successions et absences en ligne, bureau de Riom). Elle pourrait citer le lieu de ° ou un contrat de mariage...

Laurence RODET(cghav-3501)

#### 144-16356 GENESTOUX-SUCHAIRE (63)

Le x Antoine GENESTOUX – Elisabeth SUCHAIRE a eu lieu av. novembre 1770 (° du 1<sup>er</sup> enfant) et n'apparaît pas à St Genès. Mais Antoine GENESTOUX étant + à 70 ans le 28.07 1809, il y a bien un Antoine GENESTOUX ° à Nadeille le 24.07.1741 fs Géraud et Antoinette SOUCHAIRE (+ l'un 1742, l'autre en 1769). Un Michel



GENESTOUX parrain du 3<sup>ème</sup> enfant de votre couple, est cité comme oncle et un autre Michel, fs de Géraud et Antoinette SOUCHAIRE, est ° en 1740 à Nadeille. Sûrement une piste à explorer. Pas de mariage trouvé dans le secteur mais peut-être sur Trémouille ?

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

#### 144-16357 GOURBEYRE (63)

Damien GOURBEYRE, ° 04 12 1831 Job , fs Claude (° 02 06.1802 Valcivières et + Job 19.04.1846 ) et de Antoinette CHAMPAUDAL ° 07 04 1806 Job, y + 15.06.1840 Je connais 2 enfants : Antoine (° 09.10.1859 Augerolles, + 21.01.1893 Royat) et Benoit (°13 04 1861 Augerolles). Je suis en train de faire le relevé des GOURBEYRE après la Révolution (pour la période précédente le nécessaire a été très bien fait par David COUYRAS )

Michèle GOURBEYRE (cghav -3719)

#### 144-16364 LAVERROUX-LICHERON (63)

Guillaume LAVERROUX, fs de + Pierre et + Pironne GRIMARDIAS x Augerolles 25.11.1717 Antoinette LICHERON, fa de + Claude

Henri PONCHON (cghav-62)

Il y a un autre couple Antoine LAVERROUX - Claudine LICHERON x 14.10.1706 à Olliergues.

Alain LICHERON (cghav-1784)

#### 144-16365 LEVIGNE-FAYARD (63)

Barthelemy Maurice LEVIGNE x Catherine FAYARD 28.09.1809 Celles-sur-Durolle (6E p 67)

Plus tard mariage d'une sœur de Barthélémy :

Benoit BARGE x Marie Anne LEVIGNE 02.03.1812 Celles-sur-Durolle (6E p.16)

Laurence RODET (cghav-3501)

#### 144-16366 LÉVIGNE-PLANAT (63)

1. Pour la période 1730-1792, il y a une soixantaine de mariages LÉVIGNE à Vollore dont un gros tiers habite la Chevalerie; vous devriez les exploiter.

2. Compte tenu de l'importance de ce patronyme dans votre généalogie et sans doute d'autres familles de Vollore, il me paraît plus simple, par expérience, d'acheter les tables de x du CGHAV de Vollore: pour la période 1730-1792, c'est 1954 actes de x de Vollore et 65 pages. Achat auprès de Mr LÉOTOING, notre trésorier (modalités pratiques dans la revue ou sur le site internet du CGHAV).

Je rappelle qu'avant la Révolution, il n'y avait qu'une seule paroisse: Vollore, coupée en deux ensuite avec Vollore-Ville et Vollore-Montagne que mon grand-père appelait encore La Chapelle (du nom de la Chapelle Trinquart où fut implanté la nouvelle commune)

Pour le 19<sup>e</sup> siècle, il faut épuiser les ressources fournies par les tables décennales de Vollore-Montagne où se trouve la Chevalerie.

3. En ce qui me concerne, je descends d'une branche des LÉVIGNE « émigrée » à la Farge, village de la commune de La Renaudie à 5/6 km de Vollore par le x d'Etienne LÉVIGNE, ° 28.10.1816 Vollore-Montagne, x Augerolles 27.02.1848 Annette MORANGE de la Farge (mes sosa 18/19)

Plus en amont (et tout cela à Vollore):

36/37 Pierre LÉVIGNE x Vollore-Montagne 12.02.1806 Anne SUGIER.

72/73 Jean LÉVIGNE x Vollore 24.08.1779 Jeanne MASDORIER.

144/145 Etienne LÉVIGNE x Vollore 1734 Anne GERMAIN.

288/289 Annet LÉVIGNE x Antoinette SERVILLE

576/577 Pierre LÉVIGNE x Jeanne VERDIER-GORCIAS

1152/1153 Jean LÉVIGNE x Marie MOSSET.

2304/2305 Pierre LÉVIGNE x Catherine HERMILLON

Avec une difficulté, fin 17<sup>e</sup>/début 18<sup>e</sup>, les LÉVIGNE s'appellent tantôt LÉVIGNE (tout court), LÉVIGNE-CHEVALÉRIAS, CHEVALÉRIAS- LÉVIGNE, ou CHEVALÉRIAS (tout court); et les VERDIER-GORCIAS, GORCIAS (tout court)

LÉVIGNE-CHEVALÉRIAS indique, semble-t-il que c'était des LÉVIGNE de La Chevalerie.

Il y a un village de Lévigne dans la commune voisine d'Escoutoux ce qui signifie probablement qu'un habitant de Lévigne est venu s'installer un jour à la Chevalerie

En ce qui concerne l'histoire de Vollore, je recommande (même s'il a un peu vieilli) l'ouvrage de l'abbé GUELON sur *Vollore et ses environs, Vollore-Ville Vollore-Montagne et Sainte-Agathe* 450 pages publiées en 1890

On y cite entre autres « en 1723 deux frères Etienne et Annet LÉVIGNE, marchands de la Chevalerie » qui refusent de payer la « dime d'avoine » à entre autres Jean François de BEAUVERGER de MONTGON, seigneur d'Aubusson. Cet ouvrage peut être consulté gratuitement sur le site Gallica de la BNF et éventuellement acheté auprès du *livre d'histoire* pour 60 euros (réimpression de 2008) Il avait également été réédité en 1981 par le comité des fêtes de Vollore Ville

L'auteur dans cet ouvrage parle des communautés agricoles du coin qui étaient plutôt situées dans la partie basse de la commune, à proximité du bourg de Vollore-Ville

Tous les Lévigne, vu leur nombre, n'étaient pas marchands de bois mais plutôt cultivateurs.

Quant à la zone de la Chevalerie, n'oublions pas qu'elle était située à proximité d'une des grandes « autoroutes » du temps des romains, la voie romaine qui reliait Lyon à Clermont et Limoges, via Noirétable, Vollore, Courpière.

Henri PONCHON (cghav-62)

#### 144-16370 MARTIN-NOHEN (63)

J'essaie de reconstituer la généalogie des NOHEN, voici ce qu'on peut en dire.

Enfants d'Annet MARTIN et de Marie NOHEN :

- Pierre MARTIN, bapt. 06.04.1719 à Espinasse, p/mn Pierre MARTIN, et Marie BEAUREGARD.
- Gilbert MARTIN, bapt.17.02.1721 à Espinasse, p/m Messire Gilbert NOHEN prêtre communaliste, et Bonnette MARTIN, tenu sur les fonts baptismaux par Pierre MINGOT procureur d'office.
- Blaise MARTIN, bapt. 01.04.1723 à Espinasse, P/M : Blaise NOHEN, demoiselle Marie DEQUEYRIAUX, femme de Me Pierre MINGOT, procureur.
- Pierre MARTIN, bapt. 17.08.1725 à Espinasse, p/m : Pierre NOHEN, Marie JERZAGUET femme d'Annet LUCAS.
- Jean MARTIN, bapt. 22.12.1728 à Espinasse, p/m : Jean MARTIN dit Bouchard, son oncle, Antoinette THUEL femme de Michel DELONGVERT dit La Grandeur, x 27.01.1761 à Espinasse Françoise DENYS.

Pour simplifier, il y a deux branches des NOHEN à Espinasse (plus exactement à la Bourghade), apparentées, mais distinctes.

1/ La branche la plus notable, avec :

Me Michel NOHEN, + avant 1692, chirurgien, x cm 21.01.1666 Gabrielle DUMAZET, décédée avant 1692, fille de Me Pierre DUMAZET, greffier, et veuve de Me Jacques DELONGVERT greffier du bailliage de St Gervais, père de 3 enfants :

- Marguerite ° ca 1666 + 15.12.1752 à Espinasse x 04.11.692 à Espinasse Me Pierre MINGOT , procureur d'office de Pierrebrune, + 25.03.1717 à Espinasse, fils de feu Pierre et d'honnête femme Marie MAGNES, de Pontgibaud. Dont descendance à Espinasse.
- Antoine, marchand tanneur, x 07.02.1696 à St Pourçain sur Sioule Catherine MOYNARD, fille de feu Gabriel MOYNARD, marchand de St Pourçain sur Sioule, et de défunte Gilberte SARRAZIN. Dont descendance à St Pourçain sur Sioule
- Gilbert, + 28.06.1738 à Espinasse, prêtre communaliste et vicaire.

Michel NOHEN est probablement le frère de Me Jean NOHEN, chirurgien à Rochedagoux, mon ancêtre.

2/ Une branche un peu moins aisée, avec :

Michel NOHEN, + avant 1672, x Michelle DUMAZET, + avant 1693. il est probablement un cousin (germain ?) du Michel chirurgien. De son mariage :

- Anne x cm 25.08.1672 Michel BARON du Fol paroisse de St Gervais, veuf de Gervaise PIGOT .
- Clauda x 29.01.1693 à Espinasse Martin ARBITRE, fils de feu Jean et + Péronnelle CHARNEUIL, de Biollet.
- Marie, ° ca 1651, + 31.03.1740 à Espinasse , y x 07.02.1701 Gilbert CLERET, fils de feu Gilbert CLERET et Louise PARSSAT.
- Gervais, cité dans le contrat de mariage de sa sœur en 1672, probablement celui qui suit.
- Probablement Blaise, + 23.03.1720 à Espinasse .
- Michelle ° ca 1649, + 18.01.1721 à Espinasse, x Michel DELONGVERT-FAYOU, + avant 1721 .

Gervais NOHEN ° ca 1672, + 01.05.1712 à Espinasse, de la Bourghade, x Françoise CHASSAING + avant 1714. Dont :

- Blaise, marchand, ° ca 1677, + 22.02.1742 à Espinasse, y x 08.02.1717 Marie BEAUREGARD, y + 20.10.1748, fille de Me Philibert BEAUREGARD, maître chirurgien, et de Madeleine LARFEU, de Miremont.
- Marie épouse le 22 mai 1714 à Espinasse Jacques DELONGVERT, + 20.07.1715 à Espinasse, fils de feu Michel et défunte Bonnette DELONGVERT.

On notera que :

- La marraine du 1<sup>er</sup> enfant est Marie BEAUREGARD.
- Le parrain du 3<sup>e</sup> enfant est Blaise NOHEN l'époux de Marie BEAUREGARD.
- Gilbert NOHEN, prêtre communaliste, est parrain du 2<sup>e</sup> enfant, et aussi du 6<sup>e</sup> enfant de Me Blaise NOHEN et de Marie BEAUREGARD. Cela peut indiquer une parenté, mais pas forcément proche (il est après tout vicaire de la paroisse).
- Les MINGOT n'apparaissent pas dans les parrains et marraines.

Je pense donc que Marie NOHEN épouse d'Annet MARTIN est la sœur de Blaise NOHEN époux de Marie BEAUREGARD... et est la veuve de Jacques DELONGVERT.

Jean Noël MAYET (cghav-657)

144-16377 ROCHE-AULAGNE (63)

Le Cm de Joseph ROCHE et Marianne JOUBERT indique que celle-ci est originaire de Chazaux, paroisse rattachée à Firminy (Loire). Le mariage de ses parents (Jacques JOUBERT des Chazaux et Catherine FAU de St Hostien) est ainsi trouvé à St Hostien le 30.01.1725 (parents non cités)

Les 5 enfants du couple qui se marient entre 1784 et 1788 n'ont pas leurs actes de naissance dépouillés.

Pour ce qui est des mariages, les Cm vous donnent autant sinon plus d'informations que les actes.

On sait qu'Anne AULAGNE s'est bien mariée avec Joseph ROCHE puisqu'elle est sa femme à son décès le 27.05.1759, mais apparemment le couple n'a pas eu d'enfant

Marianne JOUBERT + 19.12.1777 Yssingaux, les Ollières.

Alain ROSSI (cghav-2140)

J'ai retrouvé le + de Joseph ROCHE époux d'Anne puis de Marianne : le 15.07. 1797 à Yssingaux.

Pour Marianne JOUBERT: Le Chateau proche de Firminy ne donne rien. Mais un hameau d'Yssingaux se nomme Chazeaux. Le père de Marianne Jacques JOUBERT étant granger aux Ollières (également hameau d'Yssingaux), on peut penser que Marianne est bien née à Yssingaux.

Colette GUILLERMAT (cghav-3474)

144-16378 ROCHE-FOUGEROSSE (63)

Je crois qu'il faut rechercher en Haute Loire, Reynaud ROCHE, fils à Benoît et Marie GALLET étant né le 9 fructidor an 4 à Saint Paul en Chalencon (x de ses parents dans la même commune le 27 fructidor an 3).

Annie Morales PONCHON (cghav-3436)

144-16383 TARRAGNAT-PORTEPERRUQUE (63)

J'ai rencontré ce patronyme dans une commune un peu au sud de Courpière, à Sauviat (avec différentes orthographes : Porte-Perruque, Porteperuque)

Claude TARRAGNIAT, ° 03.03.1784 Courpière x 04.04.1813 Sauviat Jeanne PORTEPERRUQUE ° 04.10.1789 Sauviat.

En complément pour infos :

- Jeanne PORTEPERRUQUE avait un frère jumeau Mathias
- Claude TARRAGN(I)AT a un frère Noël qui a épousé une Anne PORTEPERRUQUE (sœur de Jeanne ) le 17.11.1808 à Courpière

Je pense qu'il n'y a pas de « Jeanne PARRIQUE », mais une erreur de transcription : PORTEPERRUQUE > PORTEPARRIQUE > PARRIQUE pour PERRUQUE !

Et voici une confirmation : l'acte de naissance de Jeanne TARRAGNAT du 07.11.1831 à Courpière mentionne Noël TARRAGNAT, 50 ans oncle de l'enfant, celui qui a épousé Anne PORTEPERRUQUE la sœur de Jeanne.

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

144-16388 VESSIERE-GUIEZE (63)

Vous trouverez ce mariage à Aydat le 30.10.1835, AD 6E 26/19 page 31.

Marie-Françoise BRUNEL (cghav-964)

### 144-16389 VIDAL (63)

Eric TIXIER dans ses ouvrages sur les Insinuations cite à diverses reprises ces VIDAL d'Egliseneuve d'Entraigues:

- 10.02.1659, cm entre Béraud de SALESSE et Jeanne VIDAL, fa de + Guillaume, vivant notaire et procureur d'office au baillage d'Entraigues
- 25.02.1664 Cm entre Antoine VIDAL, fs Guillaume et Catherine DANIEL.

Mais il y a d'autres familles de VIDAL du Puy-de-Dôme citées dans les ouvrages de TIXIER, en particulier à Volvic

Henri PONCHON (cghav-62)

Antoine VIDAL et Jeanne FUMAT ont eu 3 enfants nés à Egliseneuve. Antoine est décédé et enterré dans l'église le 14.05.1714. Et le 08.09.1718, Jeanne FUMAT se remarie

avec le bailli d'Entraigues, Pierre Claude DALBIGNACT, avec lequel elle aura 5 enfants nés à Egliseneuve.

Christiane de VRIENDT (cghav-2337)

### 144-16391 VIZET-GUITARD (15)

François VISET x Mauriac 08.05.1862 Catherine GUITARD

Jean-Marc DAUDANS (cghav-2252)

## Courrier des lecteurs

J'ai lu avec intérêt l'article sur Eugénie DAUZAT dans le précédent numéro et je félicite l'auteur, Jean-Marc BLANC. Il ne manque qu'une date, celle de sa mort, survenue dans la nuit du 10 au 11 janvier dernier, d'après le journal « La Montagne ».

Maurice JAFFEUX (cghav-1926)

## Vicaires et prêtres communalistes

par la Rédaction (*suite de la page 93*)

Selon Wikipédia, un « *prêtre communaliste* » ou « *prêtre filleul* » est membre d'une communauté de prêtres filleuls. Ces communautés étaient propre aux diocèses de Limoges, Saint-Flour, Le Puy et Clermont.

Ce type de communauté existe dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Les prêtres filleuls venaient essentiellement de la paysannerie locale car pour avoir le droit de faire partie de ces communautés, le filleul devait être « *né et rené* », c'est-à-dire né et baptisé, dans la paroisse.

L'origine populaire faisait que certains ne pouvaient même pas signer. Ils n'étaient pas des prêtres à part entière. En effet ils ne pouvaient pas administrer les sacrements.

Leur rôle dans l'église était de participer aux cérémonies religieuses par leur chant, mais surtout, ils devaient dire les messes pour les morts, conformément aux dispositions testamentaires des donateurs à l'église.

Lucette GENESTOUX (cghav-3857)

Sur le site de la conférence des évêques de France, il est dit : « *vicaire, du latin vicarius : suppléant, assistant* ». Au sens habituel le mot est utilisé pour désigner, dans une paroisse, le collaborateur du curé."

Mais leur différence avec les « communalistes », ou « filleuls » réside dans le fait que ces derniers n'ont pas le droit de donner les sacrements. Ils ont en charge les fondations pieuses.

Le curé pouvait avoir ou non un vicaire sans que cela n'intervienne dans la présence ou non des communalistes.

De même il peut n'y avoir aucun prêtre communaliste dans la paroisse, ou un seul, ou plusieurs (ils forment alors une société gérée souvent par des statuts).

Dans le recueil de jurisprudence canonique, il est précisé à l'article « communaliste » : « *le Vicaire portera l'étoile en l'absence du Curé, & précédera lesdits Prêtres Filleuls, tant en présence qu'en absence dudit Curé (...)* »

Voir aussi sur le site du musée du diocèse de Lyon l'article « *Sociétés de prêtres avant 1792* » qui explique en guise d'introduction les caractéristiques de ces sociétés :

« *C'est dans des paroisses de l'Ouest du diocèse de Lyon qu'est mentionnée la présence de « sociétés de prêtres* ».

*Celles-ci sont constituées de prêtres qui sont tous nés et baptisés (« nés et renés ») dans la même paroisse, demeurent toujours dans celle-ci, n'ont généralement pas de bénéfices attachés à une fonction curiale (curé, vicaire), vivent d'honoraires de messes (fondations pieuses), partagent les revenus de ces fondations, sont souvent régis par des statuts, vivent dans leur famille d'origine ou en groupe.*

*Certains vivent sans autre confrère et n'appartiennent à aucune société proprement dite. C'est le cas dans de petites paroisses.*

*La dénomination de ces sociétés de prêtres varie selon les provinces. Ainsi parle-t-on de « familiarités » en Franche Comté, de « méparts » en Bourgogne (GENEVRIER, 2008, p.95), de prêtres du Purgatoire ou purgatoriens dans le midi de la France, d'enfants-prêtres dans les diocèses de Bourges et de Toul, de prêtres filleuls ou prêtres communalistes en Auvergne (GOMIS, non daté, p.2).*

*Leur caractéristique principale est donc d'être des prêtres issus des familles locales (des natifs, des enfants du pays), qui souvent vivent dans leur famille et sont, de ce fait, très proches des gens.*

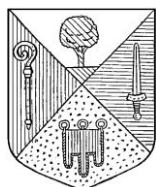
Un document très complet sur le sujet : l'article de Louise WELTER « *Les communautés de prêtres dans le diocèse de Clermont du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle* » in Revue d'histoire de l'Église de France. T. 35. n°125, 1949. pp. 5-35. (voir : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef\\_0300-9505\\_1949\\_num\\_35\\_125\\_3064](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rhef_0300-9505_1949_num_35_125_3064))

Il existe également un livre intitulé « *Les enfants-prêtres des paroisses d'Auvergne, 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècle* » par Stéphane GOMIS. PUBP, 2006,

Aux messes données pour le mort, il y avait vraisemblablement l'eucharistie, qui est un sacrement (ou alors ce n'est plus une messe, mais une bénédiction). Chose antinomique avec le filleul ou communaliste qui n'a pas le droit de donner l'eucharistie. Ou alors il n'était là que pour suivre le planning des fondations et s'assurer que les messes étaient bien dites ?

Geneviève LE BLANC (cghav-1311)

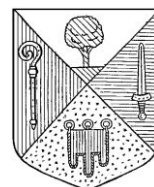
# CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie  
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central  
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay  
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



**Conseil d'Administration 2012-2013 :** Mmes Jacqueline BRIFFE – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Yves GLADEL (*Président d'Honneur*) – Philippe JOUVE – Robert LÉOTOING (*Trésorier et Vice-Président d'Honneur*) – René MONBOISSE – Jean-Noël MAYET – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

**Membres Fondateurs :**

Mme Marguerite Marie HYPPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

**Adresses des correspondances :**

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;  
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : [rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr) ,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;  
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr)
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures et bulletins anciens :  
M. Robert LÉOTOING, Tél. : 01 6903 5509 ; 47 rue d'Yerres, 91230 Montgeron.,
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 01 4626 4114,  
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr) ,

**Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.**

**Internet** : Site Internet : <http://www.cghav.org>

**Contact général par le site** : « Contactez-nous »

**Forum** : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, [jfcrohas1@orange.fr](mailto:jfcrohas1@orange.fr))

**Nimègue** : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET  
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Puy de Dôme** : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Bibliothèque** : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*ouvertures dans « Avis Importants »*)

**Région Parisienne** : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, [barthelemyjpmc@wanadoo.fr](mailto:barthelemyjpmc@wanadoo.fr) ;  
Correspondante : Mme Nicole BIENVENU 150 rue St Maur 75011 Paris ; Courriel : [j.n.bienvenu@wanadoo.fr](mailto:j.n.bienvenu@wanadoo.fr)

**Cantal** : M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 01 4760 0531 ; Courriel : [cpamtil@club-internet.fr](mailto:cpamtil@club-internet.fr)

**Groupes d'échanges : Livradois-Forez** : M. Henri PONCHON ; Courriel : [henri.ponchon@wanadoo.fr](mailto:henri.ponchon@wanadoo.fr)

**Volcans-Val d'Allier** : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : [cghav63@orange.fr](mailto:cghav63@orange.fr)

**Combrailles et Limagne** : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

Impasse du Vieil Abreuvoir, 63670 Le Cendre, Courriel : [mumchris63@yahoo.fr](mailto:mumchris63@yahoo.fr)

**Délégations : Lyon / Rhône-Alpes :**

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : [jean-marc.fayolle@dbmail.com](mailto:jean-marc.fayolle@dbmail.com)

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : [celacgen@yahoo.fr](mailto:celacgen@yahoo.fr)

**Bibliothèque** : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

**Provence**, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : [jacqueline.briffe@wanadoo.fr](mailto:jacqueline.briffe@wanadoo.fr) ;

Correspondant (Provence-Est) : M. Jean-Claude FAYET,

10 rue Raoul Ponchon 06300 Nice, Tél. : 04 9354 2398 ; Courriel : [fayet.j-c@wanadoo.fr](mailto:fayet.j-c@wanadoo.fr).

**Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier postal (16 rue de l'Église - 92200 Neuilly) ou électronique ([rossi.cghav@orange.fr](mailto:rossi.cghav@orange.fr))**





Portrait du peintre Prosper MARILHAT  
par Théodore CHASSERIAU

La rue Ezbekkiyeh au Caire (1833)  
par Prosper MARILHAT (1811-1847)  
(Musée de l'Hermitage-St Petersburg)  
(Cf. *Vie et généalogie de ce peintre  
auvergnat, né à Vertaizon, in article  
pp. 120-122 de ce numéro*)



**ISSN 0220 6765**

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

**CPPAP : 0916 G 85293**

Publication trimestrielle paraissant en février, mai, août et novembre

**N° 144 - mai 2013 (2<sup>e</sup> trimestre)**